

Lycée Jean-Piaget

Plan d'études cadre du certificat d'école de culture générale



PRÉAMBULE

À la suite de la révision du « *Règlement concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale* » (ci-après Règlement du 25 octobre 2018), ainsi que du plan d'études cadre ECG, par l'Assemblée plénière de la CDIP, le 25 octobre 2018, les Écoles des cultures générales (ECG) des différents cantons ont dû élaborer de nouveaux plans d'études cadres cantonaux (PEC), de nouvelles grilles horaires, ainsi que mettre à jour les bases légales cantonales.

Comme le précise la CDIP dans le Règlement du 25 octobre 2018, la mission des ECG s'articule autour de 3 axes :

1. Dispenser une formation générale approfondie ;
2. Développer les compétences personnelles et sociales ;
3. Préparer à la formation professionnelle par une introduction à différents secteurs d'activités et à des connaissances préprofessionnelles.

Dans la perspective d'assurer une double mission (art. 6) :

- Préparer à des formations dispensées par les écoles supérieures du degré tertiaire (ES) accessibles aux titulaires d'un certificat d'école de culture générale du domaine professionnel choisi ;
- Préparer à des études dans une haute école spécialisée (HES) ou une haute école pédagogique (HEP) accessibles aux titulaires d'un certificat de maturité spécialisée.

L'École de culture générale du Lycée Jean-Piaget (LJP) offre la possibilité de se former dans cinq domaines professionnels qui sont :

1. Santé,
2. Pédagogie,
3. Travail social,

Et, par l'entremise d'un partenariat intercantonal BEJUNE :

4. Arts et design,
5. Musique.

Pour répondre aux attentes du règlement pour la reconnaissance des certificats ECG par la CDIP pour chacun de ces domaines professionnels, les grilles horaires et le plan d'études cadre de l'ECG du LJP mettent l'accent sur :

- les langues dont l'objectif est, non seulement, le développement des facultés de communication basées sur une structuration maîtrisée, mais également la construction d'une identité personnelle et une ouverture sur l'altérité ;
- des sciences expérimentales privilégiant l'appropriation d'outils et de méthodes scientifiques, sans négliger pour autant l'acquisition d'un bagage de connaissances fondamentales liées à ces disciplines ;
- les multiples facettes des sciences humaines qui, en plus de leur apport important sur le plan culturel, visent à permettre aux élèves de se situer dans un monde et une société aux relations complexes, en les accompagnant notamment à devenir des citoyens éclairés et responsables ;
- les activités artistiques et le développement personnel qu'elles permettent en éveillant la curiosité, libérant les émotions, développant le sens et l'esprit critiques, favorisant la prise de confiance en soi.



Les approches prônées par la plupart des disciplines font la part belle à l'interdisciplinarité : c'est tout particulièrement le cas en sciences expérimentales ou en sciences humaines où les apports disciplinaires se mettent au service de démarches thématiques propres au domaine.

Les débouchés professionnels du certificat d'école de culture générale étant principalement des métiers où les compétences sociales et personnelles jouent un rôle important, les démarches didactiques et moyens méthodologiques prônés par la plupart des disciplines préconisent le travail de groupe, le développement de l'écoute, le respect de l'autre, la décentration, la réflexivité, la remise en question...

Le développement des compétences transversales est aussi mis au centre des pratiques, par exemple en privilégiant les recherches personnelles, les travaux individuels de longue haleine, les exposés, les jeux de rôle, c'est-à-dire des démarches favorisant l'autonomie, l'esprit de synthèse, la structuration de la pensée, le raisonnement, le sens de l'argumentation.

Les enjeux actuels de société touchant tant à l'écologie, au développement durable, aux questions énergétiques qu'à l'accélération d'une société digitalisée sont abordés au cours de séquences d'enseignement transversal et/ou faisant lien avec l'actualité du moment.

A relever enfin que les contenus disciplinaires abordés font, aussi souvent que possible, le lien avec les domaines des professions de la santé, du social ou de la pédagogie, à travers notamment les textes étudiés et les thèmes traités.

Le cursus de formation en ECG au LJP s'articule sur :

- un tronc commun de deux ans (1CG – 2CG) au cours duquel un travail personnel devra être rédigé et des stages professionnels spécifiques devront être effectués. Ces derniers donneront suite à un rapport de stage qui devra être validé.
- une année de spécialisation durant laquelle les élèves choisissent un domaine professionnel (3TS, 3SA, 3PE) orienté métier, avant d'éventuellement poursuivre leur formation par une maturité spécialisée leur ouvrant les portes des HES/HEP.

Tout au long du cycle de formation en ECG au LJP, les élèves bénéficient d'une immersion dans le numérique que ce soit par le biais de cours d'informatique, de séquences pédagogiques, de ressources numériques à leur disposition, d'une communication administrative privilégiant l'outil informatique... ce qui permet de développer une autonomie et des compétences informatiques des plus bénéfiques en vue d'une prochaine intégration dans le monde du travail.

Le présent plan d'études d'école de culture générale du Lycée Jean-Piaget présente dans sa première partie les PEC des disciplines enseignées de manière commune et, dans sa seconde partie, les PEC des disciplines spécifiques aux différents domaines professionnels.



TABLE DES MATIÈRES

PLAN D'ÉTUDES POUR LES DISCIPLINES

L2 ALLEMAND	5
L2 ALLEMAND CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	11
L2 ALLEMAND CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	14
L2 ALLEMAND CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	17
L3 ANGLAIS	20
L3 ANGLAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	24
L3 ANGLAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	27
L3 ANGLAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	30
ARTS VISUELS – DESSIN (1CG)	33
ARTS VISUELS – DESSIN (3TS)	36
ARTS VISUELS – CRÉATIVITÉ (2CG)	39
ARTS VISUELS – CRÉATIVITÉ (3TS)	43
BIOLOGIE	47
BIOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	50
CHIMIE	53
CHIMIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	57
COMPTABILITÉ SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	61
ÉCONOMIE, DROIT ET SOCIÉTÉ (EDS)	64
ÉDUCATION MUSICALE	71
ÉDUCATION MUSICALE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	74
ÉDUCATION MUSICALE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	77
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	80
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	87
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – DOMAINES PROFESSIONNELS SANTE ET TRAVAIL SOCIAL	92
EXPRESSION CORPORELLE	97
EXPRESSION CORPORELLE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	99
FRANÇAIS	101
FRANÇAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	106
HISTOIRE DE L'ART	110
HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC)	113
HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC) SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	117
HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC) SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	121
HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC) SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	125
INFORMATIQUE	129
L2 ITALIEN	132
L2 ITALIEN CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	137
L2 ITALIEN CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	140



MATHÉMATIQUES	143
MATHÉMATIQUES CIBLÉS – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	148
MATHÉMATIQUES CIBLÉS – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	151
 PÉDAGOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	 154
 PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	 158
PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	161
PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	164
 PHYSIQUE	 167
PHYSIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	171
PHYSIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	175
 PSYCHOLOGIE	 180
PSYCHOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	184
PSYCHOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	188
PSYCHOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	192
 SOCIOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	 196
 ANNEXE 1	 199
 ANNEXE 2	 199



	1CG	2CG	3CG
Nombre de périodes	4	3	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L2 ALLEMAND

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'allemand est à la fois une langue nationale importante et la langue de trois pays voisins, donc une langue essentielle dans le monde du travail suisse et dans le contexte économique européen. Un des premiers objectifs est clairement la motivation dans l'apprentissage de l'allemand. Il est souhaité que les élèves atteignent un certain niveau de langue pour aborder les situations courantes de communication dans lesquelles elles et ils pourront être appelés à l'utiliser et qu'elles et ils aient du plaisir en la pratiquant.

En ce sens, la priorité est donnée au développement d'une ouverture envers les cultures germanophones en travaillant les différences et les similitudes, les richesses et les traditions des un·e·s et des autres.

Par ailleurs, dans un espace où cohabitent plusieurs réalités linguistiques, il est important d'être sensibilisé au plurilinguisme, c'est-à-dire à l'existence d'autres formes d'expression.

L'utilisation d'outils pédagogiques axés sur les quatre compétences, ainsi qu'une approche communicative, favorise le succès dans l'apprentissage. Le contenu des cours tient compte, entre autres, de ce qui a été acquis à l'école obligatoire et aussi du contexte des futurs métiers.

L'accent est mis sur la communication sans pour autant négliger le travail sur la langue (la grammaire, l'enrichissement du vocabulaire etc.).

À travers diverses activités, un esprit critique et d'ouverture est développé, comme le discernement, l'objectivité, la curiosité et la tolérance, des atouts indispensables pour s'intégrer dans le monde du travail qui attend les jeunes à la sortie d'une école de culture générale.

La perspective d'obtenir un diplôme de langue reconnu (de type Goethe-Zertifikat B1) devrait engendrer un climat propice à l'apprentissage.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Au terme de la formation d'école de culture générale, le niveau B1, selon le CECR (=Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) est attendu dans les sections santé, travail social et pédagogie.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Compréhension écrite	Les élèves sont capables de / peuvent :
a) Domaines familiers	comprendre des textes courts et simples (par exemple des courriels personnels) dans lesquels sont exprimés des opinions, des appréciations, des points de vue, etc.
b) Domaines du quotidien	- comprendre des textes courts dans lesquels sont exprimés des opinions, des appréciations, ainsi que des points de vue (p.ex. dans un forum de discussion sur Internet) ; - comprendre des articles courts ayant un lien direct avec leurs préoccupations.
2. Compréhension orale	Les élèves sont capables de / peuvent :
Domaines familiers et du quotidien	comprendre globalement des enregistrements audios courts qui traitent de leurs préoccupations en langue standard parlée distinctement (p.ex. dans des dialogues ou de brèves interviews).
3. Expression écrite	Les élèves sont capables de / peuvent :
a) Forme	- écrire un courriel personnel en maîtrisant les formulations usuelles de politesse ; - rédiger un texte court.
b) Contenus	- exprimer leur avis brièvement par écrit sur un sujet de leurs préoccupations ; - répondre positivement ou négativement à un courriel.
4. Expression orale	Les élèves sont capables / peuvent :
a) S'exprimer en continu	- décrire brièvement un événement ; - exprimer leur opinion sur un sujet connu.
b) Participer à une conversation	- organiser un petit projet (excursion, fête, etc.), faire des propositions concrètes ; - poser des questions ciblées pour obtenir des informations précises ; - répondre à des questions simples ; - exprimer leur opinion (pour ou contre, avantage, désavantage).



Degré 2

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Compréhension écrite	Les élèves sont capables de / peuvent :
a) Domaines familiers	comprendre des textes plus conséquents dans lesquels sont exprimés des opinions, des appréciations, des points de vue, etc.
b) Domaines de l'actualité	comprendre des textes factuels simples publiés dans des revues, des brochures ou sur Internet.
2. Compréhension orale	Les élèves sont capables de / peuvent :
Domaines familiers et de l'actualité	- comprendre des enregistrements audios courts qui traitent des thèmes d'actualité en langue standard ; - comprendre certains détails d'un enregistrement ; - comprendre les points principaux d'une conversation d'une certaine longueur dans des lieux publics (p.ex. train, restaurant) pour autant que ce soit du langage standard.
3. Expression écrite	Les élèves sont capables de / peuvent :
a) Forme	- écrire un courriel semi-formel en maîtrisant les formulations usuelles de politesse ; - répondre à un courriel semi-formel ; - rédiger un bref commentaire (par exemple sur un forum).
b) Contenus	- exprimer leur avis, leur sentiment sur divers sujets ; - énumérer les avantages et inconvénients de sujets qui les concernent particulièrement ; - décrire des éléments concernant leur personne et leurs préoccupations.
4. Expression orale	Les élèves sont capables de / peuvent :
a) S'exprimer en continu	- exprimer leur opinion sur un sujet familier ou d'actualité en développant une argumentation simple ; - expliquer un processus avec des mots simples (p.ex. le déroulement d'une activité, le maniement d'un appareil, la confection d'un plat) ; - décrire un événement avec un vocabulaire plus nuancé ; - faire le compte-rendu d'une situation vécue ; - exprimer des sentiments, des préférences.
b) Participer à une conversation	- engager une conversation et l'entretenir ; - réagir aux propos de l'interlocuteur ; - mettre en place un projet concret avec des partenaires ; - interagir avec des jeunes de leur âge en langue standard parlée distinctement.



Degré 3

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Compréhension écrite	Les élèves sont capables de / peuvent :
a) Domaines familiers	comprendre des textes conséquents (de niveau B1) dans lesquels sont exprimés des opinions, des appréciations, des points de vue, etc.
b) Domaines de l'actualité	comprendre des textes factuels publiés dans des revues, des brochures ou sur Internet.
2. Compréhension orale	Les élèves sont capables de / peuvent :
Domaines familiers et de l'actualité	- comprendre des enregistrements sur différents domaines du quotidien et de l'actualité en langue standard, par exemple des interviews, des entretiens, des enquêtes, etc. ; - comprendre une conversation d'une certaine longueur dans des lieux publics (p.ex. train, restaurant) pour autant que ce soit du langage standard ; - comprendre de brèves instructions détaillées.
3. Expression écrite	Les élèves sont capables de / peuvent :
a) Forme	- écrire une lettre de postulation dans leur domaine spécifique ; - rédiger un commentaire argumenté (par exemple sur un forum).
b) Contenus	- exprimer leur avis de façon détaillée sur divers sujets ; - énumérer les avantages et inconvénients de sujets variés ; - réagir à une annonce, à une situation et demander un complément d'informations.
4. Expression orale	Les élèves sont capables de / peuvent :
a) S'exprimer en continu	- exprimer leur opinion sur un sujet familier ou d'actualité en développant une argumentation plus complexe ; - décrire un événement ou des processus avec un vocabulaire riche et varié ; - exprimer des sentiments par rapport à un événement vécu ; - avoir des stratégies pour maintenir la conversation : faire des pauses pour réfléchir à la manière de poursuivre ou pour se corriger ; - être capable de reformuler ; - être capable de captiver le public et de s'assurer que ce dernier suit.
b) Participer à une conversation	- intervenir d'une manière spontanée et argumenter ; - dire que quelque chose pose problème et en expliquer les raisons ; - exprimer leur opinion de manière nuancée et avec un vocabulaire précis ; - exprimer leur désaccord et le justifier ; - collaborer à l'élaboration d'un projet concret et riche ; - interagir avec des germanophones en langue standard.



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

Les élèves sont capables d'utiliser des ressources (dictionnaire, dictionnaire en ligne, sites internet, bibliothèque, etc.). De même, elles et ils peuvent s'autoévaluer, se responsabiliser en adaptant leurs apprentissages en fonction des évaluations reçues. Les élèves sont capables de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre leurs objectifs.

Compétences réflexives

Les élèves sont capables de prendre de la distance, voire de se montrer autocritique ainsi que de construire un argumentaire développé et d'exprimer leur avis.

Compétences sociales

Les élèves sont capables de travailler en équipe, tout en respectant leurs partenaires et leurs sensibilités. Elles et ils sont à l'écoute et contribuent à un climat de travail constructif.

Compétences d'expression

Les élèves sont capables de s'exprimer d'une manière compréhensible avec un débit naturel tout en utilisant un vocabulaire adapté à la situation. Elles et ils sont capables de défendre leur opinion et d'exprimer un avis nuancé, à l'oral comme à l'écrit. Les élèves sont également capables de s'exprimer en public.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

D'une manière autonome, les élèves mettent en place leurs propres stratégies d'apprentissage et de gestion du temps. Elles et ils sont capables de s'adapter à chaque situation afin d'atteindre les objectifs fixés.

Compétences en informatique

L'utilisation des ressources informatiques (traitement de texte, Powerpoint, applications, Internet, outils en ligne, laboratoire de langue, etc.) contribue à l'acquisition des compétences digitales.

Elles et ils sont aussi capables de prendre du recul par rapport à certaines informations/images lues ou vues sur internet et de développer un esprit critique face au monde digital (par ex. l'utilisation des réseaux sociaux, différencier le vrai du faux, prendre du recul par rapport à l'information, etc.)

Aptitudes pratiques

La communication et l'interaction sont deux compétences prioritaires de ce domaine. Ainsi, l'acquisition du vocabulaire spécifique, les mises en situation et les jeux de rôle permettent d'être à l'aise dans une situation réelle.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Les élèves travaillent sur la base d'un manuel d'enseignement qui amène au niveau B1 et utilisent régulièrement des outils numériques.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'école fixe les modalités et le nombre d'évaluations minimal, ce qui permet de baliser les apprentissages. Durant l'année, les quatre compétences sont évaluées.

7. EXAMENS

L'école fixe les modalités des examens ; les élèves sont évalué·e·s à l'écrit et à l'oral sur la base des quatre compétences et des thématiques traitées durant leur formation. L'examen oral est un examen à deux (ou à trois en cas de nombre impair). L'examen écrit dure 120 minutes. Une certification officielle et reconnue du niveau B1 permet d'être exempté·e de l'examen d'allemand.



	3PE
Nombre de périodes	6

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L2 ALLEMAND CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'allemand étant une langue importante au niveau national et européen, l'objectif est de sensibiliser les élèves aux situations de communication les plus courantes qu'elles et ils rencontreront dans le domaine de la pédagogie, à l'oral ou à l'écrit.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Au terme de la formation d'école de culture générale, le niveau attendu dans la section pédagogie est le B1 du CECR (= cadre européen commun de références pour les langues). Des aspects du niveau B2, visé au terme de l'année de maturité spécialisée pédagogie qui suivra, peuvent déjà être abordés dans le cadre des heures du domaine spécifique.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Les compétences visées sont semblables aux compétences générales décrites dans le PEC du cours de base ; un accent particulier est mis sur le domaine de la pédagogique : le travail avec les enfants ; le monde scolaire ; les apprentissages ; etc. Compréhension écrite : les élèves sont capables de comprendre des textes conséquents, parus dans les médias, en lien avec leur domaine. Compréhension orale : les élèves sont capables de comprendre des enregistrements audios (interviews, entretiens) en lien avec leur option et d'en saisir certaines nuances. Expression écrite : les élèves sont capables de rédiger un commentaire argumenté sur un thème propre à leur domaine spécifique, d'exprimer leur opinion, de citer des avantages et des désavantages d'une situation donnée, de demander des compléments d'information. Expression orale : les élèves sont capables de s'exprimer en continu sur un thème propre à leur domaine spécifique, en donnant leur avis et en argumentant ; les élèves sont également capables de participer à une conversation en petit ou en plus grand groupe.
----------------	--



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Voir PEC généraux : les élèves sont capables d'utiliser des ressources (dictionnaire, dictionnaire en ligne, sites internet, bibliothèque, etc.). De même, elles et ils peuvent s'autoévaluer, se responsabiliser en adaptant leurs apprentissages à l'aide des évaluations reçues. Les élèves sont capables de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre leurs objectifs.

Compétences réflexives

- Voir PEC généraux : les élèves sont capables de prendre de la distance, voire de se montrer autocritique, ainsi que de construire un argumentaire développé et d'exprimer leur avis.
- Les élèves sont capables de se projeter dans leur domaine, de faire des liens avec les expériences vécues lors de stages, par exemple.

Compétences sociales

- Voir PEC généraux : les élèves sont capables de travailler en équipe, tout en respectant leurs partenaires et leurs sensibilités. Elles et ils sont à l'écoute et contribuent à un climat de travail constructif.

Compétences d'expression

- Voir PEC généraux : les élèves sont capables de s'exprimer d'une manière compréhensible avec un débit naturel tout en utilisant un vocabulaire adapté à la situation. Ils et elles sont capables de défendre leur opinion et d'exprimer un avis nuancé, à l'oral comme à l'écrit.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Voir PEC généraux : d'une manière autonome, les élèves mettent en place leurs propres stratégies d'apprentissage et de gestion du temps. Elles et ils sont capables de s'adapter à chaque situation afin d'atteindre les objectifs fixés.

Compétences en informatique

- Voir PEC généraux : l'utilisation des ressources informatiques (traitement de texte, Powerpoint, applications, Internet, outils en ligne, etc.) contribue à l'acquisition des compétences digitales.
- Ils et elles sont aussi capables de prendre du recul par rapport à certaines informations/images lues ou vues sur internet et de développer un esprit critique face au monde digital (par ex. l'utilisation des réseaux sociaux, différencier le vrai du faux, prendre du recul par rapport à l'information, etc.).



Aptitudes pratiques

- Voir PEC généraux : la communication et l'interaction sont deux compétences prioritaires. Ainsi, l'acquisition du vocabulaire spécifique, les mises en situation et les jeux de rôle permettent aux élèves d'être à l'aise dans une situation réelle.
- Les élèves sont capables d'utiliser des ressources - sites, revues, reportages, etc. - en lien avec leur domaine spécifique.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Les élèves travaillent sur la base de documents (niveau B1) fournis par les enseignants et utilisent régulièrement des outils numériques.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis en lien avec le domaine spécifique sont évalués au travers de différentes sortes de travaux en lien avec les quatre compétences langagières.

7. EXAMENS

Les acquis en lien avec le domaine spécifique ne font pas l'objet d'un examen.



	3SA
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L2 ALLEMAND CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'allemand étant une langue importante au niveau national et européen, l'objectif est de sensibiliser les élèves aux situations de communication les plus courantes qu'ils et ils rencontreront dans le domaine de la santé et des sciences expérimentales, à l'oral ou à l'écrit.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les compétences sont celles attendues au niveau B1 du CECR (cadre européen commun de références pour les langues).

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Les compétences visées sont semblables aux compétences générales décrites dans les PEC généraux ; un accent particulier est mis sur le domaine de la santé : rendez-vous chez un médecin ; le monde de l'hôpital ; un appel aux urgences ; le corps humain ; les professions médicales ; les bienfaits et les risques pour la santé, etc. Compréhension écrite : les élèves sont capables de comprendre des textes conséquents, parus dans les médias, en lien avec leur domaine. Compréhension orale : les élèves sont capables de comprendre des enregistrements audio (interviews, entretiens) en lien avec leur option et d'en saisir certaines nuances. Expression écrite : les élèves sont capables de rédiger un commentaire argumenté sur un thème propre à leur domaine spécifique, d'exprimer leur opinion, de citer des avantages et des désavantages d'une situation donnée, de demander des compléments d'information. Expression orale : les élèves sont capables de s'exprimer en continu sur un thème propre à leur domaine spécifique, en donnant leur avis et en argumentant ; les élèves sont également capables de participer à une conversation en petit ou en plus grand groupe.
----------------	---



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Voir PEC généraux : Les élèves sont capables d'utiliser des ressources (dictionnaire, dictionnaire en ligne, sites internet, bibliothèque, etc.). De même, elles et ils peuvent s'autoévaluer, se responsabiliser en adaptant leurs apprentissages en fonction des évaluations reçues. Les élèves sont capables de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre leurs objectifs.

Compétences réflexives

- Voir PEC généraux : Les élèves sont capables de prendre de la distance, voire de se montrer autocritique ainsi que de construire un argumentaire développé et d'exprimer leur avis.
- Les élèves sont capables de se projeter dans leur domaine, de faire des liens avec les expériences vécues lors de stages p.ex.

Compétences sociales

- Voir PEC généraux : Les élèves sont capables de travailler en équipe, tout en respectant leurs partenaires et leurs sensibilités. Elles et ils sont à l'écoute et contribuent à un climat de travail constructif.

Compétences d'expression

- Voir PEC généraux : Les élèves sont capables de s'exprimer d'une manière compréhensible avec un débit naturel tout en utilisant un vocabulaire adapté à la situation. Elles et ils sont capables de défendre leur opinion et d'exprimer un avis nuancé, à l'oral comme à l'écrit.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Voir PEC généraux : D'une manière autonome, les élèves mettent en place leurs propres stratégies d'apprentissage et de gestion du temps. Elles et ils sont capables de s'adapter à chaque situation afin d'atteindre les objectifs fixés.

Compétences en informatique

- PECS généraux : L'utilisation des ressources informatiques (traitement de texte, Powerpoint, applications, Internet, outils en ligne, etc.) contribue à l'acquisition des compétences digitales.
- Elles et ils sont aussi capables de prendre du recul par rapport à certaines informations/images lues ou vues sur internet et de développer un esprit critique face au monde digital (par ex. l'utilisation des réseaux sociaux, différencier le vrai du faux, prendre du recul par rapport à l'information, etc.).



Aptitudes pratiques

- Voir PEC généraux : La communication et l'interaction sont deux compétences prioritaires. Ainsi, l'acquisition du vocabulaire spécifique, les mises en situation et les jeux de rôle permettent d'être à l'aise dans une situation réelle.
- Les élèves sont capables d'utiliser des ressources spécifiques à leur domaine : sites, revues, émissions, etc. en lien avec leur domaine spécifique.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Les élèves travaillent sur la base de documents (niveau B1) fournis par les enseignants et utilisent régulièrement des outils numériques.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis en lien avec le domaine spécifique sont évalués au travers de différentes sortes de travaux en lien avec les quatre compétences langagières.

7. EXAMENS

Les acquis en lien avec le domaine spécifique ne font pas l'objet d'un examen.



	3TS
Nombre de périodes	1

PLAN D'ETUDES POUR LA DISCIPLINE :

L2 ALLEMAND CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL

SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'allemand étant une langue importante au niveau national et européen, l'objectif est que les élèves soient sensibilisés aux situations de communication les plus courantes propres qu'elles et ils rencontreront dans le domaine du travail social, à l'oral ou à l'écrit.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les compétences sont celles attendues au niveau B1 du CECR (cadre européen commun de référence pour les langues).

3. DOMAINES D'APRENTISSAGE

Degré 3	Les compétences visées sont semblables aux compétences générales décrites dans les PECS généraux ; un accent particulier est mis sur le domaine social : l'être humain dans son environnement social ; l'intérêt pour l'autre ; le respect de l'autre ; la solidarité ; la société multiculturelle ; l'expression de sentiments ; la proposition d'aide ; le travail avec les enfants ; etc. Compréhension écrite : les élèves sont capables de comprendre des textes conséquents, parus dans les médias, en lien avec leur domaine. Compréhension orale : les élèves sont capables de comprendre des enregistrements audio (interviews, entretiens) en lien avec leur option et d'en saisir certaines nuances. Expression écrite : les élèves sont capables de rédiger un commentaire argumenté sur un thème propre à leur domaine spécifique, d'exprimer leur opinion, de citer des avantages et des désavantages d'une situation donnée, de demander des compléments d'information. Expression orale : les élèves sont capables de s'exprimer en continu sur un thème propre à leur domaine spécifique, en donnant leur avis et en argumentant ; les élèves sont également capables de participer à une conversation en petit ou en plus grand groupe.
----------------	--



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Voir PEC généraux : les élèves sont capables d'utiliser des ressources (dictionnaire, dictionnaire en ligne, sites internet, bibliothèque, etc.). De même, elles et ils peuvent s'autoévaluer, se responsabiliser en adaptant leurs apprentissages en fonction des évaluations reçues. Les élèves sont capables de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre leurs objectifs.

Compétences réflexives

- Voir PEC généraux : les élèves sont capables de prendre de la distance, voire de se montrer autocritique ainsi que de construire un argumentaire développé et d'exprimer leur avis.
- Les élèves sont capables de se projeter dans leur domaine, de faire des liens avec les expériences vécues lors de stages, par exemple.

Compétences sociales

- Voir PEC généraux : les élèves sont capables de travailler en équipe, tout en respectant leurs partenaires et leurs sensibilités. Elles et ils sont à l'écoute et contribuent à un climat de travail constructif.

Compétences d'expression

- Voir PEC généraux : les élèves sont capables de s'exprimer d'une manière compréhensible avec un débit naturel tout en utilisant un vocabulaire adapté à la situation. Elles et ils sont capables de défendre leur opinion et d'exprimer un avis nuancé, à l'oral comme à l'écrit.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Voir PEC généraux : d'une manière autonome, les élèves mettent en place leurs propres stratégies d'apprentissage et de gestion du temps. Elles et ils sont capables de s'adapter à chaque situation afin d'atteindre les objectifs fixés.

Compétences en informatique

- Voir PEC généraux : l'utilisation des ressources informatiques (traitement de texte, Powerpoint, applications, Internet, outils en ligne, etc.) contribue à l'acquisition des compétences digitales.
- Elles et ils sont aussi capables de prendre du recul par rapport à certaines informations/images lues ou vues sur internet et de développer un esprit critique face au monde digital (par ex. l'utilisation des réseaux sociaux, différencier le vrai du faux, prendre du recul par rapport à l'information, etc.).



Aptitudes pratiques

- Voir PEC généraux : la communication et l'interaction sont deux compétences prioritaires. Ainsi, l'acquisition du vocabulaire spécifique, les mises en situation et les jeux de rôle permettent d'être à l'aise dans une situation réelle.
- Les élèves sont capables d'utiliser des ressources spécifiques à leur domaine : sites, revues, émissions, etc. en lien avec leur domaine spécifique.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Les élèves travaillent sur la base de documents (niveau B1) fournis par les enseignants et utilisent régulièrement des outils numériques.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis en lien avec le domaine spécifique sont évalués au travers de différentes sortes de travaux en lien avec les quatre compétences langagières.

7. EXAMENS

Les acquis en lien avec le domaine spécifique ne font pas l'objet d'un examen.



	1CG	2CG	3CG
Nombre de périodes	3	3	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L3 ANGLAIS

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'anglais est une langue universelle utilisée comme moyen de communication dans le monde entier. Sa maîtrise est un outil de communication capital et son enseignement se doit de privilégier à la fois les stratégies d'expression et d'interaction orales ainsi que les compétences en matière de compréhension et de rédaction de textes écrits.

L'enseignement de l'anglais vise à familiariser les élèves avec la culture et les modes de vie anglo-saxons. Il vise également à promouvoir un esprit d'ouverture à l'égard des autres cultures et de l'intérêt pour leurs spécificités.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Le niveau à atteindre est le « B1 » selon l'échelle globale du CECR au terme de la 3^{ème} année.

« [L'élève est un] utilisateur indépendant [qui] peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée ».

Portfolio européen des langues – Conseil de l'Europe

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Consolidation des acquis de l'école secondaire : • Compréhension orale de niveau A2 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut comprendre suffisamment pour pouvoir répondre à des besoins concrets, à condition que la diction soit claire et le débit lent ; - peut comprendre des expressions et des mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate (par exemple, informations personnelles et familiales de base, achats, géographie locale, emploi). • Compréhension écrite de niveau A2 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne ou relative au travail ; - peut comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent, y compris un vocabulaire internationalement partagé.
---------	--



	• Production orale de niveau A2 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées. • Production écrite de niveau A2 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que "et", "mais" et "parce que".
Degré 2	Maîtrise des acquis du degré 1 et progression vers le niveau B1 : • Compréhension orale de niveau A2-B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - commence à pouvoir comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant ; - commence à pouvoir comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts. • Compréhension écrite de niveau A2-B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - commence à pouvoir lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension. • Production orale de niveau A2-B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - commence à pouvoir assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points. • Production écrite de niveau A2-B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - commence à pouvoir écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments directs en une séquence littéraire.
Degré 3	Maîtrise et acquisition des compétences langagières requises au niveau B1 : • Compréhension orale de niveau B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant ; - peut comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts. • Compréhension écrite de niveau B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.



	• Production orale de niveau B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points. • Production écrite de niveau B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments directs en une séquence littéraire.
--	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Apprentissage autonome ;
- Responsabilité personnelle ;
- Capacité d'organisation.

Compétences réflexives

- Aptitude à établir un bilan des connaissances ;
- Autocritique ;
- Capacité d'analyse.
-

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe ;
- Entraide ;
- Respect et écoute d'autrui.

Compétences d'expression

- Capacité à adapter son registre selon l'interlocuteur/trice ;
- Capacité à prendre la parole devant un auditoire/un public ;
- Capacité à rédiger de manière cohérente, claire et compréhensible, avec une orthographe et une ponctuation correcte en respectant les usages relatifs à la présentation et à la subdivision en paragraphes.¹

Aptitudes au travail et à l'apprentissage

- Apprendre à apprendre (stratégies d'apprentissage) ;
- Se fixer des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalisables et temporellement définis).

Compétences en informatique

- Entreprendre une recherche ;
- Juger des sources d'information ;
- Utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- Maîtrise de base des outils de bureautique communs ;
- Maîtrise des outils multimédia.

¹ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP.



Aptitudes pratiques

- Présentation orale en groupe ou individuelle à l'aide d'un outil informatique ;
- Prise de notes ;
- Rédaction d'un texte sur un support numérique ou papier ;
- Lecture et restitution de la compréhension de textes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Un support grammatical (en version papier ou numérique) est utilisé afin de consolider les connaissances, de même qu'un ouvrage de référence et/ou des listes pour le vocabulaire.

Les moyens d'enseignement et les dispositifs didactiques doivent être aussi variés que possible et encourager l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'anglais évalue les élèves sous différentes formes, en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

En troisième année, la note annuelle d'anglais sera composée de la note ciblée à l'option et de la note du cours général, qui seront combinées au prorata du nombre d'heures (1:2).

7. EXAMENS

L'examen est commun aux trois options.

La durée de l'examen écrit est de 120 minutes.

Il comprend une partie de compréhension orale qui comptera pour la note de l'examen oral et de trois parties comptant pour la note de l'examen écrit.

La note de l'examen écrit est composée de :

1. Une partie de compréhension écrite ;
2. Une partie d'utilisation de la langue visant à tester l'acquisition de structures grammaticales et lexicales ;
3. Une partie d'expression écrite.

La note de l'examen oral est composée de :

1. Une partie de compréhension orale, qui a lieu au début de l'examen écrit ;
2. Une partie d'expression orale, par paires ou groupes de trois (si nombre impair), durant laquelle les élèves sont évalué·e·s sur leur capacité à interagir avec autrui et à s'exprimer lors de divers exercices faisant référence à la vie de tous les jours.

La partie d'expression orale comptant pour la note d'examen oral dure 15 minutes (20 minutes dans le cas d'un groupe de 3 élèves), sans temps de préparation.



	3PE
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L3 ANGLAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

« Les élèves se préparent à des professions dans lesquelles la communication occupe une place prépondérante [...].

L'acquisition de compétences langagières en anglais constitue un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée [...].

Au terme de leur formation dans la troisième langue nationale ou en anglais [...] les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe, en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions ainsi que leurs sentiments.

Elles et ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements, l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur, rédigés dans une langue standard. Elles et ils savent également y trouver des informations ciblées.

Elles et ils peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments et d'idées. »²

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Le niveau à atteindre est le « B1 » selon l'échelle globale du CECR au terme de la 3^{ème} année. « [L'élève est un] utilisateur indépendant [qui] peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée. »³

De plus, il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel pédagogie.

² Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP, p.26.

³ Portfolio européen des langues – Conseil de l'Europe



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Maîtrise et acquisition de compétences langagières requises au niveau B1 + pour le domaine SPÉCIFIQUE pédagogie. Il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel pédagogie, grâce à la lecture de textes et/ou d'articles, la rédaction de courts textes, par le biais de jeux de rôles, de mises en situations et d'écoutes diverses. De plus, lesdites compétences langagières seront approfondies de manière à favoriser la transition au niveau B2.
---------	--

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Apprentissage autonome ;
- Responsabilité personnelle ;
- Capacité d'organisation.

Compétences réflexives

- Aptitude à établir un bilan des connaissances ;
- Autocritique ;
- Capacité d'analyse.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe ;
- Entraide ;
- Respect et écoute d'autrui.

Compétences d'expression

- Capacité à adapter son registre selon l'interlocuteur/trice ;
- Capacité à prendre la parole devant un auditoire/un public ;
- Capacité à rédiger de manière cohérente, claire et compréhensible, avec une orthographe et une ponctuation correcte en respectant les usages relatifs à la présentation et à la subdivision en paragraphes.⁴

Aptitudes au travail et à l'apprentissage

- Apprendre à apprendre (stratégies d'apprentissage) ;
- Se fixer des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalisables et temporellement définis).

⁴ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP.



Compétences en informatique

- Entreprendre une recherche ;
- Juger des sources d'information ;
- Utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- Acquérir la maîtrise de base des outils de bureautique communs ;
- Maîtriser les outils multimédia.

Aptitudes pratiques

- Présentation orale en groupe ou individuelle à l'aide d'un outil informatique ;
- Prise de notes ;
- Rédaction d'un texte sur un support numérique ;
- Lecture et restitution de la compréhension de textes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Un ouvrage de référence et/ou des listes pour le vocabulaire ;
- Les moyens d'enseignement et les dispositifs didactiques doivent être aussi variés que possible et permettre d'encourager l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'anglais évalue les élèves sous différentes formes, en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

7. EXAMENS

Pas d'examen *spécifique*.



	3SA
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L3 ANGLAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

« Les élèves se préparent à des professions dans lesquelles la communication occupe une place prépondérante [...].

L'acquisition de compétences langagières en anglais constitue un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée [...].

Au terme de leur formation dans la troisième langue nationale ou en anglais [...] les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe, en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions ainsi que leurs sentiments.

Elles et ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements, l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur, rédigés dans une langue standard. Elles et ils savent également y trouver des informations ciblées.

Elles et ils peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments et d'idées ». ⁵

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Selon l'échelle globale du CECR, le niveau B1 doit être atteint au terme de la 3^{ème}.

« [L'élève est un] utilisateur indépendant [qui] peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée ». ⁶

De plus, il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel santé.

⁵ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP, p.26.

⁶ Portfolio européen des langues – Conseil de l'Europe



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Maîtrise et acquisition des compétences langagières requises au niveau B1, pour le domaine SPÉCIFIQUE santé. Il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel santé, grâce à la lecture de textes et/ou d'articles, la rédaction de courts textes, par le biais de jeux de rôles, de mises en situations et d'écoutes diverses.
---------	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Apprentissage autonome ;
- Responsabilité personnelle ;
- Capacité d'organisation.

Compétences réflexives

- Aptitude à établir un bilan des connaissances ;
- Autocritique ;
- Capacité d'analyse.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe ;
- Entraide ;
- Respect et écoute d'autrui.

Compétences d'expression

- Capacité à adapter son registre selon l'interlocuteur/trice ;
- Capacité à prendre la parole devant un auditoire/un public ;
- Capacité à rédiger de manière cohérente, claire et compréhensible, avec une orthographe et une ponctuation correcte en respectant les usages relatifs à la présentation et à la subdivision en paragraphes⁷.

Aptitudes au travail et à l'apprentissage

- Apprendre à apprendre (stratégies d'apprentissage) ;
- Se fixer des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalisables et temporellement définis).

⁷ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP.



Compétences en informatique

- Entreprendre une recherche ;
- Juger des sources d'information ;
- Utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- Maîtrise de base des outils de bureautique communs ;
- Maîtrise des outils multimédia.

Aptitudes pratiques

- Présentation orale en groupe ou individuelle à l'aide d'un outil informatique ;
- Prise de notes ;
- Rédaction d'un texte sur un support numérique ou papier ;
- Lecture et restitution de la compréhension de textes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Un ouvrage de référence et/ou des listes pour le vocabulaire ;
- Les moyens d'enseignement et les dispositifs didactiques doivent être aussi variés que possible et encourager l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'anglais évalue les élèves sous différentes formes, en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

7. EXAMENS

Pas d'examen *spécifique*.



	3TS
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L3 ANGLAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL

SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

« Les élèves se préparent à des professions dans lesquelles la communication occupe une place prépondérante [...].

L'acquisition de compétences langagières en anglais constitue un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée [...].

Au terme de leur formation dans la troisième langue nationale ou en anglais [...] les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe, en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions ainsi que leurs sentiments.

Elles et ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements, l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur, rédigés dans une langue standard. Elles et ils savent également y trouver des informations ciblées.

Elles et ils peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments et d'idées ». ⁸

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Selon l'échelle globale du CECR, le niveau B1 doit être atteint au terme de la 3^{ème}.

« [L'élève est un] utilisateur indépendant [qui] peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée ». ⁹

De plus, il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel travail social.

⁸ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP, p.26.

⁹ Portfolio européen des langues – Conseil de l'Europe



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Maîtrise et acquisition des compétences langagières requises au niveau B1, pour le domaine SPÉCIFIQUE travail social. Il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel travail social, grâce à la lecture de textes et/ou d'articles, la rédaction de courts textes, par le biais de jeux de rôles, de mises en situations et d'écoutes diverses.
----------------	--

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Apprentissage autonome ;
- Responsabilité personnelle ;
- Capacité d'organisation.

Compétences réflexives

- Aptitude à établir un bilan des connaissances ;
- Autocritique ;
- Capacité d'analyse.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe ;
- Entraide ;
- Respect et écoute d'autrui.

Compétences d'expression

- Capacité à adapter son registre selon l'interlocuteur/trice ;
- Capacité à prendre la parole devant un auditoire/un public ;
- Capacité à rédiger de manière cohérente, claire et compréhensible, avec une orthographe et une ponctuation correcte en respectant les usages relatifs à la présentation et à la subdivision en paragraphes¹⁰.

Aptitudes au travail et à l'apprentissage

- Apprendre à apprendre (stratégies d'apprentissage) ;
- Se fixer des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalisables et temporellement définis).

¹⁰ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP.



Compétences en informatique

- Entreprendre une recherche ;
- Juger des sources d'information ;
- Utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- Maîtrise de base des outils de bureautique communs ;
- Maîtrise des outils multimédia.

Aptitudes pratiques

- Présentation orale en groupe ou individuelle à l'aide d'un outil informatique ;
- Prise de notes ;
- Rédaction d'un texte sur un support numérique ou papier ;
- Lecture et restitution de la compréhension de textes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Un ouvrage de référence et/ou des listes pour le vocabulaire ;
- Les moyens d'enseignement et les dispositifs didactiques doivent être aussi variés que possible et encourager l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'anglais évalue les élèves sous différentes formes, en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

7. EXAMENS

Pas d'examen *spécifique*.



	1CG
Nombre de périodes	2

PLAN D'ETUDES POUR LA DISCIPLINE : ARTS VISUELS – DESSIN (1CG)

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

- Développement de l'imagination.
- Approche pratique et théorique.
- Résolution de problématiques.
- Matérialisation de la pensée.

Le travail en deux dimensions concourt, avec les autres disciplines, à assurer l'évolution harmonieuse de la personnalité de l'élève et l'aide à mieux saisir le monde dans lequel il vit. En plaçant l'élève face à une problématique, nous l'invitons à faire une proposition personnelle en vue de sa « résolution ». Cette pratique libère des forces créatrices chez les élèves. Elle permet l'expression d'initiatives personnelles en incitant les élèves à produire des « œuvres plastiques » ou « artefacts » issus de l'observation, de la sensation, du souvenir ou de l'imagination. La finalité du cours des Arts Visuels- Dessin est de donner à l'élève les instruments les plus adéquats pour devenir une actrice ou un acteur entreprenant et inventif dans ses formations et professions futures.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Entretenir, développer et affiner la motricité fine.
- Découvrir, expérimenter différents supports et techniques de travail.
- Observer et interpréter les formes du vivant en deux dimensions.
- Traduire le volume en deux dimensions.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Observation, sens, imagination, expérimentation, émotion, intuition, réflexion, création, acquisition de techniques.
---------	--

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Travailler d'après une consigne.
- Développer sa curiosité.
- Expérimenter.
- Interpréter de façon personnelle.
- Prendre soin du matériel.



Compétences réflexives

- Se mettre au travail.
- Se remettre en question.
- Se documenter.
- Dépasser les stéréotypes.
- Développer des idées sur un thème donné.

Compétences sociales

- Travailler en groupe.
- Partager son point de vue.
- Formuler sa pensée.
- Prendre des initiatives.
- Se mobiliser pour les rangements.

Compétences d'expression

- Argumenter son travail.
- Traduire une idée en image.
- Dépasser les idées communes et le premier degré.
- Développer une sensibilité personnelle.
- Projeter et/ou insérer l'image dans l'environnement.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Se concentrer.
- Planifier et gérer le temps.
- Ecouter l'autre.
- Être ouvert d'esprit.
- Prendre des risques.
- Développer sa curiosité et son sens de l'humour.

Compétences en informatique

- Rechercher des informations.
- Utiliser des moteurs de recherche.
- Utiliser un smartphone (photo numérique, vidéo).
- Transférer des fichiers.

Aptitudes pratiques

- Maîtriser les outils proposés.
- Utiliser diverses techniques (crayon, fusain, encre de chine, gravure, etc...).
- Organiser et gérer son temps et le matériel.
- Se mobiliser pour les rangements.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Le travail en deux dimensions a pour objectif premier de promouvoir et développer les capacités de l'élève à communiquer par l'image, en créant et en explorant de nouvelles techniques et en s'exprimant sur différents supports. Le dessin permet à l'élève de prendre conscience de ses capacités créatives. De nombreuses stratégies sont utilisées pour renforcer la création: dessiner de mémoire, dessiner d'après un modèle, dessiner sur le vif, élaborer des scénarii, photographier, etc. Le champ d'exploration est illimité.
- Des exemples donnés de travaux d'élèves ou d'artistes, des visites de galeries ou de musées, des travaux interdisciplinaires (afin de montrer que l'art n'appartient pas à une sphère isolée), peuvent servir d'approche à un nouveau travail.
- Les supports et ressources à mobiliser pour un travail sont : son propre imaginaire, les documents et les exemples qui se trouvent dans la classe et dans l'école, la médiathèque du Lycée, le réseau des documents de la BPU et internet (outils externes : ordinateur, smartphone, projecteur, etc.).
- Dans la transmission d'images (pour montrer des documents ou des travaux, agrandir et reproduire un travail), l'ordinateur et le projecteur vidéo, le tableau noir, la photocopieuse, le rétroprojecteur, etc. sont des outils nécessaires.
- Le travail est individuel, par groupe ou en duo.
- Le travail par postes (croquis/mise en couleur/encrage etc..) pour autonomiser les élèves peut être pratiqué.
- Une variation de la durée des projets est préconisée.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances de l'élève sont évaluées régulièrement, tout au long de l'année afin de valoriser les compétences acquises.

Cette évaluation permet également de repérer les manques et d'y revenir.

Les évaluations se font, sous la forme d'exercices pratiques, dans les différentes techniques explorées. Il s'agit d'évaluer les élèves dans différentes situations de travail et d'expression.

L'évaluation se fait au travers de :

- Créations personnelles (individuelles ou collectives) sur thème/technique/format libre et/ou imposé.
- Les critères dépendent de la nature du travail comme : composition, couleur, complexité, singularité, maîtrise technique, etc.
- L'attitude face au travail, l'implication et le comportement entrent en ligne de compte dans l'évaluation.

7. EXAMENS

Pas d'examen.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : ARTS VISUELS – DESSIN (3TS)

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

- Développement de l'imagination ;
- Approche pratique et théorique ;
- Résolution de problématiques ;
- Matérialisation de la pensée.

Le travail en deux dimensions concourt, avec les autres disciplines, à assurer l'évolution harmonieuse de la personnalité de l'élève et l'aide à mieux saisir le monde dans lequel il vit. En plaçant l'élève face à une problématique, nous l'invitons à faire une proposition personnelle en vue de sa « résolution ». Cette pratique libère des forces créatrices chez les élèves. Elle permet l'expression d'initiatives personnelles en incitant les élèves à produire des « œuvres plastiques » ou « artefacts » issus de l'observation, de la sensation, du souvenir ou de l'imagination. La finalité du cours des Arts Visuels- Dessin est de donner à l'élève les instruments les plus adéquats pour devenir un acteur entreprenant et inventif dans ses formations et professions futures.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Entretenir, développer et affiner la motricité fine.
- Découvrir, expérimenter différents supports et techniques de travail.
- Observer et interpréter les formes du vivant en deux dimensions.
- Traduire le volume en deux dimensions.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Observation, sens, imagination, expérimentation, émotion, intuition, réflexion, création, acquisition de techniques
---------	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Travailler d'après consigne.
- Développer sa curiosité.
- Expérimenter.
- Interpréter de façon personnelle.
- Prendre soin du matériel.



Compétences réflexives

- Se mettre au travail ;
- Se remettre en question ;
- Se documenter ;
- Dépasser les stéréotypes ;
- Développer des idées sur un thème donné.

Compétences sociales

- Travailler en groupe ;
- Partager son point de vue ;
- Formuler sa pensée ;
- Prendre des initiatives ;
- Se mobiliser pour les rangements.

Compétences d'expression

- Argumenter son travail ;
- Traduire une idée en image ;
- Dépasser les idées communes et le premier degré ;
- Développer une sensibilité personnelle ;
- Projeter et/ou insérer l'image dans l'environnement.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Se concentrer ;
- Planifier et gérer le temps ;
- Écouter l'autre ;
- Être ouvert d'esprit ;
- Prendre des risques ;
- Développer sa curiosité et son sens de l'humour.

Compétences en informatique

- Rechercher des informations ;
- Utiliser des moteurs de recherche ;
- Utiliser un smartphone (photo numérique, vidéo) ;
- Transférer des fichiers.

Aptitudes pratiques

- Maîtriser les outils proposés ;
- Utiliser diverses techniques (crayon, fusain, encre de chine, gravure, etc.) ;
- organiser et gérer son temps et le matériel ;
- se mobiliser pour les rangements.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Le travail en deux dimensions a pour objectif premier de promouvoir et développer les capacités de l'élève à communiquer par l'image, en créant et en explorant de nouvelles techniques et en s'exprimant sur différents supports. Le dessin permet à l'élève de prendre conscience de ses capacités créatives. De nombreuses stratégies sont utilisées pour renforcer la création : dessiner de mémoire, dessiner d'après un modèle, dessiner sur le vif, élaborer des scénarii, photographier, etc. Le champ d'exploration est illimité.
- Des exemples donnés de travaux d'élèves ou d'artistes, des visites de galeries ou de musées, des travaux interdisciplinaires (afin de montrer que l'art n'appartient pas à une sphère isolée), peuvent servir d'approche à un nouveau travail.
- Les supports et ressources à mobiliser pour un travail sont : son propre imaginaire, les documents et les exemples qui se trouvent dans la classe et dans l'école, la médiathèque du lycée, le réseau des documents de la BPU et internet (Outils externes : ordinateur, smartphone, projecteur, etc.).
- Dans la transmission d'images (pour montrer des documents ou des travaux, agrandir et reproduire un travail), l'ordinateur et le projecteur vidéo, le tableau noir, la photocopieuse, le rétroprojecteur, etc. sont des outils nécessaires.
- Le travail est individuel, par groupe ou en duo.
- Le travail par postes (croquis/mise en couleur/encrage etc..) pour autonomiser les élèves peut être pratiqué.
- Une variation de la durée des projets est préconisée.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances de l'élève sont évaluées régulièrement, tout au long de l'année afin de valoriser les compétences acquises.

Cette évaluation permet également de repérer les manques et d'y revenir.

Les évaluations se font sous la forme d'exercices pratiques dans les différentes techniques explorées. Il s'agit d'évaluer les élèves dans différentes situations de travail et d'expression.

L'évaluation se fait au travers de :

- Créations personnelles (individuelles ou collectives) sur thème/technique/format libres et/ou imposés.
- Les critères dépendent de la nature du travail ; comme : composition, couleur, complexité, singularité, maîtrise technique, etc.
- L'attitude face au travail, l'implication et le comportement entrent en ligne de compte dans l'évaluation.

7. EXAMENS

Pas d'examen.



	2CG
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : ARTS VISUELS – CRÉATIVITÉ (2CG)

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

- Développement de l'imagination en trois dimensions (volume).
- Approche pratique et théorique.
- Résolution de problématiques.
- Matérialisation de la pensée.

Ce cours emploie les moyens et techniques 3D appartenant aux arts plastiques tels que la sculpture, le maquettage et l'installation, associés à toutes les techniques 2D (deux dimensions) pratiquées dans le cours d'Arts Visuels - Dessin. Le cours engage l'élève dans une réflexion sur les volumes, lui permettant ainsi de mieux comprendre son environnement spatial. L'accent est mis sur le rapport qu'entretient l'élève avec sa production, celle-ci pouvant fonctionner comme un miroir lui offrant la possibilité de mieux se reconnaître. En plaçant l'élève face à une problématique, nous l'invitons à faire une proposition personnelle en vue de sa « résolution ». En raison de l'implication intellectuelle et émotionnelle qu'exigent les arts plastiques pour celui qui les pratique, la personnalité et le tempérament de l'élève sont au cœur des processus dans ce cours de créativité. L'apprentissage des techniques permet à l'élève de se familiariser avec celles-ci et de les utiliser pour exprimer ses idées dans sa singularité et sa richesse. La finalité du cours d'Arts Visuels - Créativité est de donner à l'élève les instruments les plus adéquats pour devenir une actrice ou un acteur entreprenant et inventif dans sa formation et ses professions futures.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Observer et interpréter le monde qui nous entoure par tous les moyens offerts par le volume.
- Comprendre les qualités et les limites des matériaux et les utiliser au mieux.
- Développer son inventivité face aux découvertes, ainsi qu'aux incidents, inhérents aux matériaux utilisés.
- Choisir les matériaux en lien avec les objectifs.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 2	Vision dans l'espace, conscience spatiale, proprioception, sens, imagination, expérimentation, émotion, intuition, observation, réflexion, création, acquisition de techniques.
----------------	---



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Travailler d'après consigne.
- Développer sa curiosité.
- Expérimenter.
- Interpréter de façon personnelle.
- Prendre soin du matériel.

Compétences réflexives

- Se mettre au travail.
- Se remettre en question.
- Se documenter.
- Dépasser les stéréotypes.
- Développer des idées sur un thème donné.

Compétences sociales

- Travailler en groupe.
- Partager son point de vue.
- Formuler sa pensée.
- Prendre des initiatives.
- Se mobiliser pour les rangements.

Compétences d'expression

- Argumenter son travail.
- Traduire une idée en volume.
- Utiliser un volume existant.
- Développer une installation.
- Dépasser les idées communes et le premier degré.
- Développer une sensibilité personnelle.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Se concentrer.
- Planifier et gérer le temps.
- Écouter l'autre.
- Être ouvert d'esprit.
- Prendre des risques.
- Développer sa curiosité et son sens de l'humour.

Compétences en informatique

- Rechercher des informations.
- Utiliser des moteurs de recherche.
- Utiliser un smartphone (photo numérique, vidéo).
- Transférer des fichiers.



Aptitudes pratiques

- Maîtriser les outils proposés.
- Utiliser diverses techniques liées à la 3D (assemblage, taille directe, modelage, moulage...).
- Organiser et gérer son temps et le matériel.
- Se mobiliser pour les rangements.

Compétences techniques

- Utiliser plusieurs techniques de volume, seules ou combinées, telles que: l'argile, le polystyrène, le métal, le plâtre, le carton, etc.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Dans l'exploration de la 3D, chaque nouvelle technique fait l'objet d'une démonstration par le maître ou la maîtresse afin de rassurer l'élève et de sécuriser les opérations (travaux avec outils coupants, machines).
- Des exemples donnés de travaux d'élèves ou d'artistes, des visites de galeries ou de musées, des voyages d'étude, des travaux interdisciplinaires (afin de montrer que l'art n'appartient pas à une sphère isolée), des travaux de groupe, peuvent être proposés. Nous encourageons toutes les idées nouvelles pour une approche de la 3D dynamique en phase avec notre temps.
- Les supports et ressources à mobiliser pour un travail sont : les documents et les exemples qui se trouvent dans la classe et dans l'école, la médiathèque du Lycée, le réseau des documents de la BPU (Bibliothèque Publique Universitaire) et internet.
- Les outils sont : le prêt et les moyens informatiques divers (ordinateur, projecteur, smartphone, etc.)
- Dans la transmission d'images (pour montrer des documents ou des travaux, agrandir et reproduire un travail), l'ordinateur et le projecteur vidéo, le tableau noir, la photocopieuse, le rétroprojecteur, etc. sont des outils nécessaires.
- Le tableau noir sert également à expliquer un exercice et peut être un support pour des travaux gestuels en grand format.
- Le travail est individuel, par groupe ou en duo.
- Le travail par postes (découpe/peinture/collage etc..) pour autonomiser les élèves peut être pratiqué.

Une variation de la durée des projets est préconisée.



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances de l'élève sont évaluées régulièrement, tout au long de l'année afin de valoriser les compétences acquises.

Cette évaluation permet également de repérer les manques et d'y revenir.

Les évaluations se font sous la forme d'exercices pratiques dans les différentes techniques explorées. Il s'agit d'évaluer les élèves dans différentes situations de travail et d'expression.

L'évaluation se fait au travers de :

- Créations personnelles (individuelles ou collectives) sur thème/technique/format libres et/ou imposés.
- Les critères dépendent de la nature du travail comme : composition, couleur, volume, complexité, singularité, maîtrise technique, etc.
- L'attitude face au travail, l'implication et le comportement entrent en ligne de compte dans l'évaluation.

7. EXAMENS

Pas d'examen.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

ARTS VISUELS – CRÉATIVITÉ (3TS)

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

- Développement de l'imagination en trois dimensions (volume).
- Approche pratique et théorique.
- Résolution de problématiques.
- Matérialisation de la pensée.

Ce cours emploie les moyens et techniques 3D appartenant aux arts plastiques tels que la sculpture, le maquettage et l'installation, associés à toutes les techniques 2D (deux dimensions) pratiquées dans le cours d'Arts Visuels - Dessin. Le cours engage l'élève dans une réflexion sur les volumes, lui permettant ainsi de mieux comprendre son environnement spatial. L'accent est mis sur le rapport qu'entretient l'élève avec sa production, celle-ci pouvant fonctionner comme un miroir lui offrant la possibilité de mieux se reconnaître. En plaçant l'élève face à une problématique, nous l'invitons à faire une proposition personnelle en vue de sa « résolution ». En raison de l'implication intellectuelle et émotionnelle qu'exigent les arts plastiques pour celui ou celle qui les pratique, la personnalité et le tempérament de l'élève sont au cœur des processus dans ce cours de créativité. L'apprentissage des techniques permet à l'élève de se familiariser avec celles-ci et de les utiliser pour exprimer ses idées dans sa singularité et sa richesse. La finalité du cours d'Arts Visuels - Créativité est de donner à l'élève les instruments les plus adéquats pour devenir une actrice ou un acteur entreprenant et inventif dans sa formation et ses professions futures.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Observer et interpréter le monde qui nous entoure par tous les moyens offerts par le volume.
- Comprendre les qualités et les limites des matériaux et les utiliser au mieux.
- Développer son inventivité face aux découvertes, ainsi qu'aux incidents, inhérents aux matériaux utilisés.
- Choisir les matériaux en lien avec les objectifs.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Vision dans l'espace, conscience spatiale, proprioception, sens, imagination, expérimentation, toucher, émotion, intuition, observation, réflexion, création, acquisition de techniques.
----------------	--



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Travailler d'après consigne.
- Développer sa curiosité.
- Expérimenter.
- Interpréter de façon personnelle.
- Prendre soin du matériel.

Compétences réflexives

- Se mettre au travail.
- Se remettre en question.
- Se documenter.
- Dépasser les stéréotypes.
- Développer des idées sur un thème donné.

Compétences sociales

- Travailler en groupe.
- Partager son point de vue.
- Formuler sa pensée.
- Prendre des initiatives.
- Se mobiliser pour les rangements.

Compétences d'expression

- Argumenter son travail.
- Traduire une idée en volume.
- Utiliser un volume existant.
- Développer une installation.
- Dépasser les idées communes et le premier degré.
- Développer une sensibilité personnelle.
- Présenter son travail en l'intégrant à l'environnement.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Se concentrer.
- Planifier et gérer le temps.
- Ecouter l'autre.
- Être ouvert d'esprit.
- Prendre des risques.
- Développer sa curiosité et son sens de l'humour.
-

Compétences en informatique

- Rechercher des informations.
- Utiliser des moteurs de recherche.
- Utiliser un smartphone (photo numérique, vidéo).
- Transférer des fichiers.



Aptitudes pratiques

- Apprendre à utiliser les outils proposés.
- Utiliser diverses techniques liées à la 3D (assemblage, taille directe, modelage, moulage...).
- Organiser et gérer son temps et le matériel.
- Se mobiliser pour les rangements.

Compétences techniques

- Utiliser plusieurs techniques de volume, seules ou combinées, telles que: l'argile, le polystyrène, le métal, le plâtre, le carton, etc.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Dans l'exploration de la 3D, chaque nouvelle technique fait l'objet d'une démonstration par le maître ou la maîtresse afin de rassurer l'élève et de sécuriser les opérations (travaux avec outils coupants, machines).
- Des exemples donnés de travaux d'élèves ou d'artistes, des visites de galeries ou de musées, des travaux interdisciplinaires (afin de montrer que l'art n'appartient pas à une sphère isolée), peuvent servir d'approche à un nouveau travail.
- Les supports et ressources à mobiliser pour un travail sont : son propre imaginaire, les documents et les exemples qui se trouvent dans la classe et dans l'école, la médiathèque du lycée, le réseau des documents de la BPU et internet (Outils externes : ordinateur, smartphone, projecteur, etc.).
- Dans la transmission d'images (pour montrer des documents ou des travaux, agrandir et reproduire un travail), l'ordinateur et le projecteur vidéo, le tableau noir, la photocopieuse, le rétroprojecteur, etc. sont des outils nécessaires.
- Le tableau noir sert également à expliquer un exercice et peut être un support pour des travaux gestuels en grand format.
- Le travail est individuel, par groupe ou en duo.
- Le travail par postes (découpe/peinture/collage etc..) pour autonomiser les élèves peut être pratiqué.

Une variation de la durée des projets est préconisée.



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances de l'élève sont évaluées régulièrement, tout au long de l'année afin de valoriser les compétences acquises. Cette évaluation permet également de repérer les manques et d'y revenir.

Les évaluations se font, sous la forme d'exercices pratiques, dans les différentes techniques explorées. Il s'agit d'évaluer les élèves dans différentes situations de travail et d'expression.

L'évaluation se fait au travers de :

- Créations personnelles (individuelles ou collectives) sur thème/technique/format libres et/ou imposés.
- Les critères dépendent de la nature du travail, comme : composition, couleur, volume, complexité, singularité, maîtrise technique, etc.
- L'attitude face au travail, l'implication et le comportement entrent en ligne de compte dans l'évaluation.

7. EXAMENS

Les acquis sont testés à l'aide d'un unique examen de six heures pendant lesquelles l'élève doit fournir une production artistique personnelle en deux ou trois dimensions (à choix) en choisissant l'un des trois thèmes qui lui sont soumis.

Les premières trente minutes de l'épreuve font l'objet d'une recherche personnelle sous forme de notes et croquis (non évalués en tant que tels). Ensuite, l'élève évolue dans l'environnement familier classe/atelier, dans lequel se trouve tout le matériel nécessaire à la réalisation de son travail. Il rend un travail abouti à l'issue du temps imparti. Seule l'œuvre sera évaluée.

Cet examen vise à juger du niveau de l'élève dans toutes les compétences abordées et dans sa capacité à offrir une proposition personnelle.



	1CG	2CG
Nombre de périodes	1	3

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : BIOLOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Au travers de sa formation, l'élève :

- comprend le fonctionnement des êtres vivants ;
- appréhende la biodiversité et est conscient-e des interactions entre l'Homme et la Biosphère ;
- comprend et porte un regard critique sur l'actualité scientifique et les nouvelles technologies ;
- apprend et utilise le vocabulaire scientifique adapté ;
- conçoit et mène une démarche expérimentale ;
- résume divers phénomènes biologiques et utilise des modèles pour les illustrer.

A la fin des deux premières années du Certificat d'École de Culture générale, l'élève est sensibilisé-e à une culture scientifique qui lui permet de comprendre les enjeux des problématiques auxquelles elle ou il sera confronté. Elle ou il pourra ainsi les expliciter et se positionner par rapport à elles.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- de décrire, à l'aide des modèles appropriés, les diverses fonctions des organes et des cellules ;
- de décrire les principales transformations qui se produisent au sein d'un organisme (métabolisme) et d'un écosystème ;
- d'expliquer les principales interactions entre l'Homme et l'environnement, les analyser et les discuter ;
- d'expliquer l'évolution des espèces et leur classification ;
- d'analyser, interpréter et expliquer des schémas ;
- d'analyser des résultats, les évaluer, les présenter et les discuter ;
- d'accéder à des sources d'information et de faire des recherches de manière autonome.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Organisation du vivant. Cytologie. Microbiologie et virologie. Processus de l'évolution. Systématique en biologie.
Degré 2	Biologie de la reproduction. Génétique. Biologie moléculaire et biotechnologies. Immunologie. Photosynthèse et respiration cellulaire. Ecologie. <i>Diverses activités de laboratoire en lien avec les notions abordées aux degrés 1 et 2.</i>

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Résoudre des situations-problèmes.
- Créer des documents et/ou des présentations de différents types en suivant un canevas précis (modèles scientifiques, posters, diaporamas, rapports scientifiques, articles...).
- Organiser ses idées et synthétiser des informations.

Compétences réflexives

- Comprendre une problématique nouvelle.
- Développer sa propre réflexion et son sens de l'argumentation.
- Faire preuve d'autocritique et d'analyse.

Compétences sociales

- Savoir collaborer et gérer le travail en groupe.
- Faire preuve d'honnêteté intellectuelle.

Compétences d'expression

- Savoir concevoir un texte et une présentation intelligibles et structurés.
- Pouvoir s'exprimer oralement de façon claire et précise.
- Exercer et développer l'aptitude au débat.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Gérer le temps et les délais pour optimiser le travail.
- Varier les stratégies d'apprentissage.



Compétences en informatique

- Utiliser les outils numériques les plus adéquats pour optimiser le travail.
- Concevoir des documents et/ou des présentations clairs et lisibles (modèles scientifiques, posters, diaporamas, rapports scientifiques, articles...).
- Développer l'esprit critique par rapport à l'utilisation des nouvelles technologies informatiques.

Aptitudes pratiques

- Respecter et réaliser un protocole expérimental.
- Être curieux/euse, inventif/ve et créatif/ve.
- Développer le sens pratique.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Degré 1 : Le cours est construit de façon à alterner des séquences théoriques et des moments de travail autonome.

Degré 2 : Le cours est construit de façon à alterner des séquences théoriques, des parties pratiques, des moments de travail autonome et éventuellement des activités extra-muros (excursions, visites, ...).

Pendant 5 à 10 semaines durant l'année scolaire, les enseignant·e·s de biologie et de chimie ont la possibilité d'organiser une activité interdisciplinaire durant les périodes de laboratoire.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le travail des élèves est évalué régulièrement tout au long des deux années de formation sous forme de diverses évaluations certificatives et sommatives.

Si une activité interdisciplinaire est prévue, elle sera évaluée par au moins une note entière comptant dans chacune des deux disciplines.

7. EXAMENS

Les chapitres spécifiquement abordés durant les degrés 1 et 2 ne sont pas évalués sous forme d'examen.



	3SA
Nombre de périodes	4

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : BIOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Au travers de sa formation, l'élève :

- comprend le fonctionnement de l'être humain ;
- développe des compétences en lien avec la santé et l'étude des maladies ;
- comprend et porte un regard critique sur l'actualité scientifique et les nouvelles technologies ;
- apprend et utilise le vocabulaire scientifique adapté ;
- conçoit et mène une démarche expérimentale ;
- résume divers phénomènes biologiques et utilise des modèles pour les illustrer.

A la fin de la troisième année du Certificat d'École de Culture générale, l'élève est sensibilisé à une culture scientifique qui lui permet de comprendre les enjeux des problématiques auxquelles elle ou il sera confronté dans le domaine professionnel lié à la santé.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- de décrire, à l'aide des modèles appropriés, la structure et les diverses fonctions des organes du corps humain ;
- de comprendre les causes et les conséquences de diverses pathologies en lien avec les systèmes étudiés ;
- d'expliquer quelques moyens thérapeutiques ;
- de faire preuve d'habileté technique ;
- d'analyser, interpréter et expliquer des schémas ;
- d'analyser des résultats, les évaluer, les présenter et les discuter ;
- d'accéder à des sources d'information et faire des recherches de manière autonome.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Anatomie et physiologie humaines : • système respiratoire, • système cardio-vasculaire, • système digestif, • système excréteur, • système nerveux, • système locomoteur. ÉTUDES de quelques pathologies liées à ces systèmes. <i>Diverses activités de laboratoire en lien avec les notions abordées.</i>
----------------	---



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Résoudre des situations-problèmes.
- Créer des documents et/ou des présentations de différents types en suivant un canevas précis (modèles scientifiques, posters, diaporamas, rapports scientifiques, articles...).
- Organiser ses idées et synthétiser des informations.

Compétences réflexives

- Comprendre une problématique nouvelle.
- Développer sa propre réflexion et son sens de l'argumentation.
- Faire preuve d'autocritique et d'analyse.

Compétences sociales

- Savoir collaborer et gérer le travail en groupe.
- Faire preuve d'honnêteté intellectuelle.
- Favoriser et susciter l'intérêt pour les relations humaines.

Compétences d'expression

- Savoir concevoir un texte et une présentation intelligibles et structurés.
- Pouvoir s'exprimer oralement de façon claire et précise.
- Exercer et développer l'aptitude au débat.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Gérer le temps et les délais pour optimiser le travail.
- Varier les stratégies d'apprentissage.

Compétences en informatique

- Utiliser les outils numériques les plus adéquats pour optimiser le travail.
- Concevoir des documents et/ou des présentations clairs et lisibles (modèles scientifiques, posters, diaporamas, rapports scientifiques, articles, ...).
- Développer l'esprit critique par rapport à l'utilisation des nouvelles technologies informatiques.

Aptitudes pratiques

- Respecter et réaliser un protocole expérimental.
- Être curieux/euse, inventif/ve et créatif/ve.
- Développer le sens pratique.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Le cours est construit de façon à alterner des séquences théoriques, des parties pratiques, des moments de travail autonome et éventuellement des activités extra-muros (visites de musée, de laboratoires de recherche, ...).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le travail des élèves est évalué régulièrement tout au long de l'année sous forme de diverses évaluations certificatives et sommatives.

7. EXAMENS

Un examen écrit, d'une durée de 120 minutes, a pour objectif d'évaluer les connaissances acquises durant l'année ainsi que la capacité à les utiliser de manière logique et cohérente dans le cadre d'une situation nouvelle.



	1CG	2CG
Nombre de périodes	1	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : CHIMIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En reliant vision microscopique et vision macroscopique, la chimie occupe une place essentielle dans les sciences expérimentales. Grâce à l'enseignement de cette discipline, les élèves prennent conscience que la matière est formée d'atomes, assemblés en édifices plus grands aux propriétés spécifiques, et décrits à l'aide de modèles. Elles et ils connaissent quelques types de réactions chimiques fondamentales, savent les décrire et les expliquer en utilisant le formalisme scientifique correct. Elles et ils sont également à même de les mettre en évidence par quelques expériences simples.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Compétences de 1CG

Les élèves sont capables de :

- expliquer les états de la matière et les changements d'états ;
- décrire la composition de la matière (corps purs/mélanges) ;
- expliquer les méthodes de séparation d'un mélange ;
- décrire la structure d'un atome, d'un ion à l'aide de différents modèles atomiques ;
- poser et interpréter une équation chimique ;
- établir des liens entre les disciplines de sciences expérimentales et d'autres disciplines ;
- s'exprimer sur des questions sociétales en faisant appel aux connaissances acquises en sciences expérimentales.

Compétences de 2CG

Les élèves sont capables de :

- expliquer la structure et les principales propriétés d'un sel, d'une molécule, d'un métal et d'un alliage ;
- décrire les principales forces intermoléculaires ainsi que leurs implications ;
- expliquer la dissolution des sels et des molécules dans un solvant ;
- calculer et mesurer la concentration massique de différents solutés ;
- expliquer les principes de base de la cinétique, la notion d'équilibre dynamique, ainsi que le déplacement de cet équilibre (Le Chatelier) ;
- utiliser du matériel de laboratoire ;
- effectuer des analyses chimiques qualitatives et quantitatives ;
- se comporter de manière responsable au laboratoire ;
- acquérir de la précision dans les gestes techniques ;
- établir des liens entre les disciplines de sciences expérimentales et d'autres disciplines ;
- s'exprimer sur des questions sociétales en faisant appel aux connaissances acquises en sciences expérimentales.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	• La matière. • Les méthodes de séparation physiques. • La structure de l'atome. • La classification périodique des éléments chimiques. • Les équations chimiques.
Degré 2	Laboratoire : • Analyse chimique qualitative (analyse qualitative des cations et anions + spectroscopie atomique + analyse d'un échantillon inconnu). • Dosage du sucre par masse volumique avec des solutions étalons dans différentes boissons (ou autre substance) avec réalisation d'un graphique. • Colorimétrie avec réalisation d'un graphique. • Dilutions (concentration massique). • Utilisation de logiciels courants et spécifiques à la chimie. • Projet de recherches par groupe (ouverture sur la société). Théorie : • Les liaisons chimiques intramoléculaires. • Les dessins des molécules (y compris en 3 dimensions). • Les liaisons chimiques intermoléculaires. • Les équations chimiques. • La nomenclature inorganique des espèces chimiques. • La dilution. • Les équilibres chimiques.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Planifier le temps nécessaire à l'apprentissage.
- Analyser les éventuelles difficultés, identifier et mobiliser les ressources à disposition.
- Évaluer le processus et le résultat obtenu.
- Imaginer un projet et le concrétiser (recherches, démarches expérimentales...).
- Au laboratoire, suivre les indications d'un mode opératoire simple.
- Acquérir une aisance dans les manipulations au laboratoire.
- Réaliser des manipulations de base sans intervention de l'enseignant-e.



Compétences réflexives

- Développer ses capacités d'expérimentation, d'observation, d'analyse et de synthèse.
- Raisonner à l'aide de modèles et en connaître les limites.
- Schématiser des données expérimentales et des notions théoriques, ainsi que les étapes d'un raisonnement.
- A partir de phénomènes précis, en déduire une théorie générale et l'appliquer à des cas similaires.
- Au laboratoire, intégrer la notion de sécurité et de consommation responsable, et se comporter en conséquence.
- Développer une vision interdisciplinaire des questions scientifiques.
- Utiliser ses connaissances scientifiques pour développer sa propre réflexion sur des phénomènes précis comme sur des phénomènes globaux de société.

Compétences sociales

- Collaborer dans les activités de laboratoire, dans la recherche d'informations et dans leur restitution.
- Faire preuve d'honnêteté intellectuelle.
- Accepter la contradiction et la considérer comme un élément fondamental du dialogue scientifique.
- Argumenter de manière constructive (aptitude au débat).
- Développer un esprit d'équipe.

Compétences d'expression

- Décrire et expliquer des phénomènes chimiques par divers moyens comme : protocoles de laboratoire, exposés, posters, films vidéo, dessins, construction de modèles, ...
- Maîtriser le fond (notions correctes) et la forme (mise en page, respect du formalisme chimique, qualité de l'expression orale et écrite, originalité).
- Utiliser un vocabulaire scientifique adéquat.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Être à l'aise dans la collecte de données, que ce soit à partir d'un texte (cours, articles de journaux), d'une source vidéo, ou d'une expérience déjà conçue ou à concevoir.
- Surmonter les préjugés vis-à-vis d'une branche scientifique parfois mal-aimée, réputée difficile, connotée dangereuse.
- Avoir conscience qu'un travail régulier et un entraînement à la résolution d'exercices sont nécessaires dans une discipline mobilisant toujours plus de concepts de manière simultanée, et exigeant l'utilisation de connaissances antérieures pour en construire de nouvelles.

Compétences en informatique

- Rédiger un rapport/poster ou autre document à l'aide de logiciels courants.
- Créer et exploiter un graphique.
- Utiliser des logiciels spécifiques à la chimie
- Être à l'aise dans l'utilisation des outils numériques en tant que dispositif possible d'apprentissage.



Aptitudes pratiques

- Au laboratoire, suivre les indications d'un mode opératoire.
- Manipuler des substances de manière propre, précise et sûre.
- Organiser et savoir utiliser le matériel nécessaire à la réalisation de l'expérience.
- Récolter les résultats et noter les observations pertinentes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

En première année, la chimie est enseignée à raison d'une période de théorie toutes les semaines.

En deuxième année, la chimie est enseignée par session d'une période de théorie chaque semaine, et de deux périodes de laboratoire toutes les deux semaines en demi-classe. Dans l'idéal, l'enseignement comprendra des apports théoriques et des exercices, tout comme des expériences ainsi que leurs comptes rendus, et des activités de recherche théorique. Pendant 5 à 10 semaines durant l'année scolaire, les enseignants de biologie et de chimie ont la possibilité de remplacer l'activité de laboratoire par une démarche interdisciplinaire.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

La moyenne annuelle de chimie, arrondie au demi-point ou à l'entier, est composée de travaux écrits répartis sur l'année scolaire ainsi que d'au moins une note de laboratoire. D'autres formes d'activités peuvent également être évaluées.

Si une activité interdisciplinaire est prévue, elle sera évaluée par au moins une note entière comptant dans chacune des deux disciplines.

Un travail écrit commun portant sur les connaissances acquises en première année est organisé au début de la deuxième année.

7. EXAMENS

Il n'y a pas d'examen en fin de deuxième année.



	3SA
Nombre de périodes	3

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : CHIMIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Il s'agira pour l'élève de compléter l'étude des notions de base en chimie, puis de mobiliser l'ensemble des connaissances et compétences acquises pour analyser quelques phénomènes de la vie courante, et pour mieux comprendre le fonctionnement du corps humain. Il s'agira d'étudier certaines notions applicables dans leur futur métier en tant que professionnel le -s de la santé et de les sensibiliser à l'importance de la rigueur scientifique.

L'étudiant-e sera capable de présenter, par écrit et par oral, des informations de manière synthétique, compréhensible et scientifiquement correcte.

La formation sollicitera la curiosité de l'élève, nécessitera de sa part une vision globale, ainsi qu'un esprit critique pour discuter des apports de la chimie au développement de notre société.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Calculer les relations entre les quantités de matière, volumes, masses impliquées dans une réaction chimique.
- Comprendre les réactions acido-basiques et calculer le pH de solutions aqueuses.
- Expliquer des phénomènes d'oxydoréduction à l'aide d'équations chimiques et du potentiel standard.
- Acquérir une vue générale de la chimie organique et de la biochimie en passant par l'étude des hydrocarbures, des groupes fonctionnels et de certaines réactions organiques, des lipides, des protéines et des glucides.
- Expliquer l'élaboration, la composition et les différents aspects influençant la prise d'un médicament.
- Établir des liens entre la chimie, le fonctionnement du corps humain, les traitements et les métiers en lien avec la santé.
- Créer des liens entre les disciplines de sciences expérimentales et d'autres disciplines.
- S'exprimer sur des questions sociétales en faisant appel aux connaissances acquises en sciences expérimentales



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Laboratoire : • Titrages acido-basiques. • Titrages redox. • Estérification. • Et autres expériences à choix. Théorie : • Les relations pondérales et la stœchiométrie. • Les acides et les bases et les réactions acido-basiques. • Les réactions d'oxydoréduction. • Les hydrocarbures. • Les groupes fonctionnels. • Les réactions chimiques organiques. • Les protéines. • Les glucides. • Les lipides. • Les médicaments.
----------------	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Planifier le temps nécessaire à l'apprentissage.
- Analyser les éventuelles difficultés, identifier et mobiliser les ressources à disposition.
- Évaluer le processus et le résultat obtenu.
- Imaginer un projet et le concrétiser (recherches, démarches expérimentales, ...).
- Au laboratoire, suivre les indications d'un mode opératoire.
- Acquérir une aisance dans les manipulations au laboratoire.
- Réaliser des manipulations sans intervention de l'enseignant·e.

Compétences réflexives

- Développer ses capacités d'expérimentation, d'observation, d'analyse et de synthèse.
- Reasonner à l'aide de modèles et en connaître les limites.
- Schématiser des données expérimentales et des notions théoriques, ainsi que les étapes d'un raisonnement.
- A partir de phénomènes précis, en déduire une théorie générale et l'appliquer à des cas similaires et vice versa.
- Au laboratoire, intégrer la notion de sécurité et de consommation responsable, et se comporter en conséquence.
- Développer une vision interdisciplinaire des questions scientifiques.
- Utiliser ses connaissances scientifiques pour développer sa propre réflexion sur des phénomènes précis comme sur des phénomènes globaux de société.



Compétences sociales

- Collaborer dans différentes activités (laboratoire, travail de groupe, ...).
- Faire preuve d'honnêteté intellectuelle.
- Accepter la contradiction et la considérer comme un élément fondamental du dialogue scientifique.
- Argumenter de manière constructive (aptitude au débat).
- Développer un esprit d'équipe.

Compétences d'expression

- Décrire et expliquer des phénomènes chimiques par divers moyens comme : protocoles de laboratoire, exposés, posters, films vidéo, dessins, construction de modèles, ...
- Maîtriser le fond (notions correctes) et la forme (mise en page, respect du formalisme chimique, qualité de l'expression orale et écrite, originalité).
- Utiliser un vocabulaire scientifique adéquat.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Être à l'aise dans la collecte de données, que ce soit à partir d'un texte (cours, articles de journaux), d'une source vidéo, ou d'une expérience déjà conçue ou à concevoir.
- Surmonter les préjugés vis-à-vis d'une branche scientifique parfois mal-aimée, réputée difficile, connotée dangereuse.
- Avoir conscience qu'un travail régulier et un entraînement à la résolution d'exercices sont nécessaires dans une discipline mobilisant toujours plus de concepts de manière simultanée, et exigeant l'utilisation de connaissances antérieures pour en construire de nouvelles.

Compétences en informatique

- Utiliser des logiciels spécifiques à la chimie.
- Être à l'aise dans l'utilisation des outils numériques en tant que dispositif possible d'apprentissage, de présentation et de calculs.

Aptitudes pratiques

- Au laboratoire, suivre les indications d'un mode opératoire.
- Trouver et ranger les différentes substances dans les armoires.
- Manipuler des substances de manière propre, précise et sûre.
- Organiser et savoir utiliser le matériel nécessaire à la réalisation de l'expérience.
- Récolter les résultats et noter les observations pertinentes.
- Savoir éliminer correctement les substances.
- Porter un regard écologique sur l'utilisation des substances.
- Acquérir de la précision dans les gestes techniques.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

La chimie est enseignée à raison de deux périodes de théorie toutes les semaines et de deux périodes de laboratoire toutes les deux semaines. Dans l'idéal, l'enseignement comprendra des apports théoriques et des exercices, tout comme des expériences ainsi que leurs comptes rendus, et des activités de recherche théorique.

Les notions acquises durant les deux premières années (1^{ère} CCG et 2^{ème} CCG) sont indispensables à la compréhension des sujets traités en troisième année, option santé.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

La moyenne annuelle de chimie, arrondie au demi-point ou à l'entier, est composée de travaux écrits répartis sur l'année scolaire ainsi que d'au moins une note de laboratoire. D'autres formes d'activités peuvent également être évaluées.

Un travail écrit commun portant sur les connaissances acquises en première et en deuxième année est organisé au début de la troisième année.

7. EXAMENS

L'examen de chimie porte sur les connaissances acquises durant les trois années d'étude de certificat de culture générale. L'examen se compose de deux parties distinctes : une partie théorique et une partie pratique.

L'examen théorique dure 90 minutes et est évalué par une note arrondie au centième.

L'examen pratique est une évaluation individuelle qui dure 105 minutes. L'évaluation de l'examen pratique comporte trois composantes : maîtrise des gestes techniques et attitude au laboratoire, précision des résultats, compte-rendu de l'expérience.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

COMPTABILITÉ SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL

TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de cette discipline permet aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences en finance et comptabilité. Elles et ils utilisent les données qui en découlent et comprennent les décisions prises dans une institution ou une entreprise.

L'enseignement vise à comprendre les tenants et les aboutissants essentiels d'une comptabilité et à pouvoir effectuer les calculs requis.

Il s'agit d'amener les élèves à mieux comprendre l'importance du domaine des finances et de la comptabilité au sein d'une institution.

Par ailleurs, la comptabilité permet de faire des liens interdisciplinaires avec la discipline Economie, Droit et Société (EDS).

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves :

- sont capables de comprendre le fonctionnement d'une institution ou d'une entreprise du point de vue financier ;
- sont en mesure de lire et d'expliquer le contenu d'un bilan et d'un compte de résultat ;
- sont sensibilisés à la structure et au contenu du plan comptable ;
- apprennent à lire le contenu d'une facture ;
- font la distinction entre les différents moyens de paiement ;
- acquièrent les connaissances leur permettant de tenir une comptabilité simple ;
- assimilent la notion d'intérêt au moyen d'exemples pratiques ;
- comprennent comment l'État est financé ;
- distinguent les notions principales d'amortissement ;
- assimilent des connaissances sur le décompte salaire.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

DEGRÉ 3 Comptabilité

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
1.1. Organisation financière	• comprendre le fonctionnement financier ; • connaître les documents comptables nécessaires au fonctionnement d'une entreprise ou d'une institution.
1.2. Bilan	• établir un bilan ; • présenter un bilan structuré et sa composition ; • classer les comptes selon leur nature.



1.3. Compte de résultat	• différencier les charges et les produits ; • établir un compte de résultat ; • déterminer le résultat.
1.4. Facture	• connaître les indications contenues dans une facture ; • comprendre le vocabulaire spécifique ; • distinguer et calculer les types de diminutions de prix.
1.5. Moyens de paiement	• citer et expliquer les principaux moyens de paiement ; • connaître les comptes touchés correspondant aux moyens de paiement.
1.6. Cycle comptable	• tenir une comptabilité simple ; • connaître les étapes d'établissement d'un exercice comptable.
1.7. Financement	• distinguer les différentes formes de financement des entreprises et des organisations à but non lucratif ; • calculer l'intérêt simple en appliquant la formule générale selon l'usage commercial (360/30).
1.8. Aspects financiers de l'État social	• expliquer les tâches de l'État, en particulier dans le domaine de la politique sociale ; • expliquer le budget de l'État et son financement.
1.9. Amortissements	• comprendre la notion d'amortissement ; • calculer les amortissements selon la méthode linéaire et dégressive.
1.10. Salaires	• expliquer la structure et établir une fiche salaire ; • distinguer les notions de salaire brut et salaire net ; • expliquer les notions d'assurances sociales ; • calculer les différents types de cotisations sociales et allocations.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

L'enseignement de cette discipline favorise le développement d'acquis permettant de comprendre et expliquer le fonctionnement comptable d'une entreprise ou d'une organisation à but non lucratif. Il permet également à l'élève une prise de conscience de la diversité du système financier.

Autonomie

- Permet à l'élève la mise en œuvre d'un travail régulier.
- Apprend à l'élève les outils d'auto évaluation.
- Responsabilise l'élève et lui apprend à s'engager dans une tâche à accomplir.

Compétences réflexives

- Permet de déterminer des objectifs à atteindre et d'intégrer des liens.
- Favorise les compétences de calcul financier.
- Apprend à l'élève à synthétiser les notions enseignées.
- Incite l'élève à acquérir une capacité de réflexion inquisitive et critique.



Compétences sociales

- Permet le travail en groupe.
- Incite à l'échange d'information.
- Favorise la prise de décision.

Compétences d'expression

- Permet à l'élève de découvrir le vocabulaire spécifique à la matière enseignée.
- Apprend à l'élève la rigueur comptable tant du point de vue de l'écrit que de l'oral.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Développe une approche sociale, technique et financière.
- Apprend à l'élève à faire preuve de soin, de persévérance et de concentration lorsqu'il/elle travaille avec des chiffres et à renforcer ses compétences personnelles.
- Encourage l'élève à s'impliquer dans un projet individuel ou collectif.

Compétences en informatique

- Apprend à l'élève à saisir et à traiter des données à l'aide de tableurs et d'outils graphiques.

Aptitudes pratiques

- Permet à l'élève de faire des corrélations entre la situation financière d'une institution et la matière enseignée.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Aucun support de cours n'est conseillé.

L'enseignant-e distribue ses propres supports.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

La moyenne annuelle de la discipline est arrondie au demi-point ou à l'entier et constitue la note de discipline figurant dans le Certificat de culture générale.

7. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.



	1CG	2CG
Nombre de périodes	2	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : ÉCONOMIE, DROIT ET SOCIÉTÉ (EDS)

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement EDS vise à permettre aux élèves de mieux comprendre le monde en constante mutation qui les entoure, en leur donnant des clefs de compréhension de ses structures sociales, juridiques et économiques. Les élèves sont amené·e·s à s'intéresser aux événements de l'actualité, à analyser des processus socio-économiques et doivent être capables de les décrire. L'enseignement vise à leur faire prendre conscience des nombreux liens et interactions entre les individus, les entreprises et l'État.

Il s'agit d'amener les élèves à se forger leur propre opinion sur les questions de société et de leur faire saisir leur rôle et influence dans celle-ci. L'enseignement vise à leur faire prendre conscience de leur rôle d'acteur/trice dans la société en les rendant également attentifs/ves aux interactions humaines et sociales, sur plan interculturel, intergénérationnel et environnemental.

L'enseignement vise en outre à en faire des personnes respectueuses d'autrui, conscientes de l'importance du principe fondamental de non-discrimination qui fonde notre vie en société (non-discrimination en raison du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'appartenance ethnique, des croyances et convictions, d'un handicap ou de la position sociale).

L'enseignement vise à en faire des citoyen·ne·s responsables, en mesure de participer aux nombreux processus démocratiques de notre pays, mais également de fonctionner comme acteur·e conscient·e des conséquences juridiques et économiques de leurs actions.

L'enseignement vise à faire en sorte que l'élève soit capable de se comporter dans sa vie personnelle et professionnelle en citoyen lucide et consommateur/trice averti·e, ce qui implique :

- Maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie politique, économique et juridique. Arriver à comprendre le mode de fonctionnement de l'État de droit.
- Acquérir des connaissances dans plusieurs domaines juridiques.
- Connaître les conséquences juridiques et économiques de ses propres actes dans la vie quotidienne.
- Comprendre le rôle individuel et collectif des entreprises, des consommateurs/trices, de l'État et des banques dans le circuit économique.
- Comprendre les processus de formation d'une opinion politique.
- Apprendre des méthodes simples de recherche et de sélection de l'information et de prise de décision pour des questions d'ordre économique.

Ces objectifs seront atteints par l'étude théorique, pratique et interdisciplinaire de **plusieurs des thèmes listés au paragraphe 3** ci-dessous. La liste est exemplative et ne sera pas exhaustivement traitée.



2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

2.1. DROIT

Les élèves :

- sont capables de comprendre les bases de notre système juridique en distinguant le droit public du droit privé, les différentes sources du droit et l'importance de la hiérarchie du droit ;
- sont en mesure d'appréhender les notions de droits fondamentaux et libertés individuelles ainsi que leurs restrictions ;
- sont sensibilisé·e·s aux notions juridiques et éthiques qui encadrent le début de la vie et la fin de la vie de l'être humain ;
- acquièrent une compréhension des relations juridiques au sein de la famille ;
- acquièrent des connaissances juridiques leur permettant fonctionner comme un·e consommateur/trice et un·e acteur/trice averti·e du monde économique en comprenant les enjeux d'un contrat de travail, de bail ou de vente ;
- sont sensibilisé·e·s aux problématiques des assurances sociales (retraite, maladie, accident...) ;
- comprennent le fonctionnement de la justice pénale de notre État.

2.2. ÉCONOMIE POLITIQUE

Les élèves :

- comprennent les processus essentiels de l'économie politique. Elles et ils acquièrent des bases en la matière ;
- étudient les aspects micro et macro-économiques en se basant sur la notion d'utilisation de ressources limitées en vue de satisfaire des besoins individuels ;
- sont en mesure d'appréhender les activités et les institutions qui participent au processus économique de base, ainsi qu'à la politique économique ;
- sont capables de comprendre le système fiscal de l'État et de comprendre et remplir une déclaration d'impôt de personne physique ;
- acquièrent une capacité d'analyse de l'actualité concernant la gestion responsable des ressources limitées ;
- sont sensibilisé·e·s au suivi d'évènements politiques et économiques ;
- comprennent les processus de décision et le libre choix des consommateurs/trices et des producteurs/trices.

2.3. ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

Les élèves :

- acquièrent des connaissances sur les principaux processus d'une entreprise, ses structures et son environnement ;
- sont sensibilisé·e·s aux contraintes et aux conflits d'intérêts dans le cadre de la gestion ;
- sont en mesure de différencier les possibilités de protection financière par des assurances.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

DEGRÉ 1 Droit

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
1.1. Introduction au droit	• Distinguer les règles morales des règles juridiques, de comprendre l'interaction de l'ordre moral et du droit. • Expliquer les buts et l'utilité des règles juridiques. • Connaître les différentes sources du droit (coutume / droit écrit / Jurisprudence / Doctrine). • Comprendre la hiérarchie du droit (Constitution / loi / ordonnance) et les trois niveaux (fédéral, cantonal et communal).
1.2. Droit constitutionnel	• Citer quelques droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale, d'en expliquer la portée et de comprendre qu'elles et ils peuvent être limités. • Présenter les organes de l'État, leur rôle respectif ainsi que les trois niveaux d'État en Suisse (fédéral, cantonal, communal). • Présenter les grandes lignes des droits populaires.
1.3. Droit pénal	• Expliquer la différence entre la responsabilité pénale et civile. • Connaître les droits particuliers d'une victime LAVI et d'indiquer où les victimes peuvent obtenir de l'aide. • Comprendre et connaître les principes généraux d'application de la loi pénale. • Distinguer les catégories d'infractions : contre la vie, l'intégrité physique et sexuelle, la famille, le patrimoine. • Comprendre et connaître la différence entre les différentes peines et mesures. • Comprendre et connaître les particularités du droit pénal des mineur·e·s (procédure, peines...).
1.4. Droit des personnes	• Comprendre la notion de personne, sujet de droit et être capable d'en fixer le commencement et la fin. • Comprendre la notion de protection de la personnalité (en particulier lien avec l'image, la vie privée, l'honneur). • Présenter les différentes mesures de protection de l'enfant et de l'adulte (mesures anticipées, curatelle...).



Degré 1 Économie politique

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
1.5. Introduction à l'économie politique	• Connaître les besoins de l'Homme. • Distinguer les types de biens et les services en vue de satisfaire les besoins. • Comprendre le problème économique.
1.6. Doctrines économiques	• Connaître les notions de base sur les systèmes économiques : - Caractéristiques ; - Avantages et inconvénients. • Quelques repères de l'économie suisse (population, secteurs économiques, forces et faiblesses).
1.7. Activité économique	• Illustrer le circuit économique simplifié à l'aide d'un schéma. • Connaître les agents économiques : - Définitions ; - Rôles ; - Types de flux.
1.8. Conjoncture économique	• Représenter le cycle conjoncturel et expliquer les différentes phases du cycle. • Connaître les principaux indicateurs conjoncturels : - Définitions ; - Calculs ; - Comparaisons (dans le temps, d'un canton à un autre, internationales). • Décrire les facteurs de détermination de la croissance économique.

Degré 1 Économie d'entreprise

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
1.9. L'entreprise et les facteurs de production	• Présenter l'environnement économique de l'entreprise. • Comprendre le circuit économique, ses acteurs/trices et leurs rôles. • Classer les entreprises par secteur et par taille. • Présenter les facteurs de production : - Travail ; - Capital ; - Ressources naturelles.



Degré 2 Droit

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
2.1. Famille	• Connaître et présenter les effets des différentes unions (concubinage, partenariat enregistré, mariage), en particulier sur le plan économique (régimes matrimoniaux, impôts, assurances) et les conséquences des séparations. • Comprendre comment les liens de filiation se créent et présenter les effets de ces liens (notamment autorité parentale, entretien).
2.2. Succession	• Présenter brièvement les principes de la vocation successorale légale et les généralités de la vocation successorale testamentaire.
2.3. Responsabilité civile délictuelle	• Comprendre la notion de responsabilité civile individuelle et la différencier de la responsabilité pénale (cf. droit pénal). • Comprendre et expliquer les conséquences des actes illicites → réparation du préjudice.
2.4. Contrats	• Comprendre les notions de base des contrats de : - Vente ; - Bail ; - Travail.
2.5. Profession Droit de la santé et social	• Comprendre les relations juridiques entre un/une médecin/hôpital/soignant·e/ travailleur/euse social·e et patient·e. • Comprendre et expliquer les droits des patient·e·s. • Comprendre et expliquer les différentes responsabilités entre les intervenant·e·s à la relation de soins.

Degré 2 Économie politique

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
2.5. Marchés	• Comprendre la formation des prix. • Décrire les différentes formes de marchés. • Comprendre la problématique de la consommation.
2.6. Budget	• Comprendre la notion de « l'argent » ? • Distinguer les types de frais. • Comprendre les notions d'endettement, de surendettement et d'épargne. • Établir le budget d'un individu, d'une famille.
2.7. Impôts	• Connaître les notions de base théoriques et faire la distinction entre l'impôt direct et l'impôt indirect. • Effectuer le calcul de l'impôt en se basant sur le barème cantonal. • Remplir une déclaration d'impôt.



Degré 2 Économie d'entreprise

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
2.8. Assurances	• Comprendre le système des trois piliers. • Evaluer la nécessité de certains types d'assurances pour une personne privée (AVS/AI/APG, prévoyance professionnelle (LPP), assurance chômage (AC), assurance-maladie, assurance-accident, assurance vie, assurance responsabilité civile). • Compréhension de la fiche de salaire.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

L'enseignement EDS vise à permettre à l'élève de changer de perspective, de comprendre d'autres cultures. Il s'agit d'inciter l'élève à prendre conscience de la diversité sous toutes ses formes. L'enseignement confrontera l'élève à des notions importantes comme la complexité, le hasard, la discursivité, la relativité.

Autonomie

- Responsabilise l'élève face au travail à effectuer.
- Favorise l'apprentissage autonome par l'élève.
- Suscite l'intérêt et le questionnement de l'élève par rapport à des sujets de société.
- Permet à l'élève l'apprentissage de la gestion du temps.

Compétences réflexives

- Permet à l'élève d'analyser l'actualité, d'évaluer les corrélations entre les données économiques, sociales et juridiques.
- Permet à l'élève de développer ses compétences critiques et de se forger un jugement autonome.
- Favorise la structuration de la réflexion et le développement des arguments.

Compétences sociales

- Encourage le travail en groupe.
- Favorise le débat.
- Encourage l'écoute de l'autre.

Compétences d'expression

- Encourage l'exposé structuré des idées par écrit et oralement.
- Encourage une prise de parole spontanée mais adéquate.
- Demande la maîtrise de la terminologie propre à chaque domaine.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Permet à l'élève de s'engager dans un petit projet personnel en présentant une problématique sociale et/ou économique et/ou juridique en lien avec l'actualité.



Compétences en informatique

- Aide l'élève à rechercher des sources web lui permettant d'analyser les problématiques sociales, économiques et juridiques.
- Permet à l'élève de présenter un sujet particulier avec des moyens multimédias.

Aptitudes pratiques

- Permet à l'élève de mettre en relation des concepts théoriques avec sa gestion administrative et son encadrement personnel.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Méthodes

L'enseignement de cette discipline doit refléter le double objectif (acquisition de connaissances et insertion sociale) par la transmission de connaissances théoriques directement applicables et vérifiables sur le terrain.

L'enseignement est participatif.

Il s'articule autour d'une présentation théorique d'une thématique particulière et déclenche des discussions sur des questions sociales ; des analyses d'articles de presse, des visites d'entreprise / d'institutions / d'autorités, de petites enquêtes, des exposés favorisent les prises de conscience, suscitent des interactions et permettent de faire des liens entre les problématiques sociales, économiques et juridiques.

Il s'agit d'accorder une attention spéciale au renforcement des compétences personnelles et sociales de l'élève, pour favoriser l'autonomie de chacun·e, ainsi que la collaboration des élèves.

Les connaissances acquises et les expérimentations sociales accumulées ainsi que leur évaluation favorisent l'orientation ultérieure de l'élève et développent le sentiment de son utilité au sein de la communauté

Support de cours

Aucun support de cours n'est conseillé.

L'enseignement se base sur l'actualité et l'enseignant·e distribue ses propres supports.

6. MODALITES D'EVALUATION

La moyenne annuelle de la discipline EDS arrondie au demi-point ou à l'entier constitue la note de discipline figurant dans le Certificat de culture générale.

7. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.



	1CG	2CG
Nombre de périodes	1	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : ÉDUCATION MUSICALE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

La musique, comme les autres disciplines artistiques, constitue une forme de communication alternative et permet aux élèves de développer leur monde imaginaire. Grâce à son aspect universel, elle permet d'accéder à l'histoire et aux cultures du monde entier ; elle favorise le développement de la personnalité et une ouverture d'esprit sur les différents aspects du phénomène musical ; elle permet de chercher le rapport entre une œuvre musicale et d'autres créations artistiques (arts visuels, littérature) et donc elle éveille le sens de l'observation et de l'écoute. La formation musicale donne la possibilité à l'élève d'acquérir une plus grande confiance en soi et en ses propres capacités ; de développer son sens critique et de prendre conscience de l'importance de la culture dans la société, en favorisant également l'échange et le travail en commun.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- d'utiliser de manière adéquate un vocabulaire musical et des notions spécifiques ;
- de comprendre les bases de l'écriture musicale ;
- d'utiliser leur corps comme objet sonore statique ou en mouvement,
- d'exécuter et improviser des rythmes élémentaires ;
- de décrire, identifier et caractériser les éléments constitutifs du phénomène musical ;
- de maîtriser la qualité du geste vocal à travers les composantes indispensables à la mobilisation corporelle : posture, respiration, phonation, résonance ;
- d'apprendre à chanter en visualisant la hauteur des notes pour une intonation plus précise ;
- d'apprendre à écouter, à orienter l'attention dans une direction particulière et à sélectionner certaines informations parmi beaucoup d'autres ;
- de situer les grands courants musicaux ;
- de savoir analyser la structure d'un morceau de musique dans des styles différents ;
- d'avoir une approche des différentes musiques du monde ;
- de développer leur potentiel de créativité par la composition et l'improvisation.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Théorie : • théorie de la musique (notions de base du solfège, acoustique, structure musicale) ; • écoute et critique de différents styles. Pratique : • body percussion/rythme ; • écoute active ; • pratique instrumentale (en groupe).
Degré 2	Théorie : • théorie de la musique (graphie musicale, déchiffrage partitions) ; • découverte des différentes musiques du monde (écoutes actives, chants, danses folkloriques) et des genres musicaux ; • histoire de la musique. Les périodes musicales ; • écoute et critique d'œuvres musicales. Pratique : • pratique collective instrumentale et vocale ; • superpositions rythmiques ; • arrangement.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité de prendre des décisions consciemment.
- Organisation personnelle.

Compétences réflexives

- Disposition à la réflexion et à la compréhension autonome.
- Capacité d'autoévaluation et d'analyse.
- Aptitude à la concentration.

Compétences sociales

- Aptitude à participer à un projet collectif.
- Aptitude à défendre ses idées.
- Appréciation de la qualité de son travail au sein du groupe.
- Attention portée à une appréciation extérieure.
- Aptitude à communiquer et interagir avec les autres.

Compétences d'expression

- Capacité à utiliser la créativité pour s'exprimer.
- Développement du monde imaginaire.



Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Mise en place de stratégies d'apprentissage et de travail.
- Capacité à se fixer des objectifs précis.
- Gestion du temps.

Compétences en informatique

- Capacité à utiliser les outils audionumériques.
- Capacité d'autocritique sur une production tout en développant une sensibilité d'auditeur/trice.

Aptitudes pratiques

- Disposition à mobiliser les outils de création et d'improvisation.
- Ouverture à l'expérimentation individuelle et collective.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Degré 1

L'apprentissage de la musique est centré sur une alternance continue de deux composantes : la théorie et la pratique. Pour développer les capacités intellectuelles et créatives de l'élève il est nécessaire de combiner certains domaines spécifiques de la méthodologie Orff-Schulwerk (activité rythmique, activité vocale, écoute active et body percussion). L'enseignement relie donc l'art musical aux autres activités communicatives-expressives tels que le langage, le geste, l'image et le mouvement.

Une approche opérationnelle ainsi qu'une participation active sont les spécificités de ce cours.

Degré 2

L'enseignement de la musique au degré 2 se situe dans la continuité de celui du degré 1. Simultanément au travail de consolidation des bases de la théorie musicale, l'apprentissage de cet art est enrichi d'une connaissance plus approfondie de l'histoire de la musique, de sa chronologie et des styles qui la caractérisent. Il s'agit en outre d'une occasion pour les élèves d'enrichir leur culture musicale et artistique sans limitation d'époque, de lieu ou de genre. Cette diversité amène les élèves à écouter avec curiosité des styles musicaux de toutes traditions. Elles et ils ont la possibilité également d'expérimenter la musique d'ensemble, la composition et l'improvisation. Une culture musicale se construit lorsque toute situation pratique (écoute, interprétation, création) évoque des connaissances relevant aussi bien des œuvres, de leurs contextes et références, que des techniques, des langages et situations d'expression préalablement rencontrés et étudiés.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation s'effectuera de manière variée et progressive sur une base écrite (théorie et analyse musicale) et pratique (instrumentale/vocale et un travail de création sonore ou réalisation d'un arrangement).

L'évaluation permet à l'élève d'identifier ses acquis et ses difficultés en devenant acteur/trice ainsi de sa formation.

7. EXAMENS

Aucun examen est prévu en musique.



	3PE
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

ÉDUCATION MUSICALE SPÉCIFIQUE – DOMAINE

PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Au travers d'une formation musicale, l'élève est emporté·e dans une dimension de communication et de créativité. Les aspects formateurs de l'éducation à la musique contribuent à établir l'harmonie entre le physique, les émotions et le mental, en stimulant l'imagination et l'intelligence. Des éléments opposés se rencontrent pour former cette harmonie : socialisation et intériorisation ; jeu et sérieux ; créativité et règles ; concentration et légèreté. Le point de jonction de ces éléments transforme le sentir en écoute profonde, dans une vibration commune. Ainsi la formation musicale permet à l'élève d'acquérir une plus grande confiance en soi et en ses propres capacités ; de développer son sens critique et de prendre conscience de l'importance de la culture dans la société, en favorisant également l'échange et le travail en commun.

Une approche opérationnelle ainsi qu'une participation active sont les spécificités de ce cours.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- d'utiliser le langage musical et son vocabulaire spécifique ;
- de maîtriser le déchiffrage d'une partition musicale ;
- d'utiliser leur corps comme objet sonore statique ou en mouvement (body percussion) ;
- d'intégrer des éléments du solfège à travers une participation active ;
- de maîtriser la qualité du geste vocal à travers les composantes indispensables à la mobilisation corporelle : posture, respiration, phonation, résonance ;
- d'apprendre à chanter en visualisant la hauteur des notes pour une intonation plus précise ;
- d'apprendre à écouter, à orienter l'attention dans une direction particulière et à sélectionner certaines informations parmi beaucoup d'autres ;
- de décrire, d'identifier et de caractériser les éléments constitutifs du phénomène musical ;
- d'argumenter un point de vue critique appuyé sur les éléments identifiés du langage musical ;
- de situer les grands courants musicaux ;
- de savoir analyser la structure d'un morceau de musique dans des styles différents ;
- d'avoir une approche des différentes musiques du monde (écoutes actives, chants, danses folkloriques) ;
- de développer leur potentiel de créativité notamment par la composition ou l'improvisation.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Théorie : • théorie de la musique (harmonie) ; • écoute et critique d'œuvres musicales. Pratique : • rythmique ; • participation à un ensemble musical ; • pratique individuelle instrumentale et vocale ; • improvisation ; • arrangement.
----------------	--

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité de prendre des décisions consciemment.
- Organisation personnelle.

Compétences réflexives

- Disposition à la réflexion et à la compréhension autonome.
- Capacité d'autoévaluation et d'analyse.
- Aptitude à la concentration.

Compétences sociales

- Aptitude à participer à un projet collectif.
- Aptitude à défendre ses idées.
- Appréciation de la qualité de son travail au sein du groupe.
- Attention portée à une appréciation extérieure.
- Aptitude à communiquer et interagir avec les autres.

Compétences d'expression

- Capacité à utiliser la créativité pour s'exprimer.
- Développement du monde imaginaire.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Mise en place de stratégies d'apprentissage et de travail.
- Capacité à se fixer des objectifs précis.
- Gestion du temps.

Compétences en informatique

- Capacité à utiliser les outils audionumériques.
- Capacité d'autocritique sur une production tout en développant une sensibilité d'auditeur/trice.



Aptitudes pratiques

- Disposition à mobiliser les outils de création et d'improvisation.
- Ouverture à l'expérimentation individuelle et collective.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Degré 3

Dans l'objectif de l'apprentissage de la musique en tout premier comme moyen ainsi que comme finalité, pour développer les capacités intellectuelles et créatives de l'élève il est nécessaire de combiner différentes méthodologies (notamment Orff-Schulwerk, Kodaly, Jaques Dalcroze et TaKeTiNa). L'apprentissage de la musique est entamé en premier lieu grâce à des techniques d'improvisation et de composition, pour ensuite discerner de la pratique les premiers stades de la rationalisation théorique. Pour l'articulation continue de ces deux composantes, théorique et pratique, l'enseignement relie l'art musical aux autres activités communicatives-expressives tels que le langage, le geste, l'image et le mouvement. Les différents sujets proposés seront approfondis avec une totale immersion des étudiant·e·s dans la réalité éducative musicale grâce à la semaine spéciale. Il s'agit d'une occasion pour les élèves d'expérimenter la musique d'ensemble, de trouver leur propre façon de transformer les stimuli reçus et les propositions offertes dans une élaboration immédiate et personnelle. Ce sera un entraînement à saisir les idées et immédiatement les connecter à leur propre réalité à travers des travaux de groupe ; une opportunité de développement didactique et pédagogique liée au moment historique culturel que nous vivons. Différents ateliers seront proposés sur la rythmique, le mouvement, la voix et la composition / improvisation. Une culture musicale se construit lorsque toute situation pratique (écoute, interprétation, création) évoque des connaissances relevant aussi bien des œuvres, de leurs contextes et références, que des techniques, des langages et situations d'expression préalablement rencontrés et étudiés. Dès que cette attitude est mise en œuvre, elle contribue à l'intelligibilité du monde et enrichit les relations humaines et sociales nouées par chaque individu. La diversité des situations pédagogiques permet à l'élève de rencontrer une multiplicité de contextes musicaux et d'acquérir un langage pour une éventuelle production musicale.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation s'effectuera de manière variée et progressive sur une base écrite (théorie et analyse des œuvres) et pratique (instrumentale/vocale et un travail de composition /arrangement).

Deux évaluations seront prévues par semestre touchant tous les domaines étudiés en classe. L'évaluation permet à l'élève d'identifier ses acquis et ses difficultés en devenant acteur/trice de sa formation.

7. EXAMENS

Aucun examen est prévu en musique.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

ÉDUCATION MUSICALE SPÉCIFIQUE – DOMAINE

PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

La musique, comme les autres disciplines artistiques, constitue une forme de communication alternative et permet aux élèves de développer leur monde imaginaire. Grâce à son aspect universel, elle permet d'accéder à l'histoire et aux cultures du monde entier ; elle favorise le développement de la personnalité et une ouverture d'esprit sur les différents aspects du phénomène musical ; elle permet de chercher le rapport entre une œuvre musicale et d'autres créations artistiques (arts visuels, littérature) et éveille le sens de l'observation et de l'écoute. La formation musicale donne la possibilité à l'élève d'acquérir une plus grande confiance en soi et en ses propres capacités ; de développer son sens critique et de prendre conscience de l'importance de la culture dans la société, en favorisant également l'échange et le travail en commun.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- d'utiliser de manière adéquate un vocabulaire musical et des notions spécifiques ;
- de décrire, identifier et caractériser les éléments constitutifs du phénomène musical ;
- de maîtriser la qualité du geste vocal à travers les composantes indispensables à la mobilisation corporelle : posture, respiration, phonation, résonance ;
- d'adopter un point de vue critique et d'échanger d'une façon argumentée avec les autres ;
- de trouver des liens avec différentes autres formes artistiques ;
- d'utiliser les ressources de l'environnement culturel quotidien ;
- d'utiliser les outils numériques d'aide à la création sonore.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Théorie : • théorie : la musique et l'image ; • histoire de la musique (opéra et comédie musicale) ; • écoute et critique d'œuvres musicales. Pratique : • pratique vocale et rythmique ; • création d'un court-métrage et sa bande son.
----------------	---



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité de prendre des décisions consciemment.
- Organisation personnelle.

Compétences réflexives

- Disposition à la réflexion et à la compréhension autonome.
- Capacité d'autoévaluation et d'analyse.
- Aptitude à la concentration.

Compétences sociales

- Aptitude à participer à un projet collectif.
- Aptitude à défendre ses idées.
- Appréciation de la qualité de son travail au sein du groupe.
- Attention portée à une appréciation extérieure.
- Aptitude à communiquer et interagir avec les autres.

Compétences d'expression

- Capacité à utiliser la créativité pour s'exprimer.
- Développement du monde imaginaire.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Mise en place de stratégies d'apprentissage et de travail.
- Capacité à se fixer des objectifs précis.
- Gestion du temps.

Compétences en informatique

- Capacité à utiliser les outils audionumériques.
- Capacité d'autocritique sur une production, tout en développant une sensibilité d'auditeur/trice.

Aptitudes pratiques

- Disposition à mobiliser les outils de création et d'improvisation.
- Ouverture à l'expérimentation individuelle et collective.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

DEGRÉ 3

L'apprentissage de la musique en 3^{ème} année est centré sur une étude approfondie de la musique dans l'audiovisuel. L'analyse des différentes situations associant musique et image est supportée par des activités pédagogiques de création sonore. Les élèves sont ainsi amené·e·s à développer leur sens critique et à identifier les éléments constitutifs du phénomène musical comme support de l'image.

L'enseignement est enrichi, ensuite, de pratiques musicales collectives (vocales et instrumentales) précédées par l'écoute et l'analyse de grands airs d'opéra et d'extraits musicaux très connus de quelques comédies musicales.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation s'effectuera de manière variée et progressive sur une base écrite (étude du rôle de la musique dans l'audiovisuel et analyse des opéras/comédies musicales) et pratique (réalisation, grâce aux outils numériques, d'une vidéo/court-métrage musical et une performance vocale).

L'évaluation permet à l'élève d'identifier ses acquis et ses difficultés en devenant acteur/trice de sa formation.

7. EXAMENS

Aucun examen est prévu en musique.



	1CG	2CG
Nombre de périodes	2	2

PLAN D'ETUDES POUR LA DISCIPLINE : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement du sport constitue une plateforme idéale pour offrir aux élèves un accès à la culture sportive et à l'éducation physique, pour leur donner des connaissances en matière de santé et pour les amener à développer leur comportement social. Il doit notamment contribuer à les aider à développer une meilleure connaissance de leur corps, des moyens pour le préserver, ainsi que de leurs besoins. A ces fins-là, il est essentiel de tendre vers un développement harmonieux des ressources physiques et motrices de l'élève, ainsi que des modes d'activités et d'expression corporelle.

La pratique et la compréhension de l'activité sportive dans le cadre de la formation scolaire doivent contribuer efficacement au développement global de la personnalité. En tant que symbole du bien-être physique et psychique, l'enseignement du sport vise à développer plusieurs thématiques, telles que la confiance en soi, l'ouverture d'esprit, les moyens d'expressions verbaux et non-verbaux et la confrontation aux autres.

L'enseignement de l'éducation physique et sportive encourage encore les jeunes adultes à pratiquer spontanément une activité sportive en dehors du cadre scolaire et sensibilise à la nécessité d'exercer cette activité tout au long de la vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

SAVOIR-FAIRE

- Affiner ses capacités motrices et son aisance corporelle.
- Entraîner les quatre facteurs de la condition physique : force, endurance, vitesse, coordination.
- Entraîner les différents facteurs de la coordination : orientation, rythme, différenciation, réaction et équilibre.
- Rechercher le mouvement harmonieux et esthétique.
- Progresser en utilisant des techniques spécifiques aux activités, en tenant compte de son niveau de compétence initial.
- Développer les aptitudes motrices et les systèmes organiques qui les conditionnent (appareil locomoteur, système nerveux et métabolique).
- S'exprimer et se faire comprendre par le corps et le mouvement.
- Développer la créativité individuellement et en groupe.
- Développer ses qualités athlétiques au travers des différentes activités.
- Connaître et savoir appliquer des techniques d'aide et d'assurage.
- Permettre d'expérimenter les limites de la charge musculaire, physique et psychologique.



SAVOIR-ÊTRE

- Respecter les adversaires, les règles de jeu, jouer sans arbitre et avec fair-play.
- Respecter l'intégrité de l'autre et faire respecter la sienne.
- Être capable d'établir un bilan de son comportement et de son attitude dans le jeu et dans les activités collectives.
- Vivre, accepter et gérer les émotions positives ou négatives générées par les différentes activités réalisées.
- Développer la confiance en soi, l'autonomie et s'assumer face aux autres.
- Remettre en cause ses acquis, aller au bout de ses possibilités et chercher à progresser (dépassement de soi).
- Oser essayer de pratiquer des activités inhabituelles, difficiles ou à risques, sortir de sa zone de confort.
- Apprendre à travailler par groupes de niveaux différents.
- Éprouver ses limites, répéter pour s'améliorer et réaliser des objectifs fixés.

SAVOIR

- Connaître les règles de sécurité liées aux pratiques sportives, à l'utilisation du matériel et aux différents milieux (neige, eau, glace...).
- Connaître les principes anatomiques du corps humain et les notions élémentaires de la physiologie de l'effort.
- Apprécier le rôle de l'activité physique comme facteur d'équilibre et pour l'amélioration de la santé. Prendre conscience de sa propre influence sur celle-ci.
- Connaître les règles fondamentales des sports pratiqués et les principes du fair-play.
- Connaître les bases tactiques et stratégiques des grands jeux.
- Acquérir les aptitudes utiles à l'organisation de différentes activités sportives.
- Connaître et pratiquer les techniques de renforcement musculaire, de stretching et de relaxation.
- Connaître les raisons et les principes d'un échauffement.
- Considérer que participer est tout aussi important que gagner.
- Réfléchir et proposer des stratégies pour résoudre des problèmes.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Les élèves... 1. Condition physique et santé ... apprennent à gérer un effort physique, ... expérimentent l'entraînement en endurance sous différentes formes, ... développent leur agilité et leur vitesse. 2. Activités motrices et/ou d'expression ... entraînent les différents facteurs de la coordination, ... exécutent simultanément des mouvements complexes (se maintenir en équilibre et jongler...), ... construisent en groupe des compositions esthétiques basées sur des relations corporelles équilibrées. 3. Pratiques sportives ... améliorent la force, la puissance et l'agilité pour lancer, ... entraînent la vitesse d'élan, la détente et l'habileté au saut, ... s'entraînent à la réalisation d'une performance sportive, ... réalisent des performances gymniques aux agrès, ... connaissent et utilisent des techniques d'assurage aux engins. 4. Jeux individuels et collectifs ... entraînent et développent les techniques fondamentales dans les sports collectifs, ... découvrent, comprennent et appliquent les stratégies tactiques dans les sports proposés, ... comprennent et appliquent les règles dans les jeux, ... s'auto-arbitrent et arbitrent avec cohérence et respect. 5. Autres aspects ... expérimentent et pratiquent des activités sportives nouvelles ou peu connues, ... découvrent et acquièrent de nouvelles compétences dans les activités de plein air (piscine, patinoire, sports de neige...).
Degré 2	1. Condition physique et santé ... entraînent et développent la force musculaire, ... apprennent à gérer un effort physique. 2. Activités motrices et/ou d'expression ... créent et présentent des chorégraphies individuelles ou collectives, avec ou sans engin, ... entraînent les différents facteurs de la coordination, ... expriment des sentiments et des émotions par le geste. 3. Pratiques sportives ... réalisent, entraînent et organisent un enchaînement d'éléments complexes aux engins,



	... améliorent la vitesse, le rythme et l'agilité pour lancer, ... s'entraînent à la réalisation d'une performance sportive. 4. Jeux individuels et collectifs ... entraînent, comprennent et développent les techniques fondamentales et les stratégies tactiques dans les jeux de renvoi, ... découvrent, entraînent et comprennent les techniques spécifiques et les stratégies tactiques dans les sports collectifs, ... comprennent et appliquent les règles dans les différents jeux, ... découvrent et s'initient aux sports de combat, ... s'auto-arbitrent et arbitrent avec cohérence et respect. 5. Autres aspects ... expérimentent et découvrent des activités sportives nouvelles ou peu connues, ... découvrent et acquièrent de nouvelles compétences dans les activités de plein air (piscine, patinoire, sports de neige...).
--	--

Note : Pour des raisons d'organisation (disponibilité des infrastructures, utilisation du matériel), il se peut que les élèves exercent et soient évalué·e·s dans des activités sises dans le programme d'un autre degré.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Acquérir le sens de la responsabilité.
- Réfléchir à sa propre perception et à son autonomie.
- Travailler de manière autonome à la réalisation d'un projet individuel ou de groupe.
- Être en mesure d'évaluer l'évolution de sa performance et de l'influencer.
- Prendre conscience de son image et développer la confiance en soi.

Compétences réflexives

- Analyser d'un regard critique les implications du sport dans son environnement.
- Prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses.
- Utiliser les compétences acquises dans d'autres contextes scolaires et extrascolaires.
- Se questionner sur la pertinence et le choix d'une tactique.
- Comprendre la pertinence d'un choix méthodologique.
- Planifier et mettre en pratique des processus de différenciation.



Compétences sociales

- Entrer en relation avec autrui et être capable de gérer les problèmes de rivalité et de confrontation.
- Tenir compte des différences spécifiques entre les sexes, sur le plan des motivations, des intérêts et des attitudes.
- Développer la collaboration dans un projet de groupe.
- Participer à l'élaboration d'une décision commune dans un groupe d'élèves.
- Définir et accepter une image de soi à travers la confrontation et la comparaison.
- Développer un sentiment d'appartenance à un groupe.
- Accepter les erreurs et les faiblesses des autres au sein du groupe ou de l'équipe.
- Saluer la réussite de ses camarades.
- Encourager, soutenir et motiver ses partenaires d'apprentissage.
- Faire confiance à ses pairs.

Compétences d'expression

- S'exprimer par le mouvement individuellement ou en groupe.
- Oser s'exprimer devant un public, un groupe et accepter la critique.
- Prendre la parole et défendre ses positions.
- Respecter la prise de parole de chacun·e et tenir compte de l'avis des autres.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Renforcer sa confiance et son estime de soi dans l'envie de se dépasser et de produire des efforts.
- Planifier, organiser et réaliser des activités individuelles ou collectives.
- Travailler avec persévérance et volonté à la réalisation de ses objectifs.

Compétences en informatique

- Utiliser des moyens numériques comme aide à l'apprentissage (caméra, images, cardio-fréquencemètre...).
- Utiliser des logiciels informatiques (Vidéo Delay, Dartfish...).
- Utiliser les ressources informatiques pour se documenter (échauffement, dossier...).

Aptitudes pratiques

- Savoir comment les comportements maîtrisés, les aptitudes développées et les connaissances acquises peuvent être utilisées dans d'autres contextes scolaires et extrascolaires.
- Acquérir des compétences organisationnelles au sein d'un groupe.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Matériel de sport à disposition dans les salles.
- Caméras, ordinateurs et tablettes, montres connectées (cardio-fréquencemètres, GPS...).
- Documents didactiques mis à disposition par l'enseignant·e.
- Moyens d'enseignement (mobilesport.ch, manuels fédéraux...).



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les élèves sont évalué·e·s sur les activités sportives pratiquées au cours de l'année.
- Les évaluations pratiques peuvent porter sur des aspects de performances sportives, de maîtrise technique, de compréhension tactique, de savoir-faire artistiques et/ou de connaissances théoriques.
- Il peut être tenu compte de l'implication, de la motivation et de l'engagement des étudiant·e·s dans les évaluations, ainsi que de la progression.
- Les élèves peuvent être évalué·e·s individuellement ou en groupe (chorégraphie, échauffements, enseignement de séquences pédagogiques...).
- Les élèves bénéficient d'évaluations adaptées sur présentation d'un certificat médical.
- Les élèves dispensé·e·s pour des raisons SAE et/ou motifs médicaux sont évalué·e·s selon le plan ci-après :

Degré 1

Sport Art Etude	• Test de coordination. • Test d'endurance. • Test de jonglage.
Certificat médical temporaire	• Absence à une évaluation : dans la mesure du possible, rattrapage de l'évaluation manquée ou test de performance avec corde à sauter. • Absence jusqu'à 10 semaines (ou absence lors d'au moins 2 évaluations) : test de performance avec corde à sauter et test de coordination. • Absence de plus de 10 semaines (ou absence lors d'au moins 3 évaluations) : présentation orale sur un thème imposé, test de performance et test de coordination.
Certificat médical annuel	• Présentation orale sur un thème imposé. • Travail écrit portant sur un dossier remis par l'enseignant·e. • Test de jonglage.



Degré 2

Sports Arts Études	• Test de vitesse et coordination. • Test de coordination. • Test de force (gainage et sauts pieds joints).
Certificat médical temporaire	• Absence à une évaluation : dans la mesure du possible, rattrapage de l'évaluation manquée ou test de performance avec corde à sauter. • Absence jusqu'à 10 semaines (ou absence lors d'au moins 2 évaluations) : test de performance avec corde à sauter et test de coordination. • Absence de plus de 10 semaines (ou absence lors d'au moins 3 évaluations) : présentation orale sur un thème imposé, test de performance avec corde à sauter et test de coordination.
Certificat médical annuel	• Présentation orale sur un thème imposé. • Travail écrit portant sur un dossier remis par l'enseignant·e. • Test de vitesse et coordination.

7. EXAMENS

Il n'y a pas d'examen en éducation physique.



	3PE
Nombre de périodes	2

PLAN D'ETUDES POUR LA DISCIPLINE :

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement du sport constitue une plateforme idéale pour offrir aux élèves un accès à la culture sportive et à l'éducation physique, pour leur donner des connaissances en matière de santé et pour les amener à développer leur comportement social. Il doit notamment contribuer à les aider à développer une meilleure connaissance de leur corps, des moyens pour le préserver, ainsi que de leurs besoins. A ces fins-là, il est essentiel de tendre vers un développement harmonieux des ressources physiques et motrices de l'élève, ainsi que des modes d'activités et d'expression corporelle.

La pratique et la compréhension de l'activité sportive dans le cadre de la formation scolaire doivent contribuer efficacement au développement global de la personnalité. En tant que symbole du bien-être physique et psychique, l'enseignement du sport vise à développer plusieurs thématiques, telles que la confiance en soi, l'ouverture d'esprit, les moyens d'expressions verbaux et non-verbaux et la confrontation aux autres.

L'enseignement de l'éducation physique et sportive encourage encore les jeunes adultes à pratiquer spontanément une activité sportive en dehors du cadre scolaire et sensibilise à la nécessité d'exercer cette activité tout au long de la vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

SAVOIR-FAIRE

- Affiner ses capacités motrices et son aisance corporelle.
- Entraîner les quatre facteurs de la condition physique : force, endurance, vitesse, coordination.
- Entraîner les différents facteurs de la coordination : orientation, rythme, différenciation, réaction et équilibre.
- Rechercher le mouvement harmonieux et esthétique.
- Progresser en utilisant des techniques spécifiques aux activités, en tenant compte de son niveau de compétence initial.
- Développer les aptitudes motrices et les systèmes organiques qui les conditionnent (appareil locomoteur, système nerveux et métabolique).
- S'exprimer et se faire comprendre par le corps et le mouvement.
- Développer la créativité individuellement et en groupe.
- Développer ses qualités athlétiques au travers des différentes activités.
- Connaître et savoir appliquer des techniques d'aide et d'assurance.
- Permettre d'expérimenter les limites de la charge musculaire, physique et psychologique.



SAVOIR-ÊTRE

- Respecter les adversaires, les règles de jeu, jouer sans arbitre et avec fair-play.
- Respecter l'intégrité de l'autre et faire respecter la sienne.
- Être capable d'établir un bilan de son comportement et de son attitude dans le jeu et dans les activités collectives.
- Vivre, accepter et gérer les émotions positives ou négatives générées par les différentes activités réalisées.
- Développer la confiance en soi, l'autonomie et s'assumer face aux autres.
- Remettre en cause ses acquis, aller au bout de ses possibilités et chercher à progresser (dépassement de soi).
- Oser essayer de pratiquer des activités inhabituelles, difficiles ou à risques, sortir de sa zone de confort.
- Apprendre à travailler par groupes de niveaux différents.
- Eprouver ses limites, répéter pour s'améliorer et réaliser des objectifs fixés.

SAVOIR

- Connaître les règles de sécurité liées aux pratiques sportives, à l'utilisation du matériel et aux différents milieux (neige, eau, glace...).
- Connaître les principes anatomiques du corps humain et les notions élémentaires de la physiologie de l'effort.
- Apprécier le rôle de l'activité physique comme facteur d'équilibre et pour l'amélioration de la santé. Prendre conscience de sa propre influence sur celle-ci.
- Connaître les règles fondamentales des sports pratiqués et les principes du fair-play.
- Connaître les bases tactiques et stratégiques des grands jeux.
- Acquérir les aptitudes utiles à l'organisation de différentes activités sportives.
- Connaître et pratiquer les techniques de renforcement musculaire, de stretching et de relaxation.
- Connaître les raisons et les principes d'un échauffement.
- Considérer que participer est tout aussi important que gagner.
- Réfléchir et proposer des stratégies pour résoudre des problèmes.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	1. Condition physique et santé ... découvrent un test de VMA et en comprennent l'intérêt, ... cherchent à atteindre leurs limites dans un effort intense, ... acquièrent des notions d'anatomie, de physiologie et de musculation, ... comprennent les spécificités de la pratique sportive chez l'enfant. 2. Activités motrices et/ou d'expression ... créent et présentent des chorégraphies individuelles ou collectives, avec ou sans support musical et avec ou sans accessoires, ... entraînent les différents facteurs de la coordination.
----------------	---



	3. Pratiques sportives ... réalisent une suite de mouvements dans un jardin d'engins de manière fluide, ... apprennent à s'orienter dans différents milieux à l'aide d'une carte, ... s'entraînent à la réalisation d'une performance sportive. 4. Jeux individuels et collectifs ... découvrent, entraînent et comprennent les techniques spécifiques et les stratégies tactiques dans les sports collectifs, ... comprennent et appliquent les règles dans les différents jeux, ... s'auto-arbitrent et arbitrent avec cohérence et respect, ... comprennent les fondements d'un jeu individuel ou collectif et développent leur créativité dans l'invention d'un jeu original. 5. Autres aspects ... comprennent les principes de base de l'échauffement, ... préparent et dispensent un échauffement à la classe, ... préparent et présentent des séquences d'enseignement au reste de la classe, ... développent les capacités d'analyse du mouvement et réfléchissent à des solutions en permettant l'apprentissage.
--	---

Note : Pour des raisons d'organisation (disponibilité des infrastructures, utilisation du matériel), il se peut que les élèves exercent et soient évalués dans des activités sises dans le programme d'un autre degré.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Acquérir le sens de la responsabilité.
- Réfléchir à sa propre perception et à son autonomie.
- Travailler de manière autonome à la réalisation d'un projet individuel ou de groupe.
- Être en mesure d'évaluer l'évolution de sa performance et de l'influencer.
- Prendre conscience de son image et développer la confiance en soi.

Compétences réflexives

- Analyser d'un regard critique les implications du sport dans son environnement.
- Prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses.
- Utiliser les compétences acquises dans d'autres contextes scolaires et extrascolaires.
- Se questionner sur la pertinence et le choix d'une tactique.
- Comprendre la pertinence d'un choix méthodologique.
- Planifier et mettre en pratique des processus de différenciation.



Compétences sociales

- Entrer en relation avec autrui et être capable de gérer les problèmes de rivalité et de confrontation.
- Tenir compte des différences spécifiques entre les sexes, sur le plan des motivations, des intérêts et des attitudes.
- Développer la collaboration dans un projet de groupe.
- Participer à l'élaboration d'une décision commune dans un groupe d'élèves.
- Définir et accepter une image de soi à travers la confrontation et la comparaison.
- Développer un sentiment d'appartenance à un groupe.
- Accepter les erreurs et les faiblesses des autres au sein du groupe ou de l'équipe.
- Saluer la réussite de ses camarades.
- Encourager, soutenir et motiver ses partenaires d'apprentissage.
- Faire confiance à ses pairs.

Compétences d'expression

- S'exprimer par le mouvement individuellement ou en groupe.
- Oser s'exprimer devant un public, un groupe et accepter la critique.
- Prendre la parole et défendre ses positions.
- Respecter la prise de parole de chacun et tenir compte de l'avis des autres.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Renforcer sa confiance et son estime de soi dans l'envie de se dépasser et de produire des efforts.
- Planifier, organiser et réaliser des activités individuelles ou collectives.
- Travailler avec persévérance et volonté à la réalisation de ses objectifs.

Compétences en informatique

- Utiliser des moyens numériques comme aide à l'apprentissage (caméra, images, cardio-fréquencemètre...).
- Utiliser des logiciels informatiques (Vidéo Delay, Dartfish...)
- Utiliser les ressources informatiques pour se documenter (échauffement, dossier...).

Aptitudes pratiques

- Savoir comment les comportements maîtrisés, les aptitudes développées et les connaissances acquises peuvent être utilisées dans d'autres contextes scolaires et extrascolaires.
- Acquérir des compétences organisationnelles au sein d'un groupe.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Matériel de sport à disposition dans les salles.
- Caméras, ordinateurs et tablettes, montres connectées (cardio-fréquencemètres, GPS...).
- Documents didactiques mis à disposition par l'enseignant·e.
- Moyens d'enseignement (mobilesport.ch, manuels fédéraux...).



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les élèves sont évalué·e·s sur les activités sportives pratiquées au cours de l'année.
- Les évaluations pratiques peuvent porter sur des aspects de performances sportives, de maîtrise technique, de compréhension tactique, de savoir-faire artistiques et/ou de connaissances théoriques.
- Il peut être tenu compte de l'implication, de la motivation et de l'engagement des étudiant·e·s dans les évaluations, ainsi que de la progression.
- Les élèves peuvent être évalué·e·s individuellement ou en groupe (chorégraphie, échauffements, enseignement de séquences pédagogiques...).
- Les élèves bénéficient d'évaluations adaptées sur présentation d'un certificat médical.
- Les élèves dispensé·e·s pour des raisons SAE et/ou motifs médicaux sont évalué·e·s selon le plan ci-après :

Degré 3

Sports Arts Études	• Préparation et présentation d'une séquence d'échauffement. • Test de corde à sauter. • Test navette.
Certificat médical temporaire	• Absence à une évaluation : dans la mesure du possible, rattrapage de l'évaluation manquée ou test de performance avec corde à sauter. • Absence jusqu'à 10 semaines (ou absence lors d'au moins 2 évaluations) : test de performance avec corde à sauter et test de coordination. • Absence de plus de 10 semaines (ou absence lors d'au moins 3 évaluations) : rédaction d'un dossier sur un thème imposé, test de performance avec corde à sauter et test de coordination.
Certificat médical annuel	• Rédaction d'un dossier sur un thème imposé. • Travail écrit portant sur un dossier remis par l'enseignant·e. • Préparation et présentation d'une séquence d'échauffement.

7. EXAMENS

Il n'y a pas d'examen en éducation physique.



	3SA/TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – DOMAINES

PROFESSIONNELS SANTE ET TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement du sport constitue une plateforme idéale pour offrir aux élèves un accès à la culture sportive et à l'éducation physique, pour leur donner des connaissances en matière de santé et pour les amener à développer leur comportement social. Il doit notamment contribuer à avoir une meilleure connaissance de son corps, de ses besoins et des moyens pour le préserver. A ces fins-là, il est essentiel de tendre vers un développement harmonieux des ressources physiques et motrices de l'élève, ainsi que des modes d'activités et d'expression corporelle.

La pratique et la compréhension de l'activité sportive dans le cadre de la formation scolaire doivent contribuer efficacement au développement global de la personnalité. En tant que symbole du bien-être physique et psychique, l'enseignement du sport vise à développer plusieurs thématiques, telles que la confiance en soi, l'ouverture d'esprit, les moyens d'expressions verbaux et non-verbaux et la confrontation aux autres.

L'enseignement de l'éducation physique et sportive encourage encore les jeunes adultes à pratiquer spontanément une activité sportive en dehors du cadre scolaire et sensibilise à la nécessité d'exercer cette activité tout au long de la vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

SAVOIR-FAIRE

- Affiner ses capacités motrices et son aisance corporelle.
- Entraîner les quatre facteurs de la condition physique : force, endurance, vitesse, coordination.
- Entraîner les différents facteurs de la coordination : orientation, rythme, différenciation, réaction et équilibre.
- Rechercher le mouvement harmonieux et esthétique.
- Progresser en utilisant des techniques spécifiques aux activités, en tenant compte de son niveau de compétence initial.
- Développer les aptitudes motrices et les systèmes organiques qui les conditionnent (appareil locomoteur, système nerveux et métabolique).
- S'exprimer et se faire comprendre par le corps et le mouvement.
- Développer la créativité individuellement et en groupe.
- Développer ses qualités athlétiques au travers des différentes activités.
- Connaître et savoir appliquer des techniques d'aide et d'assurance.
- Permettre d'expérimenter les limites de la charge musculaire, physique et psychologique.



SAVOIR-ÊTRE

- Respecter les adversaires, les règles de jeu, jouer sans arbitre et avec fair-play.
- Respecter l'intégrité de l'autre et faire respecter la sienne.
- Être capable d'établir un bilan de son comportement et de son attitude dans le jeu et dans les activités collectives.
- Vivre, accepter et gérer les émotions positives ou négatives générées par les différentes activités réalisées.
- Développer la confiance en soi, l'autonomie et s'assumer face aux autres.
- Remettre en cause ses acquis, aller au bout de ses possibilités et chercher à progresser (dépassement de soi).
- Oser essayer de pratiquer des activités inhabituelles, difficiles ou à risques, sortir de sa zone de confort.
- Apprendre à travailler par groupes de niveaux différents.
- Éprouver ses limites, répéter pour s'améliorer et réaliser des objectifs fixés.

SAVOIR

- Connaître les règles de sécurité liées aux pratiques sportives, à l'utilisation du matériel et aux différents milieux (neige, eau, glace...).
- Connaître les principes anatomiques du corps humain et les notions élémentaires de la physiologie de l'effort.
- Apprécier le rôle de l'activité physique comme facteur d'équilibre et pour l'amélioration de la santé. Prendre conscience de sa propre influence sur celle-ci.
- Connaître les règles fondamentales des sports pratiqués et les principes du fair-play.
- Connaître les bases tactiques et stratégiques des grands jeux.
- Acquérir les aptitudes utiles à l'organisation de différentes activités sportives.
- Connaître et pratiquer les techniques de renforcement musculaire, de stretching et de relaxation.
- Connaître les raisons et les principes d'un échauffement.
- Considérer que participer est tout aussi important que gagner.
- Réfléchir et proposer des stratégies pour résoudre des problèmes.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	1. Condition physique et santé ... découvrent un test de VMA et en comprennent l'intérêt, ... cherchent à atteindre leurs limites dans un effort intense, ... acquièrent des bases d'anatomie, de physiologie et de musculation. 2. Activités motrices et/ou d'expression ... créent et présentent des chorégraphies individuelles ou collectives, avec ou sans support musical et avec ou sans accessoires, ... entraînent les différents facteurs de la coordination.
----------------	---



	3. Pratiques sportives ... développent et entraînent des mouvements complexes dans l'art du déplacement, ... réalisent des enchaînements fluides d'une suite de mouvements dans un jardin d'engins, ... apprennent à s'orienter dans différents milieux à l'aide d'une carte, ... entraînent la course d'élan, la détente et l'habilité au saut, ... s'entraînent à la réalisation d'une performance sportive. 4. Jeux individuels et collectifs ... découvrent, entraînent et comprennent les techniques spécifiques et les stratégies tactiques dans les sports collectifs, ... comprennent et appliquent les règles dans les différents jeux, ... s'auto-arbitrent et arbitrent avec cohérence et respect. 5. Autres aspects ... comprennent les principes de base de l'échauffement, ... préparent et dispensent un échauffement à la classe.
--	---

Note : Pour des raisons d'organisation (disponibilité des infrastructures, utilisation du matériel), il se peut que les élèves exercent et soient évalué·e·s dans des activités sises dans le programme d'un autre degré.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Acquérir le sens de la responsabilité.
- Réfléchir à sa propre perception et à son autonomie.
- Travailler de manière autonome à la réalisation d'un projet individuel ou de groupe.
- Être en mesure d'évaluer l'évolution de sa performance et de l'influencer.
- Prendre conscience de son image et développer la confiance en soi.
-

Compétences réflexives

- Analyser d'un regard critique les implications du sport dans son environnement.
- Prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses.
- Utiliser les compétences acquises dans d'autres contextes scolaires et extrascolaires.
- Se questionner sur la pertinence et le choix d'une tactique.



Compétences sociales

- Entrer en relation avec autrui et être capable de gérer les problèmes de rivalité et de confrontation.
- Tenir compte des différences spécifiques entre les sexes, sur le plan des motivations, des intérêts et des attitudes.
- Développer la collaboration dans un projet de groupe.
- Participer à l'élaboration d'une décision commune dans un groupe d'élèves.
- Définir et accepter une image de soi au travers de la confrontation et de la comparaison.
- Développer un sentiment d'appartenance à un groupe.
- Accepter les erreurs et les faiblesses des autres au sein du groupe ou de l'équipe.
- Saluer la réussite de ses camarades.
- Encourager, soutenir et motiver ses partenaires d'apprentissage.
- Faire confiance à ses pairs.

Compétences d'expression

- S'exprimer par le mouvement individuellement ou en groupe.
- Oser s'exprimer devant un public, un groupe et accepter la critique.
- Prendre la parole et défendre ses positions.
- Respecter la prise de parole de chacun et tenir compte de l'avis des autres.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Renforcer sa confiance et son estime de soi dans l'envie de se dépasser et de produire des efforts.
- Planifier, organiser et réaliser des activités individuelles ou collectives.
- Travailler avec persévérance et volonté à la réalisation de ses objectifs.

Compétences en informatique

- Utiliser des moyens numériques comme aide à l'apprentissage (caméra, images, cardio-fréquencemètre...).
- Utiliser des logiciels informatiques (Vidéo Delay, Dartfish...).
- Utiliser les ressources informatiques pour se documenter (échauffement, dossier...).

Aptitudes pratiques

- Savoir comment les comportements maîtrisés, les aptitudes développées et les connaissances acquises peuvent être utilisées dans d'autres contextes scolaires et extrascolaires.
- Acquérir des compétences organisationnelles au sein d'un groupe.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Matériel de sport à disposition dans les salles.
- Caméras, ordinateurs et tablettes, montres connectées (cardio-fréquencemètres, GPS...).
- Documents didactiques mis à disposition par l'enseignant·e.
- Moyens d'enseignement (mobilesport.ch, manuels fédéraux...).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les élèves sont évalué·e·s sur les activités sportives pratiquées au cours de l'année.
- Les évaluations pratiques peuvent porter sur des aspects de performances sportives, de maîtrise technique, de compréhension tactique, de savoir-faire artistiques et/ou de connaissances théoriques.
- Il peut être tenu compte de l'implication, de la motivation et de l'engagement des étudiant·e·s dans les évaluations, ainsi que de la progression.
- Les élèves peuvent être évalué·e·s individuellement ou en groupe (chorégraphie, échauffements, enseignement de séquences pédagogiques...).
- Les élèves bénéficient d'évaluations adaptées sur présentation d'un certificat médical.
- Les élèves dispensé·e·s pour des raisons SAE et/ou motifs médicaux sont évalué·e·s selon le plan ci-après :

Degré 3

Sports Arts Études	• Préparation et présentation d'une séquence d'échauffement. • Test de corde à sauter. • Test navette.
Certificat médical temporaire	• Absence à une évaluation : dans la mesure du possible, rattrapage de l'évaluation manquée ou test de performance avec corde à sauter. • Absence jusqu'à 10 semaines (ou absence lors d'au moins 2 évaluations) : test de performance avec corde à sauter et test de coordination. • Absence de plus de 10 semaines (ou absence lors d'au moins 3 évaluations) : rédaction d'un dossier sur un thème imposé, test de performance avec corde à sauter et test de coordination.
Certificat médical annuel	• Rédaction d'un dossier sur un thème imposé. • Travail écrit portant sur un dossier remis par l'enseignant·e. • Préparation et présentation d'une séquence d'échauffement.

7. EXAMENS

Il n'y a pas d'examen en éducation physique.



	1CG	2CG
Nombre de périodes	2	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : EXPRESSION CORPORELLE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'expression développe la connaissance et la confiance en soi. Elle doit permettre à chacun d'expérimenter et de développer une attention soutenue à lui-même et aux autres par des exercices individuels et collectifs.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Collaboration / communication / pensée créative / démarche réflexive.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Explorer différentes situations de paroles seules ou en groupe / développer l'imagination, la conscience du corps et de la voix dans l'espace, l'esprit de collaboration / comprendre les objectifs des différents exercices proposés.
Degré 2	Approfondir la conscience de soi face aux autres / être capable de se présenter avec aisance / développer l'esprit critique et pouvoir se remettre en question / prendre conscience de l'importance du langage non verbal.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Être capable de prendre la parole devant un groupe.
- Être conscient de soi et pouvoir gérer son action dans un groupe.
- S'adapter à son interlocuteur pour une meilleure communication.
- Pouvoir donner son avis et l'argumenter.

Compétences réflexives

- Les élèves sont capables de développer la prise de distance, l'esprit critique, la tolérance, l'analyse de leurs idées et démarches par rapport aux autres.
- Savoir nommer ses émotions négatives ou positives.

Compétences sociales

- Apprivoiser le regard de l'autre.
- Se confronter aux autres.
- Savoir accepter la remise en question et la critique de la part des autres et de l'enseignant-e.
- Collaborer et savoir prendre sa place au sein d'un groupe.



Compétences d'expression

- Être à l'aise avec son corps.
- Renforcer la confiance en soi.
- Prendre conscience et éprouver la puissance d'expression du corps et de la voix.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Comprendre les objectifs des différents exercices d'expression et en faire un compte rendu.
- Progresser dans la prise de parole devant le groupe.

Compétences en informatique

- Les élèves produisent un document numérique (roman photo, clip, petit film...).

Aptitudes pratiques

- Savoir s'organiser seul·e ou avec le groupe, savoir planifier son travail.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Jeux et exercices collectifs / mimes et mouvements en musique /création d'histoires, de dialogues et de scènes... (degré 1).
- Débats, mise en scène, jeux de rôle, interview, improvisation avec ou sans musique, création d'un personnage... (degré 2).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour tous les élèves, l'évaluation sera fondée sur des exercices touchant des domaines variés et faisant appel à des aptitudes diverses, effectuées seules ou en groupe. L'évaluation tient compte principalement de la capacité à communiquer de l'élève et de sa progression.

7. EXAMENS

Pas d'examen.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

EXPRESSION CORPORELLE SPÉCIFIQUE – DOMAINE

PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Travailler sur les savoir-être, la communication et la créativité.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Collaboration / communication / pensée créative / démarche réflexive.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Mettre en pratique les acquis des années précédentes et parvenir à proposer un projet en rapport avec ses propres compétences.
----------------	--

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Être capable de proposer un projet pour une prise en charge du groupe.
- Avoir conscience de sa présence, son attitude face aux autres et faire preuve d'adaptation.

Compétences réflexives

- On demande aux élèves d'analyser leurs comportements et leurs actions.
- Développer un regard critique et constructif face aux autres.

Compétences sociales

- Collaboration : les élèves sont capables d'empathie, d'écoute, de prendre en compte l'autre et de prendre en charge le groupe.

Compétences d'expression

- Charisme : développer l'autorité naturelle, sa présence aux autres.
- Expression : développer différentes formes d'expression (voix, gestuelle), développer les compétences de communication (attitude réceptive, analyser les facteurs de réussite et d'échec, ajuster la communication en fonction de la réaction des destinataires).
- Pensée créatrice : les élèves sont capables d'imagination (fantaisie, humour) et d'exprimer et identifier leurs émotions.
- Les élèves s'exercent à l'improvisation.



Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Proposer un projet de groupe adapté.
- Pouvoir amener le groupe à l'objectif choisi.
- Être ouvert aux regards critiques.
- Participer et collaborer à la réalisation d'un projet.

Compétences en informatique

- Les élèves produisent un document numérique pour la prise en charge du groupe et la création d'un projet.

Aptitudes pratiques

- Élaborer un projet et savoir le planifier dans le temps.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Relaxation / travail sur la voix et le corps / regard critique sur la prise en charge du groupe / accompagner la création d'un projet.

6. MODALITÉS D'EVALUATION

Pour tous les élèves, l'évaluation sera fondée sur des exercices touchant des domaines variés et faisant appel à des aptitudes diverses, effectuées seules ou en groupe. L'évaluation tient compte principalement de la capacité à communiquer de l'élève et de sa progression elle tient aussi compte de sa capacité à mener un projet à terme. Elle évalue la façon dont il sait faire exécuter une activité aux autres.

7. EXAMENS

Pas d'examen.



	1CG	2CG	3CG
Nombre de périodes	4	4	4

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : FRANÇAIS

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement du français, langue première, a pour objectif de donner à l'élève les moyens de construire son identité linguistique et culturelle, de s'ouvrir à l'autre et de structurer sa pensée. Il développe ses facultés à communiquer avec aisance – à l'oral comme à l'écrit –, à s'informer et à informer. Il contribue à l'enrichissement de sa culture générale, ainsi qu'à l'épanouissement de sa sensibilité et de sa créativité. De plus, il participe à l'élaboration de sa réflexion critique.

L'enseignement du français s'efforce de donner à l'élève une maîtrise de la langue qui lui permette, quels que soient ses choix ultérieurs, de s'affirmer dans son existence quotidienne, professionnelle et privée. Il vise également à développer la capacité à rendre compte de différents points de vue sur le monde, à les discuter, puis à affirmer une position claire et argumentée.

Il doit enfin lui permettre de s'ouvrir au monde de la création, d'en saisir les enjeux et d'en expérimenter les virtualités.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

1. Communication orale	Les élèves sont capables / peuvent :
Lecture	lire un texte (préparé ou non) de manière fluide tout en appréhendant le sens du texte à travers l'intonation ;
Présentation orale	- savoir s'exprimer dans une langue claire, correcte, adéquate et nuancée ; - se présenter devant un public en s'adaptant aux interlocuteurs/trices et au contexte ; - restituer avec leurs propres mots des messages oraux, écrits ou audiovisuels de manière claire et ordonnée dans toutes leurs nuances ; - utiliser des outils de présentation audiovisuels adaptés au public et au contexte ;
Débat	- s'exprimer en public pour défendre une opinion en tenant compte d'avis opposés et en utilisant des procédés rhétoriques, et en faisant preuve d'esprit critique ; - s'approprier, restituer et discuter des théories ou des opinions à partir de documents variés ;
Analyse de texte	- conduire une analyse de texte en introduisant le contexte et l'auteur·e, en poursuivant avec la problématique, la forme et le contenu ; - être en mesure de saisir le sens et les enjeux du texte.



2. Communication écrite	Les élèves sont capables / peuvent :
Structuration	maîtriser l'orthographe, la syntaxe, la conjugaison et la ponctuation ;
Rédaction	- rédiger des textes divers (compte-rendu, lettre, récit, texte argumentatif, texte de création, etc.) en maîtrisant la construction, la langue et la mise en page ; - structurer leurs idées en faisant preuve de logique et de discernement et exprimer leur point de vue de façon convaincante ; - faire un usage approprié des registres/niveaux de langue ; - enrichir leurs productions à l'aide d'un vocabulaire précis et adéquat, de procédés rhétoriques et poétiques (figures de style) ;
Maîtrise des outils de référence	- utiliser différents outils de référence (dictionnaires, mémentos, outils numériques, etc.) ; - corriger leurs productions écrites (rédactions, dictées, etc.) de façon autonome à l'aide d'outils de référence.
3. Réflexion sur la langue, la littérature et la culture	Les élèves sont capables / peuvent :
Langue et communication	- appréhender la langue comme un système de communication et en expliquer les règles ; - développer leurs compétences linguistiques et leur capacité de communication ; - utiliser les matériaux et outils de référence ; profiter de l'information apportée par les médias ; avoir un regard critique sur leur contenu et leur influence sur la société ;
Littérature	- contextualiser et analyser des œuvres littéraires appartenant à diverses époques (principalement du XIXe au XXIe siècles) ; - découvrir la culture francophone (et éventuellement étrangère) à travers la lecture et l'analyse approfondie de textes exigeants ; - appréhender les textes littéraires en tant que source de réflexion et décrypter les systèmes de valeur véhiculés par les textes littéraires ;
Actualité	- présenter et analyser des sujets d'actualité provenant de divers médias (articles, essais, documentaires, vidéos, etc.) - se situer par rapport à un événement historique ;
Culture	- comprendre des textes variés en se servant de diverses aides et en tenant compte du genre textuel ; - s'ouvrir à d'autres productions artistiques (photographies, peintures, œuvres cinématographiques, œuvres musicales, etc.), ainsi qu'à d'autres domaines de connaissance (sciences humaines, etc.) ; - développer un regard critique sur les productions langagières et littéraires.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Expression écrite : structuration de la langue, rédaction, maîtrise des outils de référence. Expression orale : lecture, présentation orale, débat, analyse de texte. Ouverture culturelle : littérature, actualité, culture, communication.
Degré 2	Expression écrite : structuration de la langue, rédaction, maîtrise des outils de référence. Expression orale : lecture, présentation orale, débat, analyse de texte. Ouverture culturelle : littérature, actualité, culture, communication.
Degré 3	Expression écrite : structuration de la langue, rédaction, maîtrise des outils de référence. Expression orale : lecture, présentation orale, débat, analyse de texte. Ouverture culturelle : littérature, actualité, culture, communication.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Autonomie et responsabilité personnelle.
- Participation à des travaux de groupe.
- Apprentissage autonome (planification, vérification, auto-évaluation).

Compétences réflexives

- Développement d'un esprit critique, d'une réflexion et d'un jugement autonomes.
- Autocritique.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe.
- Aptitude à défendre sa propre opinion et à entendre celle des autres.
- Capacité à se situer par rapport à autrui.
- Capacité à appréhender une situation de conflit.

Compétences d'expression

- Capacité à s'exprimer de manière claire à l'écrit et à l'oral.

Aptitude de travail et d'apprentissage

- Mise en place de stratégies d'apprentissage et de travail.
- Capacité à se fixer des objectifs précis.
- Gestion du temps.
- Capacité à utiliser correctement les sources et à éviter le plagiat.

Compétences en informatique

- Capacité à entreprendre une recherche numérique.
- Aptitude à évaluer la fiabilité et la pertinence des sources d'information.
- Capacité à concevoir et à mettre en forme des textes avec l'ordinateur.



Aptitudes pratiques

- Préparation et présentation d'un exposé en s'appuyant sur un outil multimédia (sites internet, vidéo, Powerpoint, etc.).

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

D'innombrables méthodes pédagogiques sont applicables dans le cadre de l'enseignement du français. Dans une branche où l'objectif premier consiste à promouvoir les capacités de l'élève à communiquer, s'exprimer et être à l'écoute, il est bien évidemment primordial de privilégier le contact et l'aspect relationnel de l'enseignement en instaurant une atmosphère propice à l'expression de chacun·e et à l'échange verbal.

Différentes approches sont travaillées en classe : travaux de groupe, exposés, comptes-rendus oraux, débats, rédactions de textes divers (compte-rendu, description, texte narratif, argumentation, lettre, dossier, etc.), afin que l'élève soit capable de s'exprimer individuellement et en groupe, oralement et par écrit.

Une importance égale est donnée à l'apprentissage de la structuration de sa pensée, à la réflexion sur des questions de société ou d'actualité et à une approche plus créative ou émotionnelle de la langue et de l'expression écrite.

De nombreuses stratégies sont utilisées pour renforcer la maîtrise de la langue et la compréhension : dictées, exercices d'orthographe, de grammaire et de vocabulaire, analyses de textes en tous genres (œuvres littéraires, articles, textes argumentatifs), soutenues par les différents moyens informatiques existants, et par un emploi régulier de l'outil dictionnaire.

Par ailleurs, notons que la richesse et l'intérêt de l'enseignement du français résident dans la variété des approches possibles. Dans le cadre de l'étude d'une œuvre littéraire par exemple, où l'objectif visé est l'ouverture culturelle, diverses méthodes d'application sont envisagées : compréhension de texte, découverte de différentes techniques d'écriture et de leurs enjeux, analyse du texte sous tous ses aspects, prise de position personnelle. L'œuvre en question pourra être étudiée sous divers angles : formel, esthétique, historique, psychologique, sociologique ou encore philosophique.

De même, tous les types d'enseignement sont encouragés : cours magistral, enseignement différencié, approche thématique, recours à d'autres domaines d'expression (cinéma, photographie, musique, arts plastiques, etc.), l'enseignant·e cherchant toujours à stimuler l'interdisciplinarité et à aiguïser à la fois le sens artistique, les capacités d'analyse et la réflexion de l'élève.



Supports de cours (papier ou numérique)

- Textes littéraires, romans, nouvelles, pièces de théâtre, poèmes, articles, etc.
- Photographies, peintures, affiches, films, etc.
- Spectacles, expositions.
- Dictionnaires.
- Mémento orthographique et grammatical.
- Tableaux de conjugaison des verbes.
- Sites internet pédagogiques et applications diverses (par exemple *Projet Voltaire*).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives et sommatives

- Expression écrite : dictées, rédactions, travaux d'orthographe grammaticale et lexicale.
- Expression orale : exposés et présentations orales diverses (poèmes, extraits de pièces de théâtre).
- Lecture et ouverture culturelle : explications de textes littéraires, analyses de textes divers.

7. EXAMENS

Examen écrit (4 heures)

- Dictée choisie à partir d'un article de presse ou d'une œuvre d'un auteur·e francophone du XX^e siècle ou contemporain (orthographe d'usage, 300-350 mots) (60 minutes), avec accès au dictionnaire (par exemple *Petit Robert*) et à une application (*Robert mobile*) pour les élèves BEP, ou autre exercice.
- Rédaction (180 minutes), avec accès au dictionnaire *Petit Robert* et à l'application *Robert mobile* pour les élèves BEP.

L'élève a le choix entre :

- un texte argumentatif
- un texte de création (ouvert au récit)

Examen oral (15 minutes, présentation individuelle)

Analyse de texte :

- L'élève aura préparé quatre œuvres, dont trois étudiées en classe pendant la 3^{ème} année et une œuvre commune étudiée en 2^{ème} année (œuvres du XIX^{ème} au XXI^{ème} siècle ; deux siècles et deux genres littéraires au minimum représentés). Après une brève introduction sur l'auteur·e et l'œuvre, l'élève présentera et analysera un passage (tiré au sort lors de l'examen) d'une de ces quatre œuvres sur la base de quelques questions (2-5).



	3PE
Nombre de périodes	4

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

FRANÇAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement du français en 3PE spécifique a pour objectif de donner à l'élève les moyens de construire son identité linguistique et culturelle, de s'ouvrir à l'autre et de structurer sa pensée. Il développe ses facultés à communiquer avec aisance – à l'oral comme à l'écrit –, à s'informer et à informer. Il contribue à l'enrichissement de sa culture générale, ainsi qu'à l'épanouissement de sa sensibilité et de sa créativité. De plus, il participe à l'élaboration de sa réflexion critique.

L'enseignement du français en 3PE spécifique s'efforce de donner à l'élève une maîtrise de la langue qui lui ouvre les portes de son avenir professionnel et lui permette de s'affirmer dans son existence quotidienne. Il vise également à développer la capacité à rendre compte de différents points de vue sur le monde, à les discuter, puis à affirmer une position claire et argumentée.

Il doit enfin lui permettre de découvrir le monde professionnel de l'enseignement, d'en saisir les enjeux et d'en expérimenter les spécificités.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

1. Communication orale	Les élèves sont capables / peuvent :
Lecture	lire un texte (préparé ou non) de manière fluide tout en appréhendant le sens du texte à travers l'intonation.
Présentation orale	- savoir s'exprimer dans une langue claire, correcte, adéquate et nuancée ; - se présenter devant un public en s'adaptant aux interlocuteurs/trices et au contexte ; - restituer avec leurs propres mots des messages oraux, écrits ou audiovisuels de manière claire et ordonnée dans toutes leurs nuances ; - utiliser des outils de présentation audiovisuels adaptés au public et au contexte ; - présenter une séquence didactique portant sur un point grammatical et/ou orthographique.
Débat	- s'exprimer en public pour défendre une opinion en tenant compte d'avis opposés, en utilisant des procédés rhétoriques, et en faisant preuve d'esprit critique ; - s'approprier, restituer et discuter des théories ou des opinions à partir de documents variés ; - débattre autour d'un sujet de société ; - préparer une rencontre avec un-e auteur-e ; débat et compte-rendu.



2. Communication écrite	Les élèves sont capables / peuvent :
Structuration	• maîtriser l'orthographe, la syntaxe, la conjugaison et la ponctuation ; • appréhender l'analyse grammaticale (nature et fonction des mots d'une phrase) ; • appréhender l'analyse logique (identification des types de propositions) ; • travailler autour d'une séquence didactique portant sur un point grammatical.
Rédaction	• structurer leurs idées en faisant preuve de logique et de discernement et exprimer leur point de vue de façon convaincante ; • faire un usage approprié des registres/niveaux de langue ; • enrichir leurs productions à l'aide d'un vocabulaire précis et adéquat, de procédés rhétoriques et poétiques (figures de style) ; • comprendre et maîtriser suffisamment l'information écrite pour être fonctionnel en société (littératie) ; • enrichir leurs connaissances en morphologie lexicale (préfixe, radical, suffixe, etc.) ; • rédiger une circulaire portant sur une activité culturelle ; • participer à un numéro du journal du Lycée Jean-Piaget.
Maîtrise des outils de référence	• utiliser différents outils de référence (dictionnaires, mémentos, outils numériques, etc.) ; • corriger leurs productions écrites (rédactions, dictées, etc.) de façon autonome à l'aide d'outils de référence.
3. Réflexion sur la langue, la littérature et la culture	Les élèves sont capables / peuvent :
Langue et communication	• appréhender la langue comme un système de communication et en expliquer les règles ; • développer leurs compétences linguistiques et leur capacité de communication ; • utiliser les matériaux et outils de référence ; profiter de l'information apportée par les médias ; avoir un regard critique sur leur contenu et leur influence sur la société.
Littérature	• découvrir la littérature destinée aux enfants et la littérature jeunesse ; • appréhender l'histoire et les mouvements littéraires.
Actualité	• présenter et analyser des sujets d'actualité généraux et spécifiques (liés au monde de l'enfance) provenant de divers médias (articles, essais, documentaires, vidéos, etc.).



Culture	• comprendre des textes variés en se servant de diverses aides et en tenant compte du genre textuel ; • développer un regard critique sur les productions langagières et littéraires ; • préparer et participer à des conférences et des visites culturelles.
---------	---

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Expression écrite : structuration de la langue, rédaction, maîtrise des outils de référence Expression orale : lecture, présentation orale, débat, analyse de texte Ouverture culturelle : littérature, actualité, culture, communication
---------	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Autonomie et responsabilité personnelle.
- Participation à des travaux de groupe.
- Apprentissage autonome (planification, vérification, auto-évaluation).

Compétences réflexives

- Développement d'un esprit critique, d'une réflexion et d'un jugement autonomes.
- Autocritique.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe.
- Aptitude à défendre sa propre opinion et à entendre celle des autres.
- Capacité à se situer par rapport à autrui.
- Capacité à appréhender une situation de conflit.

Compétences d'expression

- Capacité à s'exprimer de manière claire à l'écrit et à l'oral.

Aptitude de travail et d'apprentissage

- Mise en place de stratégies d'apprentissage et de travail.
- Capacité à se fixer des objectifs précis.
- Gestion du temps.
- Capacité à utiliser correctement les sources et à éviter le plagiat.

Compétences en informatique

- Capacité à entreprendre une recherche numérique.
- Aptitude à évaluer la fiabilité et la pertinence des sources d'information.
- Capacité à concevoir et à mettre en forme des textes avec l'ordinateur.



Aptitudes pratiques

- Préparation et présentation de différentes activités générales et spécifiques en s'appuyant sur un outil multimédia (sites internet, vidéo, Powerpoint, etc.).

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

D'innombrables méthodes pédagogiques sont applicables dans le cadre de l'enseignement du français spécifique. Dans une branche où l'objectif premier consiste à promouvoir les capacités de l'élève à communiquer, s'exprimer et être à l'écoute, il est bien évidemment primordial de privilégier le contact et l'aspect relationnel de l'enseignement en instaurant une atmosphère propice à l'expression de chacun-e et à l'échange verbal.

Différentes approches sont travaillées en classe : travaux de groupe, exposés, comptes-rendus oraux, débats, rédactions de textes divers, afin que l'élève soit capable de s'exprimer individuellement et en groupe, oralement et par écrit.

De nombreuses stratégies sont utilisées pour renforcer la maîtrise de la langue et la compréhension : dictées, exercices d'orthographe, de grammaire et de vocabulaire, analyses de textes en tous genres, soutenues par les différents moyens informatiques existants, et par un emploi régulier de l'outil dictionnaire.

Par ailleurs, notons que la richesse et l'intérêt de l'enseignement du français résident dans la variété des approches possibles.

De même, tous les types d'enseignement sont encouragés : cours magistral, enseignement différencié, approche thématique, mais toujours en fonction d'un enseignement spécifique.

Supports de cours (papier ou numérique)

- Textes littéraires.
- Photographies, peintures, affiches, films, etc.
- Spectacles, expositions.
- Dictionnaires .
- Mémento orthographique et grammatical.
- Tableaux de conjugaison des verbes.
- Sites internet pédagogiques et applications diverses (par exemple *Projet Voltaire*).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives et sommatives

Expression écrite : travaux d'orthographe grammaticale et lexicale.

Expression orale : exposés et présentations orales diverses.

Lecture et ouverture culturelle : analyses de textes divers.

7. EXAMENS

Les acquis en lien avec le domaine ciblé ne font pas l'objet d'un examen.



	1CG	2CG
Nombre de périodes	1	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : HISTOIRE DE L'ART

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Les limites de l'histoire de l'art se confondant avec celles de l'Histoire, il ne saurait être question de l'envisager uniquement sous une forme chronologique, mais de donner plutôt les notions fondamentales de la discipline au moyen desquelles les étudiant·e·s pourront approfondir ultérieurement leurs connaissances.

- Capacité à développer sa curiosité.
- Capacité à comprendre le contexte historique des œuvres, et en particulier l'enjeu du pouvoir des images à travers les âges.
- Capacité à dépasser les à priori de jugement qui empêchent une connaissance fondée des œuvres.
- Capacité à lire une œuvre d'art et se forger une opinion personnelle à son sujet en connaissance de cause.
- Capacité à comprendre les différences entre Beaux-Arts et Arts Appliqués.
- Capacité à concevoir l'art comme une forme d'expression et de communication témoin de son époque.
- Capacité à développer une structure de pensée et des méthodes de travail adaptées à la réalisation de projets dans le domaine de l'histoire de l'art.
- Capacité à comprendre l'art contemporain au regard de l'histoire de l'art.
- Capacité à saisir les implications de l'histoire de l'art dans d'autres domaines de la connaissance.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Comprendre les différentes typologies des images (images d'art, publicité, schéma illustratif, etc...).
- Différencier les disciplines des arts plastiques (sculpture, peinture, architecture, vidéo, performance, installation, etc...).
- Distinguer les mouvements artistiques et les modes de représentations et d'expressions et en connaître les règles de base.
- Connaître le langage plastique spécifique des arts visuels (étude de la lumière, composition, anatomie, couleurs, contrastes, connaissance des matières, etc...).
- Verbaliser pour soi et pour les autres (exposés et dossiers) les contenus des images étudiées.
- Saisir les liens de l'art avec d'autres disciplines.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	L'enseignant·e introduit les bases d'une méthode de lecture des images et fait la démonstration de la méthode par des exemples précis. Dans cette perspective, le programme pourrait inclure les éléments suivants : • Étude de divers genres picturaux (religieux, mythologiques, paysages, portraits, etc...) et spécificité de certains sujets (crucifixion, vanités, portraits commémoratifs, etc...), ainsi que les prolongements que ces genres et ces sujets ont dans les domaines récents d'expression : cinéma, BD, photo, communication. • Étude comparée des différents types de cadrage : cadrage, angle de vue, surcadrage, composition, plans, lignes de force, perspective (dans une optique transversale : peinture, photo, cinéma, bande dessinée, afin d'en saisir les parentés et les différences). • Étude de la lumière et de la couleur : lumière naturelle et lumière artificielle, orientation des sources lumineuses, clair-obscur, volume, espace, théorie de la couleur : les contrastes fondamentaux (Itten) etc...
Degré 2	Les élèves choisissent les œuvres dans un cadre préalablement établi, selon leur thématique, chronologie, et appliquent eux-mêmes les connaissances méthodologiques et historiques acquises au degré 1. Leur recherche fait l'objet d'un exposé en classe et d'un bref dossier écrit. Les œuvres sont tirées de l'ensemble de l'histoire de l'art, ainsi que de l'environnement médiatique actuel pour permettre ainsi des études comparatives diachroniques. On peut indiquer cinq grandes périodes artistiques dans lesquelles puiser la matière à partir de laquelle articuler le programme des deux degrés : Antiquité classique (gréco-romaine), Moyen Âge (mérovingien, carolingien, roman, gothique), Renaissance et Baroque, Modernité (Néoclassicisme, Romantisme, Réalisme, Impressionnisme) et enfin arts et médias contemporains. Un tel programme ne doit pas être exhaustif, mais un ensemble dans lequel puiser des exemples et des sujets d'étude pertinents.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité à prendre des notes.
- Capacité à faire une recherche personnelle et à approfondir un sujet.
- Capacité à réaliser un exposé.



Compétences réflexives

- Capacité à analyser avec curiosité des œuvres d'art.
- Capacité à se forger une opinion personnelle face à une œuvre d'art.

Compétences sociales

- Capacité à collaborer avec l'enseignant·e et ses camarades.
- Capacité à s'intégrer dans un groupe.
- Capacité à écouter.
- Capacité à garder le silence lorsque l'enseignant·e ou un autre camarade prend la parole.

Compétences d'expression

- Capacité à transmettre par oral et par écrit une opinion personnelle.
- Capacité à clarifier et structurer sa pensée.
- Capacité à utiliser, apprendre et chercher un vocabulaire spécifique.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Capacité à respecter les délais.
- Capacité à se concentrer.
- Capacité à faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit.

Compétences en informatique

- Connaître les sites d'histoire de l'art de référence.
- Être capable de trouver du contenu de qualité sur internet.

Aptitudes pratiques

- Gérer les documents visuels lors d'un exposé.
- Prendre des notes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Utiliser divers documents (livres, vidéos, sites internet).
- Visites culturelles (musées, expositions).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fixer des objectifs avec les élèves et contrôler par des travaux écrits ou devoirs pour notes l'acquisition des connaissances.

7. EXAMENS

Pas d'examen.



	1CG	2CG
Nombre de périodes	3	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC)

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En « Histoire – Géographie – Civisme » (ci-après HGC), branche à vocation interdisciplinaire, l'approche historique amène à comprendre l'évolution humaine à travers les événements du passé et permet ainsi de mieux se repérer dans une actualité sans cesse changeante. L'approche géographique permet aux élèves d'appréhender les relations complexes entre l'homme, le milieu et l'espace. L'éducation civique permet à l'élève de se familiariser avec les processus de décision qui façonnent notre vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves peuvent :

- analyser les événements et les développements déterminants des époques traitées ;
- effectuer une analyse critique des sources historiques utilisées ;
- s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle ;
- comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique ;
- saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ;
- connaître des peuples et des cultures différentes ;
- utiliser un raisonnement multiscalaire afin d'appréhender l'ensemble d'une problématique ;
- distinguer les faits et les opinions dans le domaine public ;
- maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique ;
- comprendre le fonctionnement des institutions d'un État.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Des notions de base doivent être acquises par les élèves dans les thèmes suivants : • Démocratie et fonctionnement institutionnel de la Suisse. • Principaux enjeux démographiques mondiaux. • Géopolitique de la première moitié du XXe siècle. Une éducation aux médias, notamment en suivant l'actualité, doit permettre de développer les compétences suivantes : • Réflexion sur la différence de traitement de l'information selon le média (entre médias du même type ou entre médias de types différents) et analyse de leur pertinence. • Réflexion sur la traçabilité de l'information (sources, présentation des principaux médias romands, etc.).
----------------	---



Degré 2	Les thèmes suivants sont traités : • Civisme et actualité politique suisse. • Géopolitique de la 2ème moitié du XXe siècle. • Inégalités de développement. Un approfondissement de l'éducation aux médias, notamment en suivant l'actualité, doit permettre de développer les compétences suivantes : • Réflexion sur la manière dont les jeunes s'informent en Suisse. • Réflexion sur le fonctionnement des médias.
----------------	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences réflexives

L'enseignement d'HGC :

- permet de développer une aptitude à la critique, à la réflexion et au jugement autonome ;
- incite les élèves à pratiquer une pensée systémique ;
- offre la possibilité aux élèves de pratiquer l'autocritique.

Compétences sociales

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.
-

Compétences d'expression

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de savoir s'exprimer par écrit et oral dans un français clair, précis et adapté au contexte ;
- demande aux élèves de savoir communiquer de manière appropriée lorsqu'elles et ils utilisent des outils numériques.



Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement d'HGC :

- permet et demande aux élèves de développer des stratégies d'apprentissage et de travail ;
- demande aux élèves d'agir en se fixant un/des objectif/s précis ;
- demande aux élèves de savoir gérer leur temps.

Compétences en informatique

L'enseignement d'HGC demande aux élèves de :

- savoir entreprendre une recherche sur internet ;
- être capables d'évaluer des sources d'information ;
- utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- concevoir et formater des rapports de plusieurs pages avec un outil numérique ;
- réaliser des présentations orales soutenues uniquement par un appareil numérique ;
- produire des cartes heuristiques à l'aide d'un appareil numérique ;
- savoir utiliser les fonctions multimédias simples (images et son) des appareils numériques.

Aptitudes pratiques

- Au degré 1 : l'élève est capable de présenter un sujet complexe par oral et écrit à l'aide d'un outil multimédia (sites internet, vidéo, Powerpoint, etc.).
- Au degré 2 : l'élève est capable de présenter un sujet par oral et écrit à l'aide d'un outil multimédia (sites internet, vidéo, Powerpoint, etc.).

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

De manière générale, l'enseignant·e favorise une démarche active chez l'élève, en privilégiant par exemple :

- L'analyse théorique pour appréhender les réalités et les événements contemporains, pour utiliser le raisonnement multiscalaire, pour maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique.
- L'étude de cas pour connaître des peuples et des cultures différentes, pour comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique.
- L'initiation à la recherche pour saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels.
- L'analyse et la critique des sources pour examiner les problèmes d'actualité avec des méthodes historiques, pour s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle.
- Le débat pour distinguer entre faits et opinions et prendre conscience des droits personnels dans le domaine public, pour comprendre le fonctionnement des institutions d'un État et les processus de formation d'une opinion politique, pour développer une attitude de respect, de tolérance et de solidarité et pour accepter des avis contraires

Dans la mesure du possible, des activités extrascolaires sont organisées (visites de musées, institutions politiques, manifestations, etc.).

Concernant l'éducation aux médias, l'enseignant·e mettra à disposition des élèves des outils méthodologiques spécifiques adaptés à leur degré.



Par exemple :

- Plus spécifiquement au degré 1, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui concernent l'éducation aux médias et la présentation d'un sujet par oral à l'aide d'un appareil numérique.
- Plus spécifiquement au degré 2, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui concernent l'éducation aux médias et la présentation d'un sujet par oral à l'aide d'un appareil numérique ; dans la mesure du possible chaque classe participe à la semaine des médias.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'HGC évalue les élèves sous différentes formes en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

La moyenne d'HGC se combinera avec EDS en fin de 2^{ème} année, ainsi qu'en fin de 3^{ème} année (moyenne de EDS de fin de 2^{ème} année CG tronc commun avec moyenne de HGC de fin de 3^{ème}).

7. EXAMENS

Pas d'examen en fin de 2CG.



	3PE
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC) SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En « Histoire – Géographie – Civisme » (ci-après HGC), branche à vocation interdisciplinaire, l'approche historique amène à comprendre l'évolution humaine à travers les événements du passé et permet ainsi de mieux se repérer dans une actualité sans cesse changeante. L'approche géographique permet aux élèves d'appréhender les relations complexes entre l'homme, le milieu et l'espace. L'éducation civique permet à l'élève de se familiariser avec les processus de décision qui façonnent notre vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves peuvent :

- analyser les événements et les développements déterminants des époques traitées ;
- effectuer une analyse critique des sources historiques utilisées ;
- s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle ;
- comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique ;
- saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ;
- connaître des peuples et des cultures différentes ;
- utiliser un raisonnement multiscalaire afin d'appréhender l'ensemble d'une problématique ;
- distinguer les faits et les opinions dans le domaine public ;
- maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique ;
- comprendre le fonctionnement des institutions d'un État.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Les thèmes suivants sont traités : • Intégration sociale et égalité des chances dans un monde en mutation (par exemple, dans le cadre des migrations). • Géopolitique contemporaine. • Problématique(s) environnementale(s).
----------------	--



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences réflexives

L'enseignement d'HGC :

- permet de développer une aptitude à la critique, à la réflexion et au jugement autonome ;
- incite les élèves à pratiquer une pensée systémique ;
- offre la possibilité aux élèves de pratiquer l'autocritique.

Compétences sociales

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences d'expression

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de savoir s'exprimer par écrit et oral dans un français clair, précis et adapté au contexte ;
- demande aux élèves de savoir communiquer de manière appropriée lorsqu'elles et ils utilisent des outils numériques.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement d'HGC :

- permet et demande aux élèves de développer des stratégies d'apprentissage et de travail ;
- demande aux élèves d'agir en se fixant un/des objectif/s précis ;
- demande aux élèves de savoir gérer leur temps.



Compétences en informatique

L'enseignement d'HGC demande aux élèves de :

- savoir entreprendre une recherche sur internet ;
- être capables d'évaluer des sources d'information ;
- utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- concevoir et formater des rapports de plusieurs pages avec un outil numérique ;
- réaliser des présentations orales soutenues uniquement par un appareil numérique ;
- produire des cartes heuristiques à l'aide d'un appareil numérique ;
- savoir utiliser les fonctions multimédias simples (images et son) des appareils numériques.

Aptitudes pratiques

- Au degré 3 : l'élève est capable d'analyser un texte, une image et une carte, puis de réaliser une carte heuristique à partir des documents pour cartographier sa réflexion sur un thème.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

De manière générale, l'enseignant·e favorise une démarche active chez l'élève, en privilégiant par exemple :

- L'analyse théorique pour appréhender les réalités et les événements contemporains, pour utiliser le raisonnement multiscalaire, pour maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique.
- L'étude de cas pour connaître des peuples et des cultures différentes, pour comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique.
- L'initiation à la recherche pour saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels.
- L'analyse et la critique des sources pour examiner les problèmes d'actualité avec des méthodes historiques, pour s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle.
- Le débat pour distinguer entre faits et opinions et prendre conscience des droits personnels dans le domaine public, pour comprendre le fonctionnement des institutions d'un État et les processus de formation d'une opinion politique, pour développer une attitude de respect, de tolérance et de solidarité et pour accepter des avis contraires

Dans la mesure du possible, des activités extrascolaires sont organisées (visites de musées, institutions politiques, manifestations, etc.).

Concernant l'éducation aux médias, l'enseignant·e mettra à disposition des élèves des outils méthodologiques spécifiques adaptés à leur degré.

Par exemple :

- Plus spécifiquement au degré 3, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui permettent d'analyser un texte, une image et une carte et la réalisation de cartes heuristiques.



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'HGC évalue les élèves sous différentes formes en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

La moyenne d'HGC se combinera avec EDS en fin de 2^{ème} année ainsi qu'en fin de 3^{ème} année (moyenne de EDS de fin de 2^{ème} année CG tronc commun avec moyenne de HGC de fin de 3^{ème}).

7. EXAMEN

L'examen oral dure 15 minutes. Il porte sur les thèmes de la 3^{ème} année ainsi que sur toutes les compétences développées depuis la 1^{ère} année.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante :

1. L'élève tire au sort un document qui contient une seule illustration (dessin de presse, photo, graphique ou tableau de chiffres) et qui porte sur un thème développé en 3^{ème} année.
2. L'élève a 15 minutes de préparation pour réaliser une carte heuristique qui explique le document et le met en perspective. Ce travail est réalisé à l'aide d'un/e logiciel/ application installé/e sur un appareil numérique mis à disposition par le LJP. Cet appareil numérique ne peut être utilisé que pour cette tâche.
3. L'examen dure 15 minutes : l'élève présente la carte heuristique, puis le jury pose des questions sur la carte, le document et le thème lié au document. Le jury peut également vérifier les compétences développées depuis la 1^{ère} année.



	3SA
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC) SPÉCIFIQUE –

DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En « Histoire – Géographie – Civisme » (ci-après HGC), branche à vocation interdisciplinaire, l'approche historique amène à comprendre l'évolution humaine à travers les événements du passé et permet ainsi de mieux se repérer dans une actualité sans cesse changeante. L'approche géographique permet aux élèves d'appréhender les relations complexes entre l'homme, le milieu et l'espace. L'éducation civique permet à l'élève de se familiariser avec les processus de décision qui façonnent notre vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves peuvent :

- analyser les événements et les développements déterminants des époques traitées ;
- effectuer une analyse critique des sources historiques utilisées ;
- s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle ;
- comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique ;
- saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ;
- connaître des peuples et des cultures différentes ;
- utiliser un raisonnement multiscalaire afin d'appréhender l'ensemble d'une problématique ;
- distinguer les faits et les opinions dans le domaine public ;
- maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique ;
- comprendre le fonctionnement des institutions d'un État.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Les thèmes suivants sont traités : • Migrations (histoire et actualité). • Géopolitique contemporaine. • Problématiques environnementales et leurs implications sur la santé humaine.
----------------	---



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences réflexives

L'enseignement d'HGC :

- permet de développer une aptitude à la critique, à la réflexion et au jugement autonome ;
- incite les élèves à pratiquer une pensée systémique ;
- offre la possibilité aux élèves de pratiquer l'autocritique.

Compétences sociales

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences d'expression

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de savoir s'exprimer par écrit et oral dans un français clair, précis et adapté au contexte ;
- demande aux élèves de savoir communiquer de manière appropriée lorsqu'elles et ils utilisent des outils numériques.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement d'HGC :

- permet et demande aux élèves de développer des stratégies d'apprentissage et de travail ;
- demande aux élèves d'agir en se fixant un/des objectif/s précis ;
- demande aux élèves de savoir gérer leur temps.



Compétences en informatique

L'enseignement d'HGC demande aux élèves de :

- savoir entreprendre une recherche sur internet ;
- être capables d'évaluer des sources d'information ;
- utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- concevoir et formater des rapports de plusieurs pages avec un outil numérique ;
- réaliser des présentations orales soutenues uniquement par un appareil numérique ;
- produire des cartes heuristiques à l'aide d'un appareil numérique ;
- savoir utiliser les fonctions multimédias simples (images et son) des appareils numériques.

Aptitudes pratiques

- Au degré 3 : l'élève est capable d'analyser un texte, une image et une carte, puis de réaliser une carte heuristique à partir des documents pour cartographier sa réflexion sur un thème.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

De manière générale, l'enseignant·e favorise une démarche active chez l'élève, en privilégiant par exemple :

- L'analyse théorique pour appréhender les réalités et les événements contemporains, pour utiliser le raisonnement multiscalaire, pour maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique.
- L'étude de cas pour connaître des peuples et des cultures différentes, pour comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique.
- L'initiation à la recherche pour saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels.
- L'analyse et la critique des sources pour examiner les problèmes d'actualité avec des méthodes historiques, pour s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle.
- Le débat pour distinguer entre faits et opinions et prendre conscience des droits personnels dans le domaine public, pour comprendre le fonctionnement des institutions d'un État et les processus de formation d'une opinion politique, pour développer une attitude de respect, de tolérance et de solidarité et pour accepter des avis contraires

Dans la mesure du possible, des activités extrascolaires sont organisées (visites de musées, institutions politiques, manifestations, etc.).

Concernant l'éducation aux médias, l'enseignant·e mettra à disposition des élèves des outils méthodologiques spécifiques adaptés à leur degré.

Par exemple :

- Plus spécifiquement au degré 3, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui permettent d'analyser un texte, une image et une carte et la réalisation de cartes heuristiques.



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'HGC évalue les élèves sous différentes formes en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

La moyenne d'HGC se combinera avec EDS en fin de 2^{ème} année ainsi qu'en fin de 3^{ème} année (moyenne de EDS de fin de 2^{ème} année CG tronc commun avec moyenne de HGC de fin de 3^{ème}).

7. EXAMEN

L'examen oral dure 15 minutes. Il porte sur les thèmes de la 3^{ème} année, ainsi que sur toutes les compétences développées depuis la 1^{ère} année.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante :

4. L'élève tire au sort un document qui contient une seule illustration (dessin de presse, photo, graphique ou tableau de chiffres) et qui porte sur un thème développé en 3^{ème} année.
5. L'élève a 15 minutes de préparation pour réaliser une carte heuristique qui explique le document et le met en perspective. Ce travail est réalisé à l'aide d'un/e logiciel/ application installé/e sur un appareil numérique mis à disposition par le LJP. Cet appareil numérique ne peut être utilisé que pour cette tâche.
6. L'examen dure 15 minutes : l'élève présente la carte heuristique, puis le jury pose des questions sur la carte, le document et le thème lié au document. Le jury peut également vérifier les compétences développées depuis la 1^{ère} année.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC) SPÉCIFIQUE –

DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En « Histoire – Géographie – Civisme » (ci-après HGC), branche à vocation interdisciplinaire, l'approche historique amène à comprendre l'évolution humaine à travers les événements du passé et permet ainsi de mieux se repérer dans une actualité sans cesse changeante. L'approche géographique permet aux élèves d'appréhender les relations complexes entre l'homme, le milieu et l'espace. L'éducation civique permet à l'élève de se familiariser avec les processus de décision qui façonnent notre vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves peuvent :

- analyser les événements et les développements déterminants des époques traitées ;
- effectuer une analyse critique des sources historiques utilisées ;
- s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle ;
- comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique ;
- saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ;
- connaître des peuples et des cultures différentes ;
- utiliser un raisonnement multiscalaire afin d'appréhender l'ensemble d'une problématique ;
- distinguer les faits et les opinions dans le domaine public ;
- maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique ;
- comprendre le fonctionnement des institutions d'un État.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Les thèmes suivants sont traités : • Migrations (histoire et actualité). • Géopolitique contemporaine. • Problématiques environnementales et leurs implications sur notre société. Dans les trois options, l'actualité politique en Suisse et/ou dans le monde est également suivie en 3^{ème} année. Les compétences acquises en matière d'éducation aux médias sont exercées et consolidées.
----------------	--



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences réflexives

L'enseignement d'HGC :

- permet de développer une aptitude à la critique, à la réflexion et au jugement autonome ;
- incite les élèves à pratiquer une pensée systémique ;
- offre la possibilité aux élèves de pratiquer l'autocritique.

Compétences sociales

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences d'expression

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de savoir s'exprimer par écrit et oral dans un français clair, précis et adapté au contexte ;
- demande aux élèves de savoir communiquer de manière appropriée lorsqu'elles et ils utilisent des outils numériques.
-

Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement d'HGC :

- permet et demande aux élèves de développer des stratégies d'apprentissage et de travail ;
- demande aux élèves d'agir en se fixant un/des objectif/s précis ;
- demande aux élèves de savoir gérer leur temps.



Compétences en informatique

L'enseignement d'HGC demande aux élèves de :

- savoir entreprendre une recherche sur internet ;
- être capables d'évaluer des sources d'information ;
- utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- concevoir et formater des rapports de plusieurs pages avec un outil numérique ;
- réaliser des présentations orales soutenues uniquement par un appareil numérique ;
- produire des cartes heuristiques à l'aide d'un appareil numérique ;
- savoir utiliser les fonctions multimédias simples (images et son) des appareils numériques.

Aptitudes pratiques

- Au degré 3 : l'élève est capable d'analyser un texte, une image et une carte, puis de réaliser une carte heuristique à partir des documents pour cartographier sa réflexion sur un thème.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

De manière générale, l'enseignant·e favorise une démarche active chez l'élève, en privilégiant par exemple :

- L'analyse théorique pour appréhender les réalités et les événements contemporains, pour utiliser le raisonnement multiscalaire, pour maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique.
- L'étude de cas pour connaître des peuples et des cultures différentes, pour comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique.
- L'initiation à la recherche pour saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels.
- L'analyse et la critique des sources pour examiner les problèmes d'actualité avec des méthodes historiques, pour s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle.
- Le débat pour distinguer entre faits et opinions et prendre conscience des droits personnels dans le domaine public, pour comprendre le fonctionnement des institutions d'un État et les processus de formation d'une opinion politique, pour développer une attitude de respect, de tolérance et de solidarité et pour accepter des avis contraires

Dans la mesure du possible, des activités extrascolaires sont organisées (visites de musées, institutions politiques, manifestations, etc.).

Concernant l'éducation aux médias, l'enseignant·e mettra à disposition des élèves des outils méthodologiques spécifiques adaptés à leur degré.

Par exemple :

- Plus spécifiquement au degré 3, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui permettent d'analyser un texte, une image et une carte et la réalisation de cartes heuristiques.



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'HGC évalue les élèves sous différentes formes en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

La moyenne d'HGC se combinera avec EDS en fin de 2^{ème} année ainsi qu'en fin de 3^{ème} année (moyenne de EDS de fin de 2^{ème} année CG tronc commun avec moyenne de HGC de fin de 3^{ème}).

7. EXAMEN

L'examen oral dure 15 minutes. Il porte sur les thèmes de la 3^{ème} année ainsi que sur toutes les compétences développées depuis la 1^{ère} année.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante :

1. L'élève tire au sort un document qui contient une seule illustration (dessin de presse, photo, graphique ou tableau de chiffres) et qui porte sur un thème développé en 3^{ème} année.
2. L'élève a 15 minutes de préparation pour réaliser une carte heuristique qui explique le document et le met en perspective. Ce travail est réalisé à l'aide d'un/e logiciel/ application installé/e sur un appareil numérique mis à disposition par le LJP. Cet appareil numérique ne peut être utilisé que pour cette tâche.
3. L'examen dure 15 minutes: l'élève présente la carte heuristique puis le jury pose des questions sur la carte, le document et le thème lié au document. Le jury peut également vérifier les compétences développées depuis la 1^{ère} année.



	1CG
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : INFORMATIQUE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'informatique est fréquemment utilisée tant dans les sciences expérimentales que dans les sciences sociales. Les élèves apprennent à considérer l'ordinateur comme un instrument de travail servant à chercher, classer et communiquer des informations, à réaliser une bonne présentation de leurs travaux personnels et à suivre des programmes d'apprentissage informatisés.

A travers des exemples, elles et ils se familiarisent avec les possibilités d'application de l'ordinateur et d'autres appareils (par ex. les tablettes et les smartphones) dans la vie professionnelle, en particulier dans les secteurs d'activités auxquels préparent les ECG.

Les élèves acquièrent des connaissances de base en matière de résolution de problèmes par ordinateur. Elles et ils débattent également des incidences de l'informatique sur la société ainsi que de ses limites.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- d'expliquer les principaux termes techniques concernant Internet, le matériel et les logiciels informatiques ;
- d'utiliser les principales fonctions du système d'exploitation et d'organiser les fichiers ;
- de se servir de manière appropriée d'outils informatiques usuels ;
- d'utiliser les médias numériques en tant qu'outils d'apprentissage et d'en faire usage dans leurs présentations ;
- d'expliquer l'impact de l'informatique et des technologies numériques sur la société et de mener une réflexion critique sur cette évolution.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1

Base de l'informatique	Par ex. les thèmes suivants : • Matériel informatique. • Histoire de l'informatique et d'Internet. • Bons usages (codes de conduite et mesure de protection de la vie privée, mots de passe, courriel).
Applications	Par ex. les thèmes suivants : • Traitement de texte. • Outils de présentation. • Tableur. • Bases de données. • Introduction à l'algorithmique et / ou la programmation. • Multimédias (son, vidéo, image).
Technologies de l'information et de la communication	Par ex. les thèmes suivants : • Stockage de données, format de fichiers, gestion de fichiers • Internet : utilisation critique des sources et des ressources, propriété intellectuelle.
Informatique et société	Par ex. les thèmes suivants : • Intérêts et dérives potentielles du monde numérique (collecte massive de données personnelles, cyberharcèlement, ...). • Impacts de l'informatiques (environnement, fracture numérique, société, monde libre, démocratie, ...).

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Suivre un tutoriel.
- Suivre un assistant ou une aide.

Compétences réflexives

- Formaliser l'objectif.
- Être critique.

Compétences sociales

- Utilisation à bon escient du numérique pour la communication (formules de politesse, choix du canal, niveau de langage adapté).

Compétences d'expression

- Utilisation à bon escient du numérique pour la communication (correcteur d'orthographe).
- Synthétiser une idée (diaporama).
- Utiliser une image ou un graphe ou un schéma pour rendre compte d'une idée.

**Aptitude au travail et à l'apprentissage**

- Choix éclairé du bon outil numérique.
- Suivre l'évolution inévitable des logiciels.
-

Compétences en informatique

Voir ci-dessus.

Aptitudes pratiques

- Favoriser la curiosité et la créativité.
- Jouer avec les idées.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Différencier l'enseignement en classe complète de celui en demi-classe.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

En-dehors d'évaluations classiques, prévoir des évaluations de production d'élèves (rapports, projets, exposés, ...).

7. EXAMENS

Pas d'examen.



	1CG	2CG	3CG
Nombre de périodes	4	3	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L2 ITALIEN

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'apprentissage et l'acquisition de l'italien représentent un objectif important de la formation de l'élève de l'ECG et favorisent la communication avec d'autres régions italophones de la Suisse. L'idée générale est de motiver l'élève de sorte qu'il participe activement à l'acquisition de la langue. Dans ce but, il sera porté à faire preuve de curiosité, à être ouvert à une autre civilisation et à une autre culture. Ces aptitudes permettront à l'élève d'acquérir un savoir-faire qui lui donnera la possibilité d'aborder la langue d'une façon plus spontanée et naturelle, pouvant ainsi la vivre au quotidien.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les compétences à atteindre au terme de la 3^{ème} de l'ECG, option SA/TS, sont celles du niveau B1, selon l'échelle globale CECR.

À la fin de sa formation à l'ECG, l'élève est capable de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe en utilisant une langue claire et compréhensible. L'élève est en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer son opinion et ses sentiments. Il est à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements et l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur rédigés dans une langue standard. Il sait également y trouver des informations ciblées. Enfin, l'élève peut rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments ou d'idées.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	L'élève peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes, ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. L'élève est en mesure de communiquer de façon simple si l'interlocuteur/trice parle lentement et distinctement et se montre coopératif. Cela équivaut au niveau A1- A2 du portfolio européen des langues.
---------	---



Communication orale	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : comprendre des mots familiers et des expressions courantes au sujet de lui-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, à condition que l'on parle lentement et distinctement.
Au niveau des compétences productives	L'élève peut : - se présenter en se décrivant et en décrivant ce qu'il fait, ainsi que son lieu d'habitation et des aspects simples de sa vie quotidienne, avec des mots et des expressions toute faites, en utilisant une suite de phrases simples, à condition de pouvoir se préparer à l'avance ; - demandeur des informations simples à autrui.
Communication écrite	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : - comprendre des textes très courts et simples, des messages simples et brefs ; - reconnaître les expressions, les noms et les mots les plus courants dans les situations ordinaires de la vie quotidienne ; - se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, s'il est accompagné d'un support visuel.
Au niveau des compétences productives	L'élève peut : - écrire des expressions et des phrases simples, isolées et / ou reliées par des connecteurs simples, sur lui/elle-même, ses lieux de vie, ses activités, ses préférences ; - demandeur ou transmettre des renseignements personnels détaillés.
Degré 2	L'élève peut comprendre des conversations et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales, achats, ses domaines d'intérêt, travail). Il/Elle est à même de communiquer lors de tâches habituelles ne demandant qu'un échange d'informations essentiel et direct sur des sujets familiers et habituels. Il/Elle est capable de décrire sa formation, son environnement direct et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats. Cela équivaut au niveau A2-B1 du portfolio européen des langues.
Communication orale	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : - comprendre une information factuelle sur des sujets de la vie quotidienne en reconnaissant les messages généraux, pour autant que l'articulation soit claire et l'accent courant ; - comprendre des récits / textes courts et faciles ; - comprendre l'information contenue dans la plupart des documents enregistrés, dont le sujet est d'intérêt personnel et la langue standard clairement articulée.



Au niveau des compétences productives	L'élève peut : • communiquer avec une certaine assurance sur des sujets familiers habituels ; • également échanger, vérifier et confirmer des informations ; • aborder avec préparation une conversation sur un sujet plus abstrait ou inconnu.
Communication écrite	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : • comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de la langue quotidienne contenant un vocabulaire fréquent ; • reconnaître et comprendre diverses formes de communication écrite, telles que lettres standards, prospectus, menus, notices, panneaux courants, articles simples de journaux... pour identifier des informations spécifiques et pertinentes.
Au niveau des compétences productives	L'élève peut rédiger des textes articulés simplement autour d'une gamme de sujets variés et qui lui sont familiers, tels que lettre informelle, résumé, récit, en liant une série d'éléments en une séquence linéaire et pertinente.
Degré 3	L'élève peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets et abstraits quand un langage clair et standard est utilisé. Il/Elle est capable de gérer avec une certaine aisance des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il/Elle est en mesure de produire un discours cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il/Elle peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Cela équivaut au niveau B1-B2 du portfolio européen des langues.
Communication orale	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : • comprendre une langue orale standard sur des sujets familiers et non familiers que l'on retrouve normalement dans la vie personnelle, sociale ou professionnelle ; • suivre une intervention d'une certaine longueur et une argumentation complexe à condition que le sujet soit assez familier et que le plan général de l'exposé soit donné ; • comprendre la plupart des journaux et des magazines télévisés ainsi que des documentaires, interviews et films en langue standard.
Au niveau des compétences productives	L'élève peut : • utiliser la langue avec aisance et une certaine spontanéité et efficacité dans un éventail de sujets d'ordre général ; • également exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant des explications et des arguments.



Communication écrite	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : - lire avec un grand degré d'autonomie différents textes, tels que articles de journaux, œuvres littéraires, ... - comprendre des articles et des rapports sur des problèmes contemporains.
Au niveau des compétences productives	L'élève peut : - écrire des textes clairs et détaillés sur un grand nombre de sujets avec contrôle, correction et flexibilité ; - écrire des textes argumentatifs en offrant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages ou les inconvénients de différentes options ; - écrire une lettre ou informelle (ou courriel) ou y répondre en fournissant les informations demandées et en respectant les standards usuels de la correspondance.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Acquérir le sens de la responsabilité personnelle.
- Prendre ou consolider la confiance en soi.
- Travailler de manière autonome à la réalisation d'un projet individuel ou de groupe.

Compétences réflexives

- Apprendre à reconnaître ses points forts pour reproduire une démarche dans les autres branches et ses points faibles afin d'y remédier.
- Développer le sens critique.
- Être apte à établir un bilan des connaissances.

Compétences sociales

- Développer l'aisance en face de ses pairs.
- Gérer les tensions ou dissensions, les temps de parole, l'organisation d'une tâche au sein d'un groupe.
- Développer la collaboration au sein de la classe ou d'un groupe.
- Développer le respect d'autrui, l'écoute de l'autre.

Compétences d'expression

- Prendre spontanément la parole.
- Être capable de s'adapter au registre de son interlocuteur.
- S'exprimer en langue étrangère sans retenue et sans crainte d'être jugé.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- S'organiser en planifiant les divers apprentissages.
- Faire preuve de régularité, de rigueur et de persévérance au travail.
- S'autodiscipliner, se fixer des objectifs mesurables et réalisables, gérer le temps et la quantité de travail à appréhender.



Compétences en informatique

- Utiliser les ressources internet pour se documenter, se cultiver, préparer des dossiers écrits, des présentations orales avec support visuel et / ou audio.
- Maîtriser les outils multimédias.
- Utiliser correctement les outils et éviter le plagiat.
- Evaluer les sources d'information.

Aptitudes pratiques

- Reproduire toute sorte de compétences acquises lors de leur apprentissage (prise de notes, présentations orales, rédactions de textes, compréhension et restitution de textes).

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Afin de favoriser l'apprentissage de l'italien et de développer les compétences langagières les moyens suivants seront utilisés : des méthodes de langues correspondant au niveau langagier cible, un support grammatical et lexical, ainsi que le laboratoire de langues, des supports audio-visuels (CD, DVD...), des supports écrits (journaux, magazines, romans...). Les moyens didactiques devraient être variés et encourager l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les élèves seront évalué-e-s sur leurs connaissances et leurs compétences au travers de toute sorte d'épreuves, telles que des travaux écrits de grammaire et de vocabulaire, des compréhensions orales et écrites ainsi que des productions écrites et orales.

7. EXAMENS

L'examen écrit et oral est commun aux deux domaines ; les quatre compétences langagières seront évaluées.

Examen écrit

L'examen écrit dure 2 heures (120 minutes). Il sera constitué de :

- compréhension orale ;
- compréhension écrite ;
- exercices visant à tester l'acquisition de structures grammaticales et lexicales ;
- expression écrite.

Examen oral

L'examen oral est individuel et d'une durée de 15 minutes avec 15 minutes de préparation. Il sera articulé ainsi :

- présentation personnelle et questions d'ordre général ;
- analyse d'un extrait d'une lecture personnelle ;
- discussion autour d'une thématique issue de textes et / ou thèmes étudiés en classe.



	3SA
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L2 ITALIEN CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'apprentissage et l'acquisition de l'italien représentent un objectif important de la formation de l'élève de l'ECG et favorisent la communication avec d'autres régions italophones de la Suisse. L'idée générale de cette période spécifique est d'enseigner à l'élève des éléments qui ont trait au domaine de la santé. Dans ce but, il/elle sera porté-e à faire preuve d'intérêt afin de comprendre l'utilité de connaître et de maîtriser un lexique qui pourra lui être utile pour son avenir professionnel. Ces aptitudes permettront à l'élève d'acquérir un savoir-faire qui lui donnera la possibilité d'aborder un métier de la santé d'une façon plus spontanée et naturelle, pouvant ainsi la vivre au quotidien.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les compétences à atteindre au terme de la 3^{ème} de l'ECG, option SA, sont celles du niveau B1-B2, selon l'échelle globale CECR.

À la fin de sa formation à l'ECG, l'élève est capable de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concernant la santé en utilisant un lexique adéquat, ceci dans une langue claire et compréhensible. L'élève est en mesure de communiquer le plus spontanément possible pour obtenir ou transmettre des informations liées à son domaine. Il/Elle est à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements et l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur rédigés dans une langue spécifique à la santé. Il/Elle sait également y trouver les informations nécessaires. Enfin, l'élève peut rédiger des textes simples contenant des événements, des expériences, ou diverses informations sanitaires.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3

Communication orale	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : - comprendre une langue orale spécifique de la vie professionnelle ; - suivre une intervention d'une certaine longueur sur ledit sujet ; - comprendre des discussions, ainsi que des documentaires sur la santé.
Au niveau des compétences productives	L'élève peut : - utiliser la langue avec aisance et efficacité dans le domaine spécifique ; - également exposer son avis en fournissant des explications claires.



Communication écrite	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : lire avec un grand degré d'autonomie différents articles de journaux, de magazines, des romans... traitant du domaine sanitaire.
Au niveau des compétences productives	L'élève peut : - écrire des textes clairs et détaillés sur ce sujet avec une certaine maîtrise du lexique ; - écrire une lettre (ou courriel) ou y répondre en fournissant les informations demandées et en respectant les standards usuels de la correspondance dans un lexique spécifique adéquat.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Acquérir le sens de la responsabilité personnelle.
- Prendre ou consolider la confiance en soi.
- Travailler de manière autonome à la réalisation d'un projet individuel ou de groupe.

Compétences réflexives

- Apprendre à reconnaître ses points forts pour reproduire une démarche dans les autres branches et ses points faibles afin d'y remédier.
- Développer le sens critique.
- Être apte à établir un bilan des connaissances.

Compétences sociales

- Développer l'aisance en face de ses pairs.
- Gérer les tensions ou dissensions, les temps de parole, l'organisation d'une tâche au sein d'un groupe.
- Développer la collaboration au sein de la classe ou d'un groupe.
- Développer le respect d'autrui, l'écoute de l'autre.

Compétences d'expression

- Prendre spontanément la parole.
- Être capable de s'adapter au registre de son interlocuteur.
- S'exprimer en langue étrangère sans retenue et sans crainte d'être jugé.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- S'organiser en planifiant les divers apprentissages.
- Faire preuve de régularité, de rigueur et de persévérance au travail.
- S'autodiscipliner, se fixer des objectifs mesurables et réalisables, gérer le temps et la quantité de travail à appréhender.



Compétences en informatique

- Utiliser les ressources internet pour se documenter, se cultiver, préparer des dossiers écrits, des présentations orales avec support visuel et / ou audio.
- Maîtriser les outils multimédias.
- Utiliser correctement les outils et éviter le plagiat.
- Evaluer les sources d'information.

Aptitudes pratiques

- Reproduire toute sorte de compétences acquises lors de leur apprentissage (prise de notes, présentations orales, rédactions de textes, compréhension et restitution de textes).

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Afin de favoriser l'apprentissage du langage au domaine de la santé et d'en développer son utilisation de façon automatique, les moyens didactiques suivants seront utilisés : des articles de journaux et de magazines, un lexique spécifique, ainsi que le laboratoire de langues, des supports audio-visuels (DVD, émissions sur la santé, ...), mais aussi des présentations orales, des débats.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les élèves seront évalués sur leurs connaissances et leurs compétences au travers de toute sorte d'épreuves, telles que des travaux écrits de vocabulaire, des compréhensions orales et écrites ainsi que des productions écrites et orales.

7. EXAMENS

Pas d'examen spécifique.



	3TS
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L2 ITALIEN CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'apprentissage et l'acquisition de l'italien représentent un objectif important de la formation de l'élève de l'ECG et favorisent la communication avec d'autres régions italophones de la Suisse. L'idée générale de cette période spécifique est d'enseigner à l'élève des éléments qui ont trait au domaine de la du travail social. Dans ce but, il sera porté à faire preuve d'intérêt afin de comprendre l'utilité de connaître et de maîtriser un lexique qui pourra lui être utile pour son avenir professionnel. Ces aptitudes permettront à l'élève d'acquérir un savoir-faire qui lui donnera la possibilité d'aborder un métier du travail social d'une façon plus spontanée et naturelle, pouvant ainsi la vivre au quotidien.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les compétences à atteindre au terme de la 3^{ème} de l'ECG, option TS, sont celles du niveau B1-B2, selon l'échelle globale CECR.

À la fin de sa formation à l'ECG, l'élève est capable de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concernant le travail social en utilisant un lexique adéquat, ceci dans une langue claire et compréhensible. L'élève est en mesure de communiquer le plus spontanément possible pour obtenir ou transmettre des informations liées à son domaine. Il est à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements et l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur rédigés dans une langue spécifique au domaine social. Il sait également y trouver les informations nécessaires. Enfin, l'élève peut rédiger des textes simples contenant des événements, des expériences, ou diverses informations en lien avec le domaine spécifique.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3

Communication orale	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : • comprendre une langue orale spécifique de la vie professionnelle ; • suivre une intervention d'une certaine longueur sur ledit sujet ; • comprendre des discussions, ainsi que des documentaires sur les problématiques de société.



Au niveau des compétences productives	L'élève peut : • utiliser la langue avec aisance et efficacité dans le domaine spécifique ; • également exposer son avis en fournissant des explications claires.
--	---

Communication écrite	
Au niveau des compétences réceptives	L'élève peut : • lire avec un grand degré d'autonomie différents articles de journaux, de magazines, des romans... dans une perspective sociale.
Au niveau des compétences productives	L'élève peut : • écrire des textes clairs et détaillés sur un sujet avec une certaine maîtrise du lexique ; • écrire une lettre (ou courriel) ou y répondre en fournissant les informations demandées et en respectant les standards usuels de la correspondance.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Acquérir le sens de la responsabilité personnelle.
- Prendre ou consolider la confiance en soi.
- Travailler de manière autonome à la réalisation d'un projet individuel ou de groupe.

Compétences réflexives

- Apprendre à reconnaître ses points forts pour reproduire une démarche dans les autres branches et ses points faibles afin d'y remédier.
- Développer le sens critique.
- Être apte à établir un bilan des connaissances.

Compétences sociales

- Développer l'aisance en face de ses pairs.
- Gérer les tensions ou dissensions, les temps de parole, l'organisation d'une tâche au sein d'un groupe.
- Développer la collaboration au sein de la classe ou d'un groupe.
- Développer le respect d'autrui, l'écoute de l'autre.

Compétences d'expression

- Prendre spontanément la parole.
- Être capable de s'adapter au registre de son interlocuteur.
- S'exprimer en langue étrangère sans retenue et sans crainte d'être jugé.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- S'organiser en planifiant les divers apprentissages.
- Faire preuve de régularité, de rigueur et de persévérance au travail.
- S'autodiscipliner, se fixer des objectifs mesurables et réalisables, gérer le temps et la quantité de travail à appréhender.



Compétences en informatique

- Utiliser les ressources internet pour se documenter, se cultiver, préparer des dossiers écrits, des présentations orales avec support visuel et / ou audio.
- Maîtriser les outils multimédias.
- Utiliser correctement les outils et éviter le plagiat.
- Evaluer les sources d'information.

Aptitudes pratiques

- Reproduire toute sorte de compétences acquises lors de leur apprentissage (prise de notes, présentations orales, rédactions de textes, compréhension et restitution de textes).

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Afin de favoriser l'apprentissage du langage spécifique au travail social et d'en développer son utilisation de façon automatique, il sera fait recours à des moyens didactiques tels que les présentations orales, les jeux de rôle, les débats et la production de textes argumentatifs, entre autres. Seront utilisés les moyens méthodologiques suivants : des articles de journaux et de magazines, un lexique spécifique, ainsi que le laboratoire de langues, des supports audio-visuels (DVD, émissions traitant de problématiques sociétales, et autres).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les élèves seront évalué·e·s sur leurs connaissances et leurs compétences au travers de toute sorte d'épreuves, telles que des travaux écrits de vocabulaire, des compréhensions orales et écrites ainsi que des productions écrites et orales.

7. EXAMENS

Pas d'examen spécifique.



	1CG	2CG	3CG
Nombre de périodes	3	3	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : MATHÉMATIQUES

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Par l'apprentissage des mathématiques, les élèves abordent un système de pensée et d'expression formelle qu'elles et ils apprennent à appliquer dans des situations concrètes et dans des problèmes abstraits. Elles et ils sont amenés à résoudre des problèmes, à interpréter et à évaluer des solutions en faisant preuve d'esprit critique, d'abstraction, de rigueur, d'intuition et de créativité. Dans cette perspective, les élèves doivent non seulement s'approprier des compétences disciplinaires, mais aussi acquérir des compétences réflexives et rédactionnelles.

L'enseignement des mathématiques sous-tend celui des sciences expérimentales qui fait usage de la démarche et des outils mathématiques.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- d'utiliser les opérations de base avec différents ensembles de nombres ;
- d'effectuer des transformations algébriques ;
- d'utiliser les propriétés des puissances et des racines ;
- de modéliser des problèmes à l'aide de fonctions ;
- de modéliser des problèmes à l'aide d'équations et de systèmes d'équations ;
- d'utiliser des méthodes de résolution d'équations et de systèmes d'équations ;
- d'interpréter géométriquement les solutions d'équations et de systèmes d'équations ;
- d'effectuer des calculs trigonométriques dans le plan ;
- d'effectuer des calculs stéréométriques ;
- de se servir de l'analyse combinatoire ;
- d'effectuer et d'interpréter des statistiques ;
- d'utiliser des expériences aléatoires ;
- d'effectuer des approximations et des contrôles de plausibilité.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	1. Arithmétique - Algèbre • Emploi de la calculatrice. • Maîtrise de l'emploi des parenthèses et de la priorité des opérations. • Maîtrise des nombres et de leur comparaison (nombres écrits sous forme décimale, fractionnaire ou notation scientifique). • Opération sur les nombres. • Maîtrise de la lecture des grands nombres. • Traduction sous forme d'opérations arithmétiques de consignes données en français (le quart du reste ...).
---------	---



	- Opération sur les polynômes (y compris mise en évidence et identités remarquables). Contenus complémentaires - Maîtrise de l'écriture des nombres en toutes lettres et chiffres romains. 2. Problèmes - Fonctions du premier degré - Pourcentages, proportionnalité : pratiques courantes des calculs de %, facteur multiplicatif, grandeurs proportionnelles. - Équations : résolution d'équations du premier degré, d'équations littérales simples et de systèmes simples de 2 équations à 2 inconnues. - Résolution de problèmes à l'aide d'une ou plusieurs équations, comparaison avec d'autres démarches (proportionnalité, raisonnement géométrique ou arithmétique). - Notion de fonction. - Droites : expression fonctionnelle, notion de pente, représentation graphique, points spécifiques, intersection de deux droites. Contenus complémentaires - Inéquations et systèmes d'inéquations. - Position relative de droites. - Programmation linéaire. - Grandeurs inversement proportionnelles. - Visualisation graphique du premier degré. 3. Géométrie - Unités de mesure. - Propriétés des figures planes élémentaires (polygones, cercles et disques) et calcul de longueurs et d'aires. - Triangle : somme des angles, Pythagore, droites remarquables. - Figures semblables. - Propriétés des volumes élémentaires (polyèdres, cylindres, cônes, sphères) et calcul de longueurs, d'aires et de volumes. - Schématisation géométrique d'un problème et résolution. Contenus complémentaires - Étude de lieux géométriques. - Transformations du plan. - Développement et construction de solides. - Sections de polyèdres par des plans. - Étude de projections orthogonales, contours apparents, perspective cavalière.
Degré 2	1. Équations et fonctions du second degré - Factorisation de polynômes. - Résolution d'équations. - Paraboles : expressions fonctionnelles, représentation graphique, points spécifiques et axe de symétrie. - Intersections entre une droite et une parabole ou entre deux paraboles.



	• Passage de l'expression fonctionnelle à sa représentation graphique et inversement. • Résolution de problèmes (y compris optimisation). Contenus complémentaires • Inéquations. • Relations de Viète. • Équations bicarrées et irrationnelles. • Factorisation de polynômes de degré supérieur à deux. • Simplification des fractions rationnelles algébriques. 2. Géométrie • Grandeurs sur le cercle et le disque. • Notions d'angle : angles correspondants, alternes-internes, opposés par le sommet, angle inscrit et angle au centre. • Trigonométrie du triangle rectangle. • Coordonnées sur la sphère (longitude, latitude). Contenus complémentaires • Cercle trigonométrique. • Radians. • Trigonométrie du triangle quelconque. • Coordonnées polaires. 3. Statistiques • Concepts de base de l'analyse de données (population, échantillon, variables statistiques, ...). • Représentation de variables : tableau d'effectifs, tableau de fréquences et représentations graphiques appropriées (y compris boîte à moustaches). • Cas discret : mesures de tendance centrale (moyenne, médiane et mode) et de dispersion (quartiles). • Cas continu : mesures de tendance centrale (moyenne, classe médiane et classe modale). • Regard critique sur la qualité et la cohérence des résultats. Contenus complémentaires • Conception et présentation d'une enquête statistique. • Variance et écart-type. • Médiane et mode dans le cas continu.
Degré 3	1. Exponentielle et logarithme • Résolution d'équations exponentielles et logarithmiques élémentaires. • Représentation graphique schématique de la fonction exponentielle et lecture graphique de solutions d'équations exponentielles. • Résolution de problèmes de croissance ou décroissance exponentielle. Contenus complémentaires • Fonction logarithme. • Nombre e. 2. Dénombrement et probabilités • Dénombrement (arrangement, permutation, combinaison sans répétition).



	• Concepts de base de la théorie des probabilités. • Calcul de la probabilité d'un événement aléatoire et de son événement complémentaire. • Modélisation d'une expérience aléatoire à l'aide d'un tableau, d'un diagramme ou d'un arbre et résolution de problèmes. • Notions de base de théorie des ensembles. Contenus complémentaires • Probabilité conditionnelle. • Combinaisons avec répétition.
--	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Prendre conscience de la nécessité d'un travail personnel et régulier.
- Être confiant·e dans ses moyens et son savoir, mais aussi conscient·e de ses ignorances mathématiques et chercher à les réduire.

Compétences réflexives

- Développer une stratégie de résolution face à un problème : faire la liste des outils connus, combler ses lacunes théoriques, se référer à des problèmes déjà résolus, regarder des cas particuliers, formuler des hypothèses, ...
- Argumenter, critiquer et juger un raisonnement de manière constructive et indépendante.
- Connaître les limites des modèles mathématiques simples.
- Vérifier la plausibilité et la cohérence des solutions.

Compétences sociales

- Travailler efficacement au sein d'équipes composées de personnes de divers horizons en se focalisant sur les objectifs.
- Présenter son point de vue et écouter celui des autres.
- Oser poser des questions.
- Respecter les compétences et les faiblesses des autres.

Compétences d'expression

- Rédiger un texte mathématique de manière structurée et avec rigueur.
- Débattre d'un sujet mathématique avec le vocabulaire adapté.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Prendre conscience de ses propres stratégies d'apprentissage et de travail.
- Prendre l'habitude de vérifier un résultat.

Compétences en informatique

- Utiliser un outil informatique approprié pour résoudre un problème.
- Utiliser un outil informatique approprié pour rendre compte de résultats.
- Mesurer les possibilités mathématiques de certains logiciels.
- Avoir de la curiosité pour des outils informatiques dédiés aux mathématiques.



Aptitudes pratiques

- Favoriser la curiosité et la créativité.
- Jouer avec les idées.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'enseignant·e propose régulièrement des applications concrètes des différents contenus et des activités qui entraînent les compétences rédactionnelles des élèves. Une grande variété d'approches pédagogiques est encouragée : travail de groupe, rédaction de rapports, création de résumés (par écrit, avec support multimédia écrit ou audio), création d'exercices par les élèves, projets interdisciplinaires avec d'autres branches, ...

Plus particulièrement :

- Au degré 1, le chapitre « fonctions du premier degré » est l'occasion d'aborder des sujets civiques : les différentes franchises de l'assurance maladie et le calcul du montant d'impôts.
- Au degré 2, le chapitre « statistique » est favorable au travail des compétences informatiques : analyse de données, interprétations graphiques, ...
- Au degré 2, le chapitre « second degré » est l'occasion d'échanger avec la physique (trajectoire balistique) ou les arts visuels (nombre d'or).
- Le chapitre « géométrie », au degré 1 ou 2, se prête particulièrement bien aux rédactions soignées, claires et rigoureuses.
- Au degré 3, le chapitre « exponentielle et logarithme » permet de calculer les intérêts d'un compte en banque et d'échanger avec la physique (datation au carbone 14), la biologie (évolution des espèces animales) ou la chimie (calcul de pH).
- Lorsque les élèves sont séparé·e·s par option, l'enseignant·e favorise les situations en lien avec l'option.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

En plus de l'évaluation sommative des contenus de manière régulière tout au long de l'année, il est recommandé d'évaluer ponctuellement les compétences transversales.

7. EXAMENS

L'examen mesure la maîtrise des compétences disciplinaires.

Examen écrit de 180 minutes avec calculatrice, matériel de géométrie et documents de référence autorisés.



	3PE
Nombre de périodes	3

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

MATHÉMATIQUES CIBLÉS – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Par l'apprentissage des mathématiques, les élèves abordent un système de pensée et d'expression formelle qu'elles et ils apprennent à appliquer dans des situations concrètes et dans des problèmes abstraits. Elles et ils sont amenés à résoudre des problèmes, à interpréter et à évaluer des solutions en faisant preuve d'esprit critique, d'abstraction, de rigueur, d'intuition et de créativité. Dans cette perspective, les élèves doivent non seulement s'approprier des compétences disciplinaires, mais aussi acquérir des compétences réflexives et rédactionnelles.

L'enseignement des mathématiques sous-tend celui des sciences expérimentales qui fait usage de la démarche et des outils mathématiques.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- d'utiliser les opérations de base avec différents ensembles de nombres ;
- d'effectuer des transformations algébriques ;
- d'utiliser les propriétés des puissances et des racines ;
- de modéliser des problèmes à l'aide d'inéquations et de systèmes d'inéquations ;
- d'utiliser des méthodes de résolution d'inéquations et de systèmes d'inéquations ;
- d'interpréter géométriquement les solutions d'inéquations et de systèmes d'inéquations ;
- d'effectuer des approximations et des contrôles de plausibilité.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	1. Arithmétique - Algèbre • Mise en perspective des méthodes de calcul mental et celles de calcul par écrit. • Renforcement calcul de puissances et racines. • Division polynomiale. • Résolution d'inéquations du 1er degré à une ou deux inconnues. 2. Fonctions exponentielles et polynomiales • Calcul et recherche graphique de l'image et l'antécédent. • Nombre e. • Allure générale de la représentation graphique et intersections avec les axes (résolution d'équations de degré supérieur à 2). • Résolution graphique d'équations et d'inéquations fonctionnelles.
---------	---



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Prendre conscience de la nécessité d'un travail personnel et régulier.
- Être confiant dans ses moyens et son savoir, mais aussi conscient de ses ignorances mathématiques et chercher à les réduire.

Compétences réflexives

- Développer une stratégie de résolution face à un problème : faire la liste des outils connus, combler ses lacunes théoriques, se référer à des problèmes déjà résolus, regarder des cas particuliers, formuler des hypothèses...
- Argumenter, critiquer et juger un raisonnement de manière constructive et indépendante.
- Connaître les limites des modèles mathématiques simples.
- Vérifier la plausibilité et la cohérence des solutions.

Compétences sociales

- Travailler efficacement au sein d'équipes composées de personnes de divers horizons en se focalisant sur les objectifs.
- Présenter son point de vue et écouter celui des autres.
- Oser poser des questions.
- Respecter les compétences et les faiblesses des autres.

Compétences d'expression

- Rédiger un texte mathématique de manière structurée et avec rigueur.
- Débattre d'un sujet mathématique avec le vocabulaire adapté.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Prendre conscience de ses propres stratégies d'apprentissage et de travail.
- Prendre l'habitude de vérifier un résultat.

Compétences en informatique

- Utiliser un outil informatique approprié pour résoudre un problème.
- Utiliser un outil informatique approprié pour rendre compte de résultats.
- Mesurer les possibilités mathématiques de certains logiciels.
- Avoir de la curiosité pour des outils informatiques dédiés aux mathématiques.

Aptitudes pratiques

- Favoriser la curiosité et la créativité.
- Jouer avec les idées.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'enseignant·e propose régulièrement des applications concrètes en lien avec l'option et des activités qui entraînent les compétences rédactionnelles des élèves. Une grande variété d'approches pédagogiques est encouragée : Travail de groupe, rédaction de rapports, création de résumés (par écrit, avec support multimédia écrit ou audio), création d'exercices par les élèves, projets interdisciplinaires avec d'autres branches...

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

En plus de l'évaluation sommative des contenus de manière régulière tout au long de l'année, il est recommandé d'évaluer ponctuellement les compétences transversales.

7. EXAMENS

Pas d'examen sur le contenu spécifique du cours ciblé.



	3SA
Nombre de périodes	1

PLAN D'ETUDES POUR LA DISCIPLINE :

MATHÉMATIQUES CIBLÉS – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Par l'apprentissage des mathématiques, les élèves abordent un système de pensée et d'expression formelle qu'elles et ils apprennent à appliquer dans des situations concrètes et dans des problèmes abstraits. Elles et ils sont amenés à résoudre des problèmes, à interpréter et à évaluer des solutions en faisant preuve d'esprit critique, d'abstraction, de rigueur, d'intuition et de créativité. Dans cette perspective, les élèves doivent non seulement s'approprier des compétences disciplinaires, mais aussi acquérir des compétences réflexives et rédactionnelles.

L'enseignement des mathématiques sous-tend celui des sciences expérimentales qui fait usage de la démarche et des outils mathématiques.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- d'utiliser les opérations de base avec différents ensembles de nombres ;
- d'effectuer des transformations algébriques ;
- d'utiliser les propriétés des puissances et des racines ;
- de modéliser des problèmes à l'aide de fonctions ;
- de modéliser des problèmes à l'aide d'équations et de systèmes d'équations ;
- d'effectuer des calculs trigonométriques dans le plan ;
- d'effectuer des approximations et des contrôles de plausibilité.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Résolution de problèmes liés au domaine de la santé • Changements d'unités, y compris les angles en radians. • Application à des situations spécifiques : par exemple proportionnalité : dosage, posologie, ... ; calcul de volume : oxygène, ... ; équation littérale : pression sanguine, ... • Croissance et décroissance exponentielle (quantité de médicament dans le sang, datation, pH), y compris le nombre e.
---------	--



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Prendre conscience de la nécessité d'un travail personnel et régulier.
- Être confiant dans ses moyens et son savoir, mais aussi conscient de ses ignorances mathématiques et chercher à les réduire.

Compétences réflexives

- Développer une stratégie de résolution face à un problème : faire la liste des outils connus, combler ses lacunes théoriques, se référer à des problèmes déjà résolus, regarder des cas particuliers, formuler des hypothèses, ...
- Argumenter, critiquer et juger un raisonnement de manière constructive et indépendante.
- Connaître les limites des modèles mathématiques simples.
- Vérifier la plausibilité et la cohérence des solutions.

Compétences sociales

- Travailler efficacement au sein d'équipes composées de personnes de divers horizons en se focalisant sur les objectifs.
- Présenter son point de vue et écouter celui des autres.
- Oser poser des questions.
- Respecter les compétences et les faiblesses des autres.

Compétences d'expression

- Rédiger un texte mathématique de manière structurée et avec rigueur.
- Débattre d'un sujet mathématique avec le vocabulaire adapté.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Prendre conscience de ses propres stratégies d'apprentissage et de travail.
- Prendre l'habitude de vérifier un résultat.

Compétences en informatique

- Utiliser un outil informatique approprié pour résoudre un problème.
- Utiliser un outil informatique approprié pour rendre compte de résultats.
- Mesurer les possibilités mathématiques de certains logiciels.
- Avoir de la curiosité pour des outils informatiques dédiés aux mathématiques.

Aptitudes pratiques

- Favoriser la curiosité et la créativité.
- Jouer avec les idées.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'enseignant·e propose des applications concrètes des différents contenus en lien avec l'option et des activités qui entraînent les compétences rédactionnelles des élèves. Une grande variété d'approches pédagogiques est encouragée : Travail de groupe, rédaction de rapports, création de résumés (par écrit, avec support multimédia écrit ou audio), création d'exercices par les élèves, projets interdisciplinaires avec d'autres branches, ...

6. MODALITES D'EVALUATION

En plus de l'évaluation sommative des contenus de manière régulière tout au long de l'année, il est recommandé d'évaluer ponctuellement les compétences transversales.

7. EXAMENS

Pas d'examen sur le contenu spécifique du cours ciblé.



	3PE
Nombre de périodes	2

PLAN D'ETUDES POUR LA DISCIPLINE :

PÉDAGOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL

PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la pédagogie prépare les élèves du Lycée à une carrière dans l'enseignement. Elles et ils acquièrent une connaissance générale de la pédagogie. Cette discipline met l'accent sur l'importance et la complexité du rôle de l'enseignant·e qui prépare les générations futures à devenir des citoyen·ne·s à part entière, ainsi que la place de l'école dans notre société occidentale.

La pédagogie prépare les élèves à une formation à la haute école en leur donnant de manière structurée un aperçu des grands défis de l'éducation et de l'enseignement. Les questions soulevées abordent le rapport à l'autre (enseignant·e ou élève) et au savoir. Les enjeux de l'École à un niveau macro (thème de l'inclusion, p.ex.) et la réalité de l'enseignement à un niveau micro (la sanction, p.ex.) représentent les deux pôles de cet enseignement.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables / peuvent

- Analyser les composants du défi que représente le développement d'une pensée autonome chez l'élève en regard du besoin de discipline en classe pour y arriver.
- Expliquer la complexité du métier d'enseignant·e qui doit développer des compétences utiles pour l'élève et former à la citoyenneté et à la démocratie. Gérer les nouveaux défis, en particulier l'inclusion et l'explosion du nombre d'élèves diagnostiqué·e·s TDA/H ou DYS.
- Identifier le projet de l'élève en regard du projet de l'enseignant·e.
- Repérer les phases d'apprentissages des élèves pour les y accompagner et les devancer dans les apprentissages futurs. S'assurer de la maîtrise des compétences acquises par les élèves.
- Explorer les multiples facettes de l'apprentissage scolaire. Analyser les croyances motivationnelles, l'intention d'apprendre et la régulation de l'activité d'apprentissage.
- Analyser un texte scientifique et en définir l'hypothèse, la méthode et les résultats.
- Comprendre une théorie et à l'aide de celle-ci, porter un regard critique sur une situation donnée.
- Les élèves structurent une présentation orale de manière à la rendre attractive et claire pour les participant·e·s.
- Les élèves établissent des liens entre les différentes séquences d'enseignement afin d'avoir une compréhension large et la plus complète possible des comportements et des processus mentaux (humains).



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

- Définir la pédagogie, comprendre les défis de l'école et son rôle dans la démocratie
- Aborder les thèmes spécifiques de l'enseignement, comme l'inclusion, la sanction et les courants pédagogiques minoritaires (Steiner, Montessori, Freinet)

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	
2. Pédagogique	
Climat de classe et discipline	Enjeux en classe
Les valeurs et enjeux de l'École	Enjeux sociaux
Face à face pédagogique	L'enseignement à proprement parler, didactique
Psychologie des apprentissages scolaires	Les élèves, leurs compétences et leurs difficultés
3. Académique	
Analyse scientifique	Les méthodes, les analyses et les interprétations.
Raisonnement hypothético-déductif	Réaliser des expériences
Expression orale	Présentations et exposés
Établir des liens	S'appuyer sur des compétences existantes pour un éclairage nouveau

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Comprendre une théorie (sous forme de texte, séquence d'enseignement, vidéo, etc.).
- Analyser ses composantes.
- Commenter ses résultats.

Aptitudes de réflexion

- Poser un regard réflexif sur un sujet donné.
- Formuler les questions qui en découlent.
- Accepter que les réponses puissent remettre en question l'impression ou l'idée première.
- Différencier les faits et les opinions.

Compétences sociales

- Écouter et échanger.
- Exprimer de manière constructive son accord ou son désaccord.
- Argumenter et débattre.



Compétences d'expression

- Poser des questions ciblées.
- Ecouter sans couper la parole, surtout en situation de désaccord.
- Structurer son argumentation.

Attitude de travail et d'apprentissage

- Mobiliser ses ressources sur des textes académiques, nécessitant une attention soutenue et le développement d'un raisonnement scientifique rigoureux.
- Interagir de manière constructive.
- Développer son intérêt et sa motivation à confronter un savoir populaire (parfois séduisant) à un savoir académique (parfois rébarbatif) afin de développer un regard critique sur l'information disponible au travers des réseaux sociaux.

Compétences en informatique

- Rechercher des éléments pertinents sur le net et en vérifier les sources.
- Utiliser adéquatement des médias pour une présentation.

Aptitudes pratiques

- Réaliser des expériences et établir des rapports.
- Préparer et animer des séquences d'enseignement.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Méthodes

L'enseignement de la psychologie favorisera des méthodologies participatives et mettra l'accent sur l'autonomie des élèves (travaux de groupe, recherches personnelles, réalisation d'expériences, compte-rendu d'entretiens, etc.).

L'enseignant·e privilégiera une approche qui confronte différentes perspectives et thématiques de la psychologie (p.ex. la psychologie sociale et celle du développement dans le cadre de l'adolescence) et s'appuie également sur d'autres disciplines comme la biologie (dans le cadre de la neuropsychologie en particulier) ou les statistiques (pour des aspects de méthodes) parfois même d'anglais (pour des textes ou des vidéos que l'on ne trouve pas traduites).

Supports de cours (papier ou numérique)

- Cours réalisés par l'enseignant·e et documents pour les élèves y relatifs.
- Matériel audio-visuel.
- Articles de presse récents.



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances de l'élève sont évaluées régulièrement afin de repérer les incompréhensions et les raisons de celles-ci et de les corriger tant au niveau méthodologique que du point de vue du contenu.

Les évaluations se font de différentes manières afin de garantir une égalité de traitement des élèves. Les élèves ont et développent des capacités différentes face à l'écrit, aux présentations orales, au travail à plus long terme, à la mémorisation, à la capacité de mettre en lien les éléments du cours, à l'aisance à l'oral, etc. chacune de ces méthodes doit être mise à l'épreuve au moins une fois. L'évaluation de la psychologie se fait au travers de :

- évaluations écrites avec une part importante de réflexion et de développement ;
- présentations orales ou exposés ;
- travaux personnels ou travaux pratiques ;
- contrôles continus ou contrôles de connaissances sur des lectures individuelles.

7. EXAMENS

L'examen oral dure 15 minutes. Deux parties distinctes le composent. Une grille d'évaluation commune à tous les enseignants est proposée.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante :

1. L'élève tire au sort un document inconnu qui contient un seul sujet de pédagogie vu pendant l'année, accompagné de 3-4 questions.
2. L'élève a 15 minutes pour préparer ses réponses aux questions.
3. L'examen dure 15 minutes et se déroule en deux parties :
 - a. L'élève a 7-8 minutes pour développer ses réponses aux questions posées.
 - b. Des questions sont posées par le jury d'examen (approfondissement, clarification, mise en lien avec d'autres thèmes) ; cette partie durera également 7-8 minutes.



	3PE
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE

PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la philosophie s'efforce d'élargir le champ de réflexion de l'élève et d'en approfondir l'analyse ; il est nécessaire, au-delà des techniques d'action, des visées utilitaires de certains savoirs, des idéologies diverses qui, toutes, prétendent à la vérité et à l'efficacité, de s'exercer à une approche globale et interdisciplinaire du réel. La philosophie aide à réfléchir sur ce qui est déjà là et sur ce qui pourrait advenir ; elle permet ainsi d'acquérir une distance critique, donne des instruments d'argumentation, rappelle l'importance de la tradition, suscite le dialogue avec les textes, les personnes et les valeurs morales et politiques de notre société. Elle ouvre l'individu au goût de la connaissance désintéressée et de son partage.

Au travers de l'étude de problématiques fondamentales et de leur histoire, qui font partie d'une culture générale de base, le cours de philosophie aborde les questions existentielles et répond ainsi à la nécessité de créer un espace où non seulement celles-ci sont posées et débattues mais dans lequel on tend également à donner aux élèves des instruments critiques qui leur permettent de mieux les cerner et de se situer par rapport à elles.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Lecture	Les élèves sont capables de / peuvent : - lire de manière autonome différents genres philosophiques ; - faire une analyse argumentative.
2. Expression écrite	Les élèves sont capables de / peuvent : - produire une argumentation structurée ; - dépasser leur subjectivité au travers d'une validation systématique des avis avancés.
3. Expression orale	Les élèves sont capables : - d'écoute ; - d'expression personnelle structurée ; - de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le leur ; - de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de leur avis personnel, et de progression dans la pensée ; - de présenter un sujet philosophique et de participer à un bref débat.



3. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité de compréhension et/ou de défense d'une argumentation.

Compétences réflexives

- Capacité de distanciation quant à une problématique ou une discipline donnée.
- Capacité de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le sien.
- Capacité de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de son avis personnel, et de progression dans la pensée.

Compétences sociales

- Capacité d'écoute.
- Capacité de participer à un bref débat.

Compétences d'expression

- Capacité à argumenter de manière structurée.

Compétences en informatique

- Capacité d'utilisation des ressources du web afin de trouver des informations pertinentes.

4. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Introduction à la philosophie

- Sensibilisation des élèves à quelques notions de base – objectivité/subjectivité, les différents types de vérité, la pensée autonome etc., et à la philosophie comme discipline intellectuelle.
- Après avoir situé la philosophie dans sa spécificité par rapport aux sciences, aux religions, aux mythologies, on aborde certains des thèmes suivants au travers de leur histoire et de leur signification quant à notre présent.
- Un ou plusieurs thèmes spécifiques liés aux métiers de l'éducation doivent être abordés durant l'année.

Thèmes spécifiques

- Histoire de la philosophie.
- Le bonheur.
- Philosophie de l'éducation.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.



Thèmes généraux

- Nature et culture.
- Le corps et l'esprit.
- L'amour.
- La mort, le suicide, l'euthanasie.
- La violence et le droit.
- Éthique et science.
- Liberté et responsabilité.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.

Méthodologie

Afin d'obtenir une concentration optimale et un intérêt soutenu des élèves, il convient de prendre en compte aussi rapidement que possible leurs connaissances préalables ainsi que leur expérience de vie comme base de réflexion. On développera ainsi la capacité des élèves à penser leur vie et à instaurer une dialectique permanente entre expérience de vie et savoirs acquis.

Il est important de favoriser au maximum l'expression des élèves sous forme de discussions générales, de travaux de groupe ou d'exposés, au moins lors d'une période hebdomadaire. Le but est autant de promouvoir les compétences sociales des élèves et leur aisance à s'exprimer devant un public que de procéder à une véritable élaboration commune des savoirs.

Les cours se construisent autour de la lecture de textes philosophiques, d'articles de presse, de documents audiovisuels ou d'activités thématiques proposées par le professeur. Les élèves devraient être capables en fin d'année de savoir synthétiser une matière à partir de documents informatifs ou argumentatifs, pour en faire l'objet d'une réflexion ou d'un avis personnel. Il est donc indispensable d'accompagner le cours de philosophie proprement dit par un travail sur l'argumentation et la structuration de la pensée personnelle, afin de rendre possible aussi bien la réflexion des élèves que son expression.

Il est recommandé d'accompagner le cours de la lecture de textes philosophiques plus conséquents que des extraits, ce qui permettra l'acquisition par les élèves d'une certaine autonomie face à la discipline. On peut dans ce but faire usage de textes originaux ou de vulgarisation, qui devraient faire l'objet de discussions et de questions en classe.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le cours de philosophie peut être évalué au travers de travaux écrits, d'exposés ou d'autres formes d'interrogation jugées équivalentes. Les connaissances et les compétences réflexives sont au centre de l'évaluation.

6. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.



	3SA
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la philosophie s'efforce d'élargir le champ de réflexion de l'élève et d'en approfondir l'analyse ; il est nécessaire, au-delà des techniques d'action, des visées utilitaires de certains savoirs, des idéologies diverses qui, toutes, prétendent à la vérité et à l'efficacité, de s'exercer à une approche globale et interdisciplinaire du réel. La philosophie aide à réfléchir sur ce qui est déjà là et sur ce qui pourrait advenir ; elle permet ainsi d'acquérir une distance critique, donne des instruments d'argumentation, rappelle l'importance de la tradition, suscite le dialogue avec les textes, les personnes et les valeurs morales et politiques de notre société. Elle ouvre l'individu au goût de la connaissance désintéressée et de son partage.

Au travers de l'étude de problématiques fondamentales et de leur histoire, qui font partie d'une culture générale de base, le cours de philosophie aborde les questions existentielles et répond ainsi à la nécessité de créer un espace où non seulement celles-ci sont posées et débattues mais dans lequel on tend également à donner aux élèves des instruments critiques qui leur permettent de mieux les cerner et de se situer par rapport à elles.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Lecture	Les élèves sont capables de / peuvent : - lire de manière autonome différents genres philosophiques ; - de faire une analyse argumentative.
2. Expression écrite	Les élèves sont capables de / peuvent : - produire une argumentation structurée ; - dépasser leur subjectivité au travers d'une validation systématique des avis avancés.
3. Expression orale	Les élèves sont capables : - d'écoute ; - d'expression personnelle structurée ; - de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le leur ; - de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de leur avis personnel, et de progression dans la pensée. - de présenter un sujet philosophique et de participer à un bref débat.



3. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité de compréhension et/ou de défense d'une argumentation.

Compétences réflexives

- Capacité de distanciation quant à une problématique ou une discipline donnée.
- Capacité de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le sien.
- Capacité de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de son avis personnel, et de progression dans la pensée.

Compétences sociales

- Capacité d'écoute.
- Capacité de participer à un bref débat.

Compétences d'expression

- Capacité à argumenter de manière structurée.

Compétences en informatique

- Capacité d'utilisation des ressources du web afin de trouver des informations pertinentes.

4. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Introduction à la philosophie

- Sensibilisation des élèves à quelques notions de base – objectivité/subjectivité, les différents types de vérité, la pensée autonome etc., et à la philosophie comme discipline intellectuelle.
- Après avoir situé la philosophie dans sa spécificité par rapport aux sciences, aux religions, aux mythologies, on aborde certains des thèmes suivants au travers de leur histoire et de leur signification quant à notre présent.
- Un ou plusieurs thèmes spécifiques liés aux métiers de la santé doivent être abordés durant l'année.

Thèmes spécifiques

- La mort, le suicide, l'euthanasie.
- Éthique et science.
- Philosophie du soin.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.

Thèmes généraux

- Liberté et responsabilité.
- Nature et culture.
- Le corps et l'esprit.
- L'amour.
- Le bonheur.
- La violence et le droit.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.



Histoire de la philosophie

Découverte des principaux auteur·e·s et mouvements philosophiques. Cette découverte peut se faire au travers de l'étude des thèmes précités ou peut être l'objet d'un travail mené en parallèle du cours proprement dit, par exemple sous la forme de la lecture d'ouvrages d'histoire de la philosophie.

Méthodologie

Afin d'obtenir une concentration optimale et un intérêt soutenu des élèves, il convient de prendre en compte aussi rapidement que possible leurs connaissances préalables ainsi que leur expérience de vie comme base de réflexion. On développera ainsi la capacité des élèves à penser leur vie et à instaurer une dialectique permanente entre expérience de vie et savoirs acquis.

Il est important de favoriser au maximum l'expression des élèves sous forme de discussions générales, de travaux de groupe ou d'exposés, au moins lors d'une période hebdomadaire. Le but est autant de promouvoir les compétences sociales des élèves et leur aisance à s'exprimer devant un public que de procéder à une véritable élaboration commune des savoirs.

Les cours se construisent autour de la lecture de textes philosophiques, d'articles de presse, de documents audiovisuels ou d'activités thématiques proposées par le professeur. Les élèves devraient être capables en fin d'année de savoir synthétiser une matière à partir de documents informatifs ou argumentatifs, pour en faire l'objet d'une réflexion ou d'un avis personnel. Il est donc indispensable d'accompagner le cours de philosophie proprement dit par un travail sur l'argumentation et la structuration de la pensée personnelle, afin de rendre possible aussi bien la réflexion des élèves que son expression.

Il est recommandé d'accompagner le cours de la lecture de textes philosophiques plus conséquents que des extraits, qui permettra l'acquisition par les élèves d'une certaine autonomie face à la discipline. On peut dans ce but faire usage de textes originaux ou de vulgarisations, qui devraient faire l'objet de discussions et de questions en classe.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le cours de philosophie peut être évalué au travers de travaux écrits, d'exposés ou d'autres formes d'interrogation jugées équivalentes. Les connaissances et les compétences réflexives sont au centre de l'évaluation.

6. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE

PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la philosophie s'efforce d'élargir le champ de réflexion de l'élève et d'en approfondir l'analyse ; il est nécessaire, au-delà des techniques d'action, des visées utilitaires de certains savoirs, des idéologies diverses qui, toutes, prétendent à la vérité et à l'efficacité, de s'exercer à une approche globale et interdisciplinaire du réel. La philosophie aide à réfléchir sur ce qui est déjà là et sur ce qui pourrait advenir ; elle permet ainsi d'acquérir une distance critique, donne des instruments d'argumentation, rappelle l'importance de la tradition, suscite le dialogue avec les textes, les personnes et les valeurs morales et politiques de notre société. Elle ouvre l'individu au goût de la connaissance désintéressée et de son partage.

Au travers de l'étude de problématiques fondamentales et de leur histoire, qui font partie d'une culture générale de base, le cours de philosophie aborde les questions existentielles et répond ainsi à la nécessité de créer un espace où non seulement celles-ci sont posées et débattues mais dans lequel on tend également à donner aux élèves des instruments critiques qui leur permettent de mieux les cerner et de se situer par rapport à elles.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Lecture	Les élèves sont capables de / peuvent : - lire de manière autonome différents genres philosophiques ; - faire une analyse argumentative.
2. Expression écrite	Les élèves sont capables de / peuvent : - produire une argumentation structurée ; - dépasser leur subjectivité au travers d'une validation systématique des avis avancés.
3. Expression orale	Les élèves sont capables : - d'écoute ; - d'expression personnelle structurée ; - de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le leur ; - de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de leur avis personnel, et de progression dans la pensée ; - de présenter un sujet philosophique et de participer à un bref débat.



3. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité de compréhension et/ou de défense d'une argumentation.

Compétences réflexives

- Capacité de distanciation quant à une problématique ou une discipline donnée.
- Capacité de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le sien.
- Capacité de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de son avis personnel, et de progression dans la pensée.

Compétences sociales

- Capacité d'écoute.
- Capacité de participer à un bref débat.

Compétences d'expression

- Capacité à argumenter de manière structurée.

Compétences en informatique

- Capacité d'utilisation des ressources du web afin de trouver des informations pertinentes.

4. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Introduction à la philosophie

- Sensibilisation des élèves à quelques notions de base – objectivité/subjectivité, les différents types de vérité, la pensée autonome etc., et à la philosophie comme discipline intellectuelle.
- Après avoir situé la philosophie dans sa spécificité par rapport aux sciences, aux religions, aux mythologies, on aborde certains des thèmes suivants au travers de leur histoire et de leur signification quant à notre présent.
- Un ou plusieurs thèmes spécifiques liés au travail social doivent être abordés durant l'année.

Thèmes spécifiques

- Liberté et responsabilité.
- Le bonheur.
- La violence et le droit.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.

Thèmes généraux

- Nature et culture.
- Le corps et l'esprit.
- L'amour.
- La mort, le suicide, l'euthanasie.
- Éthique et science.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.



Histoire de la philosophie

Découverte des principaux auteur·e·s et mouvements philosophiques. Cette découverte peut se faire au travers de l'étude des thèmes précités ou peut être l'objet d'un travail mené en parallèle du cours proprement dit, par exemple sous la forme de la lecture d'ouvrages d'histoire de la philosophie.

Méthodologie

Afin d'obtenir une concentration optimale et un intérêt soutenu des élèves, il convient de prendre en compte aussi rapidement que possible leurs connaissances préalables ainsi que leur expérience de vie comme base de réflexion. On développera ainsi la capacité des élèves à penser leur vie et à instaurer une dialectique permanente entre expérience de vie et savoirs acquis.

Il est important de favoriser au maximum l'expression des élèves sous forme de discussions générales, de travaux de groupe ou d'exposés, au moins lors d'une période hebdomadaire. Le but est autant de promouvoir les compétences sociales des élèves et leur aisance à s'exprimer devant un public que de procéder à une véritable élaboration commune des savoirs.

Les cours se construisent autour de la lecture de textes philosophiques, d'articles de presse, de documents audiovisuels ou d'activités thématiques proposées par le professeur. Les élèves devraient être capables en fin d'année de savoir synthétiser une matière à partir de documents informatifs ou argumentatifs, pour en faire l'objet d'une réflexion ou d'un avis personnel. Il est donc indispensable d'accompagner le cours de philosophie proprement dit par un travail sur l'argumentation et la structuration de la pensée personnelle, afin de rendre possible aussi bien la réflexion des élèves que son expression.

Il est recommandé d'accompagner le cours de la lecture de textes philosophiques plus conséquents que des extraits, qui permettra l'acquisition par les élèves d'une certaine autonomie face à la discipline. On peut dans ce but faire usage de textes originaux ou de vulgarisations, qui devraient faire l'objet de discussions et de questions en classe.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le cours de philosophie peut être évalué au travers de travaux écrits, d'exposés ou d'autres formes d'interrogation jugées équivalentes. Les connaissances et les compétences réflexives sont au centre de l'évaluation.

6. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.



	2CG
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : PHYSIQUE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En 2^e année, l'enseignement de la physique correspond à 1 période hebdomadaire de théorie. L'enseignement de la physique a pour objectif de donner à l'élève les moyens d'appréhender, de comprendre et d'expliquer les phénomènes physiques naturels en se référant à différents modèles ou par le biais d'une démarche expérimentale.

Par le biais d'un enseignement disciplinaire, l'élève est amené à comprendre les phénomènes naturels ainsi que quelques réalisations techniques de la vie quotidienne. L'esprit scientifique et le raisonnement logique s'acquièrent notamment lors des activités pratiques en laboratoire au cours desquelles l'élève peut exercer et développer ses qualités d'observation, d'analyse et de synthèse, ainsi que ses aptitudes manuelles.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- de décrire et d'expliquer des phénomènes naturels en langage courant et en employant les termes techniques adéquats ;
- de trouver la relation mathématique entre différentes grandeurs physiques ;
- de donner le résultat de calculs avec la précision voulue et en utilisant l'unité correcte ;
- d'énoncer et d'appliquer quelques lois et principes élémentaires en physique ;
- de collecter et d'analyser des informations ;
- d'acquérir une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation ;
- de mener à bien des travaux de recherche en groupe ou de façon autonome ;
- de s'exprimer sur des questions sociétales, politiques et environnementales en faisant appel à leurs connaissances en sciences expérimentales ;
- de développer un sens critique à l'égard des informations véhiculées par les médias ;
- de pouvoir s'exprimer en tant que citoyen·ne·s et futur·e·s professionnel·le·s de la santé



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 2

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Introduction à la physique et système international	Les élèves sont capables de / peuvent :
1.1 Introduction	- Donner une définition de la physique. - Citer les principaux domaines de la physique et donner des exemples en lien avec chaque domaine. - Expliquer les étapes de la démarche scientifique.
1.2 Grandeurs mesurables	- Citer les grandeurs mesurables et leurs unités dans le système international (SI). - Identifier quelques grandeurs dérivées (vitesse, accélération, force, masse volumique, ...).
1.3 Unités	- Connaître le nom, le symbole et la valeur des préfixes de 10^{-9} à 10^9 (p.ex. <i>kilo</i> : $k = 1000$). - Effectuer des transformations d'unités (p. ex. passer de g/cm^3 en kg/m^3).
1.4 Ordres de grandeurs	- Lire et écrire un nombre en notation scientifique. - Utiliser le mode exposant « EE » ou « EXP » et le mode « SCI » des machines à calculer. - Estimer la dimension (ordre de grandeur) de l'atome à l'Univers.
1.5 Masse volumique	- Définir et utiliser la masse volumique et la densité. - Faire la distinction entre la masse volumique et la densité.
2. Chaleur	Les élèves sont capables de / peuvent :
2.1. Notion de température et de chaleur	- Différencier les notions de chaleur et de température. - Faire le lien entre température et agitation thermique. - Définir les échelles Celsius et Kelvin. - Savoir utiliser les relations de la dilatation thermique (linéique et volumique) d'un corps.
2.2 Conservation de l'énergie, chaleur massique et chaleur latente	- Définir la chaleur massique et la chaleur latente. - Décrire les modes de transfert de la chaleur (conduction, convection et rayonnement). - Résoudre des problèmes de calorimétrie en utilisant le principe de la conservation de l'énergie.
2.3 Formes d'énergie et leur transformation	- Citer les différentes formes d'énergies. - Différencier les énergies renouvelables et non-renouvelables.



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Participer activement tout au long de sa formation.
- Apprendre de façon autonome.
- Travailler de façon autonome.
- Respecter les délais.

Aptitudes de réflexion

- Réfléchir sur la base d'un modèle dont les limites sont clairement définies et connues.
- Faire preuve d'esprit critique par rapport aux résultats d'un calcul ou d'une expérience et aux sources utilisées (articles, internet, médias, ...).

Compétences sociales

- Travailler en groupe.
- Justifier son opinion sans négliger ou dévaloriser les autres avis.
- Gérer les conflits.

Compétences d'expression

- Savoir s'exprimer clairement à l'oral et à l'écrit.
- Énoncer clairement des hypothèses.
- Présenter à un groupe des éléments d'une recherche.
- Rédiger un texte de synthèse (recherche personnelle ou travail de groupe).

Attitude de travail et d'apprentissage

- Être curieux/se et se poser des questions.
- Planifier son travail.
- Se fixer des objectifs et les respecter.
- Être consciencieux/se.
- Gérer son temps.

Compétences en informatique

- Exploiter les sources en évitant le plagiat.
- Rédiger un document bien structuré.
- Respecter les consignes de mise en page le cas échéant.
- Savoir produire puis insérer dans un document des photos, graphes, tableaux, ...
- Utiliser les moyens informatiques adéquats pour communiquer.

Aptitudes pratiques

- Réaliser des expériences permettant d'illustrer ou de découvrir certains phénomènes naturels.
- Utiliser de façon appropriée les différents appareils de mesure.
- Travailler de façon rigoureuse et méthodique.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'enseignant·e utilise le plus souvent possible du matériel de laboratoire pour introduire, visualiser, illustrer ou mettre en pratique les notions théoriques abordées ou à venir. Les exemples les plus simples permettent aux élèves de mobiliser et d'exercer leur aptitude à modéliser une situation réelle. Lorsque les phénomènes observés peuvent être décrits à l'aide des différents modèles, rendre les élèves attentifs/ves aux limites des représentations proposées. En complément à l'approche expérimentale, entraîner les étudiant·e·s aux processus d'abstraction en proposant régulièrement des « expériences par la pensée ».

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation peut prendre plusieurs formes :

- L'évaluation formative pour mesurer le degré d'acquisition des apprentissages et des compétences transversales et pour évaluer la progression des apprentissages et pour vérifier les niveaux de maîtrise atteints
- L'évaluation sommative pour attester les compétences acquises au terme d'une séquence, d'une période ou d'un cycle d'enseignement. Celle-ci peut se faire sous plusieurs formes : TE, interrogation orale, dossier, recherche personnelle, exposé...

7. EXAMENS

Pas d'examen en 2^e année.



	3PE
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PHYSIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL

PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la physique correspond à 2 périodes hebdomadaire durant la 3^e année. Les cours seront donnés par bloc de 4 périodes consécutives tous les quinze jours. Les modèles théoriques abordés seront le plus souvent possible illustrés à l'aide d'expériences et si possible placés dans leur cadre épistémologique.

L'enseignement de la physique a pour objectif de donner à l'élève les moyens d'appréhender, de comprendre et d'expliquer les phénomènes physiques naturels en se référant à différents modèles ou par le biais d'une démarche expérimentale. L'apprentissage et l'utilisation d'une terminologie adéquate (grandeurs physiques et unités) sont nécessaires pour décrire précisément les processus physiques.

L'élève doit pouvoir résoudre les problèmes posés en utilisant une démarche scientifique. Elle ou il sera amené à maîtriser quelques outils conceptuels, procéduraux ou calculatoires afin d'appréhender des phénomènes du quotidien. Elle ou il doit pouvoir en donner des explications simples mais correctes en se basant sur un modèle dont les limites seront clairement explicitées.

Par le biais d'un enseignement disciplinaire, l'élève est amené à comprendre les phénomènes naturels ainsi que quelques réalisations techniques de la vie quotidienne. L'esprit scientifique et le raisonnement logique s'acquièrent notamment lors des activités pratiques en laboratoire au cours desquelles l'élève peut exercer et développer ses qualités d'observation, d'analyse et de synthèse, ainsi que ses aptitudes manuelles.

L'objectif principal de l'enseignement de la physique est de préparer au mieux les étudiant·e·s aux exigences de la haute école pédagogique.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- de décrire et d'expliquer les phénomènes naturels en langage courant ;
- d'énoncer et d'appliquer quelques lois et principes élémentaires en physique ;
- de collecter et d'analyser des informations ;
- de mener à bien des travaux de recherche en groupe ou de façon autonome ;
- de s'exprimer sur des questions sociétales et politiques et environnementales en faisant appel ;
- à leurs connaissances en sciences expérimentales ;
- de développer un sens critique à l'égard des informations véhiculées par les médias ;
- de pouvoir s'exprimer en tant que citoyen·ne·s et futur·e·s enseignant·e·s.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Mécanique	Les élèves sont capables de / peuvent :
1.1 Dynamique	• Donner la définition générale et les caractéristiques d'une force • Citer différents types de forces (poids, frottements, poussée d'Archimède, ...) • Expliquer la différence entre « masse » et « poids » • Analyser des situations de la vie quotidienne à l'aide des lois de Newton • Résoudre un problème en appliquant les lois de Newton
1.2 Gravitation	• Citer quelques repères dans l'histoire de la gravitation (p.ex. Aristote, Copernic, Galilée, Newton, Cavendish, Einstein) • Expliquer les principaux changements de paradigmes (p.ex. modèle géocentrique vs héliocentrique ou Newton vs Einstein) • Comprendre la différence entre l'hypothèse MCU (trajectoire circulaire à vitesse constante) et la première loi de Kepler (trajectoire elliptique à vitesse variable) • Connaître les grandeurs caractéristiques d'un corps en MCU et les relations mathématiques entre ces grandeurs • Citer et expliquer la loi universelle de gravitation (français et formule) • Résoudre un problème de gravitation (avec l'hypothèse MCU) • Citer quelques applications (vitesse de libération du champ de pesanteur, satellites, GPS, ...)
1.3 Astronomie	• Connaître la constitution de notre système solaire (Soleil, planètes, ceintures d'astéroïdes, nuage d'Oort) • Citer les planètes de notre système solaire en commençant par la planète la plus proche du Soleil (Mercure, Vénus, Terre, ...) • Différencier les planètes rocheuses (telluriques) et gazeuses • Savoir pourquoi Pluton n'est plus considérée comme une planète du système solaire, mais une planète naine (comme Cérès, Éris, Hauméa et Makémaké) • Connaître la signification du mot « exoplanète » et savoir pourquoi les scientifiques s'intéressent aux exoplanètes • Expliquer le scénario de la formation de notre système solaire • Faire le lien entre les éléments principaux de notre calendrier et des phénomènes astronomiques (durée du jour, de l'année, années bissextiles, saisons) • Expliquer l'origine des phases de la Lune, des marées, des éclipses et des étoiles filantes



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Responsabilité.
- Apprendre et travailler de façon autonome.
- Planifier son travail.

Aptitudes de réflexion

- Réfléchir sur la base d'un modèle dont les limites sont clairement définies et connues.
- Faire preuve d'esprit critique par rapport aux résultats d'un calcul ou d'une expérience.

Compétences sociales

- Travailler en groupe.
- Justifier son opinion sans négliger ou dévaloriser les autres avis.
- Gérer les conflits.

Compétences d'expression

- Maîtriser la langue d'enseignement (écrit et oral).
- Enoncer clairement des hypothèses.
- Présenter à un groupe des éléments d'une recherche.
- Rédiger un texte de synthèse (recherche personnelle ou travail de groupe).

Attitude de travail et d'apprentissage

- Être curieux/se et se poser des questions.
- Planifier son travail.
- Se fixer des objectifs et les respecter.
- Être consciencieux/se.
- Gérer son temps.

Compétences en informatique

- Exploiter les sources en évitant le plagiat.
- Rédiger un document bien structuré.
- Respecter les consignes de mise en page le cas échéant.
- Savoir insérer dans un document des photos, graphes, tableaux...

Aptitudes pratiques

- Réaliser des expériences permettant d'illustrer ou de découvrir certains phénomènes naturels.
- Utiliser de façon appropriée les différents appareils de mesure.
- Travailler de façon rigoureuse et méthodique.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'enseignant·e utilise le plus souvent possible du matériel pour introduire, visualiser, illustrer ou mettre en pratique les notions théoriques abordées ou à venir. Les exemples les plus simples permettent aux élèves de mobiliser et d'exercer leur aptitude à modéliser une situation réelle. Lorsque les phénomènes observés peuvent être décrits à l'aide des différents modèles, rendre les élèves attentifs aux limites des représentations proposées. En complément à l'approche expérimentale, entraîner les étudiant·e·s aux processus d'abstraction en proposant régulièrement des « expériences par la pensée ».

Afin de favoriser la discussion et l'échange d'informations scientifiques entre élèves dans le respect de chacun, il est vivement conseillé de mettre en place des travaux de groupe. L'enseignant·e définit préalablement les modalités du travail en fonction des objectifs spécifiques visés (nombre d'élèves par groupe, temps à disposition, outils de recherche, produit final, critères d'évaluation, mode de présentation, ...).

L'enseignant·e peut organiser avec ses classes des visites d'écoles et participer à des conférences afin que les élèves puissent se familiariser avec le monde de l'enseignement. L'enseignant·e utilise des moyens informatiques dans le but de réaliser et présenter des documents de synthèse (CD, diaporamas, vidéoprojecteur, documentaires, ...).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation peut prendre plusieurs formes :

- L'évaluation formative pour mesurer le degré d'acquisition des apprentissages et des compétences transversales et pour évaluer la progression des apprentissages et pour vérifier les niveaux de maîtrise atteints
- L'évaluation sommative pour attester les compétences acquises au terme d'une séquence, d'une période ou d'un cycle d'enseignement. Celle-ci peut se faire sous plusieurs formes : TE, interrogation orale, dossier, recherche personnelle, exposé, ...

7. EXAMEN

Pas d'examen spécifique.



	3SA
Nombre de périodes	4

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PHYSIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En 3^e année, l'enseignement de la physique correspond à 3 périodes hebdomadaires de théorie (en classe entière) et 2 périodes de laboratoire (en 1/2 classe) en alternance toutes les 2 semaines. Les modèles théoriques abordés en cours seront aussi souvent que possible illustrés par des expériences.

L'enseignement de la physique a pour objectif de donner à l'élève les moyens d'appréhender, de comprendre et d'expliquer les phénomènes physiques naturels en se référant à différents modèles ou par le biais d'une démarche expérimentale.

L'élève doit pouvoir résoudre les problèmes posés en utilisant une démarche scientifique. Elle ou il sera amené à maîtriser quelques outils conceptuels, procéduraux ou calculatoires afin d'appréhender des phénomènes du quotidien. Elle ou il doit pouvoir en donner des explications simples mais correctes en se basant sur un modèle dont les limites seront clairement explicitées.

Par le biais d'un enseignement disciplinaire, l'élève est amené à comprendre les phénomènes naturels ainsi que quelques réalisations techniques de la vie quotidienne. Les exemples et les exercices sont choisis aussi souvent que possible en lien avec les professions de la santé. Lors des activités pratiques au laboratoire, l'élève peut exercer et développer ses qualités d'observation, d'analyse et de synthèse, ainsi que ses aptitudes manuelles.

L'objectif principal de l'enseignement de la physique est de mieux préparer les futur·e·s étudiant·e·s aux exigences des écoles subséquentes (physiothérapeute, ergothérapeute, technicien en radiologie médicale...).

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables :

- de décrire et d'expliquer des phénomènes naturels en utilisant les grandeurs physiques adéquates ;
- de trouver une relation mathématique entre différentes grandeurs physiques ;
- de donner le résultat de calculs avec la précision voulue et en utilisant l'unité correcte ;
- d'énoncer et d'appliquer quelques lois et principes élémentaires en physique ;
- de collecter et d'analyser des informations ;
- de manipuler du matériel de laboratoire et d'expérimentation ;
- de mener à bien des travaux de recherche en groupe ou de façon autonome ;



- d'acquérir une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation ;
- de mener à bien des travaux de recherche en groupe ou de façon autonome ;
- de s'exprimer sur des questions sociétales, politiques et environnementales en faisant appel ;
- à leurs connaissances en sciences expérimentales ;
- de développer un sens critique à l'égard des informations véhiculées par
- de pouvoir s'exprimer en tant que citoyen·ne·s et futur·e·s professionnel·le·s de la santé les médias ;

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Statiques des fluides	Les élèves sont capables de / peuvent :
1.1 Généralités	• Donner la définition de la pression.
1.2 Applications	• Calculer la pression dans le cas d'un fluide et connaître le principe de Pascal. • Énoncer le principe d'Archimède. • Appliquer le principe d'Archimède dans des situations de la vie quotidienne.
2. Optique géométrique	
2.1 Généralités	• Définir la lumière en tant qu'onde électromagnétique. • Connaître les longueurs d'ondes caractéristiques du spectre électromagnétique (radio, IR, visible, UV, X, gamma). • Décrire le trajet d'un rayon lumineux. • Connaître la grandeur c de la vitesse de la lumière dans le vide et sa particularité.
2.2 Phénomènes lumineux	• Énoncer et appliquer les lois de réflexion et de réfraction. • Dessiner le trajet des rayons lumineux sur un miroir plan et un miroir sphérique. • Construire géométriquement l'image d'un objet à l'aide des lentilles convergentes et divergentes. • Utiliser les formules des lentilles.
2.3 Applications	• Expliquer les principaux défauts de la vue chez l'Homme et les moyens de les corriger. • Décrire le fonctionnement d'une loupe et d'un microscope Expliquer certains phénomènes naturels (mirages, arc en ciel, ...).



3. Physique médicale	
3.1 Généralités	• Connaître les grandeurs principales (demi-vie, activité, doses) et leurs unités. • Citer les principales techniques d'imagerie médicale et leurs domaines d'application (radiographie, échographie, TEP, IRM).
3.2 Diagnostics	• Expliquer les principes physiques généraux sur lesquels se basent les principales techniques d'imagerie (rayons X, ultrasons, radioactivité, ...).
3.3 Risques et précautions	• Identifier les risques liés aux radiations. • Comprendre les principes de la dosimétrie. • Citer les effets possibles sur le corps humain ainsi que les moyens de protection.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Responsabilité.
- Apprendre de façon autonome.
- Travailler de façon autonome.

Compétences réflexives

- Réfléchir sur la base d'un modèle dont les limites sont clairement définies et connues.
- Faire preuve d'esprit critique par rapport aux résultats d'un calcul ou d'une expérience.

Compétences sociales

- Travailler en groupe.
- Justifier son opinion sans négliger ou dévaloriser des autres.
- Gérer les conflits.

Compétences d'expression

- Maîtriser la langue d'enseignement (écrit et oral).
- Énoncer clairement des hypothèses.
- Présenter à un groupe des éléments d'une recherche.
- Rédiger un texte de synthèse (recherche personnelle ou travail de groupe).

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Être curieux et se poser des questions.
- Planifier son travail.
- Se fixer des objectifs et les respecter.
- Être consciencieux.
- Gérer son temps.



Compétences en informatique

- Exploiter des sources de manière éthique, en évitant le plagiat et en utilisant les outils d'IA de façon responsable, sans leur déléguer entièrement le travail.
- Rédiger un document bien structuré.
- Respecter les consignes de mise en page le cas échéant.
- Dans un document, savoir insérer des photos, des graphes, des tableaux, ...

Aptitudes pratiques

- Réaliser des expériences permettant d'illustrer ou de découvrir certains phénomènes naturels.
- Utiliser de façon appropriée les différents appareils de mesure.
- Travailler de façon rigoureuse et méthodique.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'enseignant·e utilise le plus souvent possible du matériel de laboratoire pour introduire, visualiser, illustrer ou mettre en pratique les notions théoriques abordées ou à venir. Les exemples les plus simples permettent aux élèves de mobiliser et d'exercer leur aptitude à modéliser une situation réelle. Lorsque les phénomènes observés peuvent être décrits à l'aide des différents modèles, rendre les élèves attentifs·ves aux limites des représentations proposées. En complément à l'approche expérimentale, entraîner les étudiant·e·s aux processus d'abstraction en proposant régulièrement des « expériences par la pensée ».

Afin de favoriser la discussion et l'échange d'informations scientifiques entre élèves dans le respect de chacun, il est vivement conseillé de mettre en place des travaux de recherche par groupe. L'enseignant·e définit préalablement les modalités du travail en fonction des objectifs spécifiques visés (nombre d'élèves par groupe, temps à disposition, outils de recherche, produit final, critères d'évaluation, mode de présentation, ...).

L'enseignant·e peut organiser avec ses classes des visites d'institutions médicales et de laboratoires (Institut de radiologie médicale, hôpitaux universitaires, ...) ou participer à des conférences afin que les élèves puissent se familiariser avec le monde de la santé.

L'enseignant·e utilise des moyens informatiques dans le but de réaliser et présenter des documents de synthèse (CD, diaporamas, vidéoprojecteur, documentaires, ...).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation peut prendre plusieurs formes :

- L'évaluation formative pour mesurer le degré d'acquisition des apprentissages et des compétences transversales et pour évaluer la progression des apprentissages et pour vérifier les niveaux de maîtrise atteints.
- L'évaluation sommative pour attester les compétences acquises au terme d'une séquence, d'une période ou d'un cycle d'enseignement. Celle-ci prend plusieurs formes : TE, rapport d'expérience, interrogation orale, dossier, recherche personnelle, exposé.



7. EXAMEN

Examen écrit d'une durée de 120 min. La note d'examen combinée à poids égal avec la moyenne annuelle de 3^e année donne la note figurant sur le certificat.



	1CG	2CG
Nombre de périodes	2	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : PSYCHOLOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la psychologie prépare les élèves du lycée à une carrière dans le domaine du travail social. Elles et ils acquièrent une connaissance des grandes perspectives de la psychologie selon une approche historique, méthodologique et conceptuelle. Les savoirs enseignés sont issus de leurs domaines académiques respectifs.

La psychologie permet de comprendre les comportements humains et leurs processus mentaux. Dans le cursus décrit ici, elle est axée sur les thèmes principaux (outre une connaissance générale) suivants : la psychologie cognitive (comprendre la manière dont l'information est traitée par l'humain), la psychologie du développement (comprendre principalement l'ontogenèse, soit les changements individuels afin de repérer et canaliser le ou les développements), la psychologie sociale (repérer les fonctionnements propres à la vie des classes : influence des pairs, de la majorité et des minorités, compétition, coopérations, stéréotypes, etc.) ainsi que la psychanalyse.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables de :

- Décrire les différentes méthodes de recherches ou d'investigation de la psychologie et appliquer leurs principes et leur rigueur scientifique lors des analyses d'expériences puis les mettre en œuvre lors de travaux pratiques
- Connaître les grandes perspectives qui ont jalonné l'histoire de la psychologie
- Explorer quelques thèmes marquants comme la personnalité, la communication, la motivation, les émotions, etc.
- Expliquer comment les individus perçoivent le monde, acquièrent des connaissances et des compétences, se souviennent d'événements et d'expériences et organisent leur raisonnement.
- Analyser un texte scientifique et en définir l'hypothèse, la méthode et les résultats.
- Comprendre une théorie et à l'aide de celle-ci, porter un regard critique sur une situation donnée.
- Structurer une présentation orale de manière à la rendre attractive et claire pour les participant·e·s.
- Établir des liens entre les différentes séquences d'enseignement afin d'avoir une compréhension large et la plus complète possible des comportements et des processus mentaux (humains).



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

1^{ère} année

Introduction à la psychologie scientifique et expérimentale, une part importante est réservée à la méthodologie (comment comprendre et déchiffrer une expérience) ainsi qu'à la découverte des grandes perspectives et des thèmes centraux, les notions d'inné et d'acquis.

2^e année

Etude de la psychologie du développement et de la psychologie sociale

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	
1. Psychologique	
Introduction à la psychologie	Définitions, études, débouchés, perspectives et méthodes.
Psychologie cognitive	La perception, l'attention, Les émotions, l'intelligence.
Psychologie du développement	Les cinq piliers du développement : biologiques, affectifs, sociaux, identitaires et cognitifs.
Psychologie sociale	Les groupes et les influences.
Psychologie des apprentissages	Étude de l'humain en situation d'apprentissage.
Neuropsychologie	Les dernières recherches.
2. Académique	
Analyse scientifique	Les méthodes, les analyses et les interprétations.
Raisonnement hypothético-déductif	Réaliser des expériences.
Expression orale	Présentations et exposés.



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Comprendre une théorie (sous forme de texte, séquence d'enseignement, vidéo, etc.).
- Analyser ses composantes.
- Commenter ses résultats.

Aptitudes de réflexion

- Poser un regard réflexif sur un sujet donné.
- Formuler les questions qui en découlent.
- Accepter que les réponses puissent remettre en question l'impression ou l'idée première.
- Différencier les faits et les opinions.

Compétences sociales

- Ecouter et échanger.
- Exprimer de manière constructive son accord ou son désaccord.
- Argumenter et débattre.

Compétences d'expression

- Poser des questions ciblées.
- Ecouter sans couper la parole, surtout en situation de désaccord.
- Structurer son argumentation.

Attitude de travail et d'apprentissage

- Mobiliser ses ressources sur des textes académiques, nécessitant une attention soutenue et le développement d'un raisonnement scientifique rigoureux.
- Interagir de manière constructive.
- Développer son intérêt et sa motivation à confronter un savoir populaire (parfois séduisant) à un savoir académique (parfois rébarbatif) afin de développer un regard critique sur l'information disponible au travers des réseaux sociaux.

Compétences en informatique

- Rechercher des éléments pertinents sur le net et en vérifier les sources.
- Utiliser adéquatement des médias pour une présentation.

Aptitudes pratiques

- Réaliser des expériences et établir des rapports.
- Préparer et animer des séquences d'enseignement.



5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Méthodes

L'enseignement de la psychologie favorisera des méthodologies participatives et mettra l'accent sur l'autonomie des élèves (travaux de groupe, recherches personnelles, réalisation d'expériences, compte-rendu d'entretiens, etc.).

L'enseignant·e privilégiera une approche qui confronte différentes perspectives et thématiques de la psychologie (p. ex la psychologie sociale et celle du développement dans le cadre de l'adolescence) et s'appuie également sur d'autres disciplines comme la biologie (dans le cadre de la neuropsychologie en particulier) ou les statistiques (pour des aspects de méthodes) parfois même d'anglais (pour des textes ou des vidéos que l'on ne trouve pas traduites).

Supports de cours (papier ou numérique):

- Cours réalisés par l'enseignant·e et documents pour les élèves y relatifs
- Matériel audio-visuel
- Articles de presse récents

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances de l'élève sont évaluées régulièrement afin de repérer les incompréhensions et les raisons de celles-ci et de les corriger tant au niveau méthodologique que du point de vue du contenu.

Les évaluations se font de différentes manières afin de garantir une égalité de traitement des élèves. Les élèves ont et développent des capacités différentes face à l'écrit, aux présentations orales, au travail à plus long terme, à la mémorisation, à la capacité de mettre en lien les éléments du cours, à l'aisance à l'oral, etc. chacune de ces méthodes doit être mise à l'épreuve au moins un fois. L'évaluation de la psychologie se fait au travers de :

- Evaluations écrites avec une part importante de réflexion et de développement ;
- Présentations orales ou exposés ;
- Travaux personnels ou travaux pratiques ;
- Contrôles continus ou contrôles de connaissances sur des lectures individuelles.

7. EXAMENS

Pas d'examen en fin de 2CG.



	3PE
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PSYCHOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL

PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la psychologie et de la pédagogie prépare les élèves du lycée à une carrière dans l'enseignement. Elles et ils acquièrent une connaissance des grandes perspectives de la psychologie selon une approche historique, méthodologique et conceptuelle. Les savoirs enseignés sont issus de leurs domaines académiques respectifs. Cette discipline met l'accent sur l'importance et la complexité des processus psychologiques (mentaux et comportementaux) à l'œuvre lors du développement et de l'apprentissage en particulier. Les interactions sociales ne sont pas négligées.

Pour le but ambitieux mentionné ci-dessus, l'enseignement se fait au travers de quatre thèmes principaux (outre une connaissance générale) : la psychologie des apprentissages scolaires, (appréhender la complexité d'un apprentissage scolaire dans ses rapports cognitif, procédural et conceptuel), la psychologie cognitive (comprendre la manière dont l'information est traitée par l'humain), la psychologie du développement (comprendre principalement l'ontogenèse, soit les changements individuels afin de repérer et canaliser le ou les développements) et la psychologie sociale (repérer les fonctionnements propres à la vie des classes : influence des pairs, de la majorité et des minorités, compétition, coopérations, stéréotypes, etc.)

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables de :

- Expliquer comment les individus perçoivent le monde, acquièrent des connaissances et des compétences, se souviennent d'événements et d'expériences et organisent leur raisonnement.
- Approfondir quelques thèmes spécifiques comme le langage, la mémoire, l'attention, la perception. Se sensibiliser aux problèmes liés aux thématiques susmentionnées comme la dyslexie, les problèmes mnésiques, les TDA/H
- Comprendre les fonctions développementales et les séquences du développement.
- Observer et analyser les stades de développement.
- Expliquer les processus, mécanismes, déterminants et facteurs du développement.
- Étudier les étapes et processus du développement propre à l'enfance et ceux propre à l'adolescence.



- Étudier les théories de l'attachement sous divers angles (éthologie animale, Bowlby et ses successeurs, la mentalisation, la régulation émotionnelle, la neurobiologie...).
- Relever l'importance des groupes et des interactions avec les personnes (groupes/personnes ; groupes/groupes ; personnes/personnes).
- Décrire l'influence des pairs, le poids de la compétition, l'importance de la coopération et le risque de la catégorisation sociale.
- Analyser la soumission à l'autorité et le conformisme
- Parcourir les grandes théories de l'apprentissage : behaviorisme, constructivisme, socioconstructivisme, neuropsychologie (repris de manière plus large ci-dessous).
- Eclairer à l'aide des dernières recherches en neuropsychologie nos processus mentaux

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Psychologie des apprentissages, normes et différences à l'école ; psychologie cognitive : (sujets à choix parmi les suivants) l'attention, la mémoire, le langage, les émotions, le sommeil

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	
1. Psychologique	
Introduction à la psychologie	Définitions, études, débouchés, perspectives et méthodes.
Psychologie cognitive	La perception, l'attention, Les émotions, l'intelligence.
Psychologie du développement	Les cinq piliers du développement : biologiques, affectifs, sociaux, identitaires et cognitifs.
Psychologie sociale	Les groupes et les influences.
Psychologie des apprentissages	Étude de l'humain en situation d'apprentissage.
Neuropsychologie	Les dernières recherches.
2. Académique	
Analyse scientifique	Les méthodes, les analyses et les interprétations.
Raisonnement hypothético-déductif	Réaliser des expériences.
Expression orale	Présentations et exposés.
Établir des liens	S'appuyer sur des compétences existantes pour un éclairage nouveau.



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AUX COMPETENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Comprendre une théorie (sous forme de texte, séquence d'enseignement, vidéo, etc.).
- Analyser ses composantes.
- Commenter ses résultats.

Aptitudes de réflexion

- Poser un regard réflexif sur un sujet donné.
- Formuler les questions qui en découlent.
- Accepter que les réponses puissent remettre en question l'impression ou l'idée première.
- Différencier les faits et les opinions.

Compétences sociales

- Écouter et échanger.
- Exprimer de manière constructive son accord ou son désaccord.
- Argumenter et débattre.

Compétences d'expression

- Poser des questions ciblées.
- Écouter sans couper la parole, surtout en situation de désaccord.
- Structurer son argumentation.

Attitude de travail et d'apprentissage

- Mobiliser ses ressources sur des textes académiques, nécessitant une attention soutenue et le développement d'un raisonnement scientifique rigoureux.
- Interagir de manière constructive.
- Développer son intérêt et sa motivation à confronter un savoir populaire (parfois séduisant) à un savoir académique (parfois rébarbatif) afin de développer un regard critique sur l'information disponible au travers des réseaux sociaux.

Compétences en informatique

- Rechercher des éléments pertinents sur le net et en vérifier les sources.
- Utiliser adéquatement des médias pour une présentation.

Aptitudes pratiques

- Réaliser des expériences et établir des rapports.
- Préparer et animer des séquences d'enseignement.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Méthodes

L'enseignement de la psychologie favorisera des méthodologies participatives et mettra l'accent sur l'autonomie des élèves (travaux de groupe, recherches personnelles, réalisation d'expériences, compte-rendu d'entretiens, etc.).



L'enseignant·e privilégiera une approche qui confronte les différentes perspectives et thématiques de la psychologie (p. ex la psychologie sociale et celle du développement dans le cadre de l'adolescence) et s'appuie également sur d'autres disciplines comme la biologie (dans le cadre de la neuropsychologie en particulier) ou les statistiques (pour des aspects de méthodes) parfois même d'anglais (pour des textes ou des vidéos que l'on ne trouve pas traduites).

Supports de cours (papier ou numérique) :

- Cours réalisés par l'enseignant·e et documents pour les élèves y relatifs,
- Matériel audio-visuel,
- Articles de presse récents.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances de l'élève sont évaluées régulièrement afin de repérer les incompréhensions et les raisons de celles-ci et de les corriger tant au niveau méthodologique que du point de vue du contenu.

Les évaluations se font de différentes manières afin de garantir une égalité de traitement des élèves. Les élèves ont et développent des capacités différentes face à l'écrit, aux présentations orales, au travail à plus long terme, à la mémorisation, à la capacité de mettre en lien les éléments du cours, à l'aisance à l'oral, etc. chacune de ces méthodes doit être mise à l'épreuve au moins une fois. L'évaluation de la psychologie se fait au travers de :

- Evaluations écrites avec une part importante de réflexion et de développement,
- Présentations orales ou exposés,
- Travaux personnels ou travaux pratiques,
- Contrôles continus ou contrôles de connaissances sur des lectures individuelles.

7. EXAMENS

L'examen oral dure 15 minutes. Deux parties distinctes le composent. Une grille d'évaluation commune à tous les enseignant·e·s est proposée.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante:

1. L'élève tire au sort un document inconnu qui contient un seul sujet, accompagné de 3-4 questions et qui portent sur un thème développé en 3^e année. Le jury d'examen fait ou peut faire référence et ainsi évaluer des thèmes généraux vus les années précédentes.
2. L'élève a 15 minutes pour préparer ses réponses aux questions.
3. L'examen dure 15 minutes et se déroule en deux parties :
 - a. L'élève a 7-8 minutes pour développer ses réponses aux questions posées.
 - b. Des questions sont posées par le jury d'examen (approfondissements, clarification, mise en lien avec d'autres thèmes) ; cette partie durera également 7-8 minutes.



	3SA
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : PSYCHOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la psychologie prépare les élèves d'école de culture générale à une carrière dans le domaine de la santé. Elles et ils acquièrent une connaissance des grandes perspectives de la psychologie selon une approche historique, méthodologique et conceptuelle. Les savoirs enseignés sont issus de leurs domaines académiques respectifs.

La psychologie permet de comprendre les comportements humains et leurs processus mentaux. Dans le cursus décrit ici, elle est axée sur les thèmes principaux (outre une connaissance générale) suivants : la psychologie cognitive (comprendre la manière dont l'information est traitée par l'humain), la psychologie du développement (comprendre principalement l'ontogenèse, soit les changements individuels afin de repérer et canaliser le ou les développements), la psychologie sociale (repérer les fonctionnements propres à la vie des classes : influence des pairs, de la majorité et des minorités, compétition, coopérations, stéréotypes, etc.) ainsi que la psychanalyse.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables / peuvent :

- Explorer les notions d'Inconscient, les 1ère et 2ème topiques freudiennes, les rêves et leurs interprétations.
- Aborder quelques concepts de Winnicott.
- Expliquer comment les individus perçoivent le monde, acquièrent des connaissances et des compétences, se souviennent d'événements et d'expériences et organisent leur raisonnement.
- Approfondir quelques thèmes spécifiques comme le langage, la mémoire, l'attention, la perception.
- Se sensibiliser aux thérapies cognitives.
- Définir le normal, l'anormal et le rapport entre l'un et l'autre
- Comprendre les notions d'étiologie et les différentes approches thérapeutiques
- Établir des liens avec les thématiques vues en psychologie cognitive et les pathologies y relatives (par exemple l'attention et les troubles de l'attention, le langage et les troubles du langage, etc.).
- Établir les liens avec les thématiques vues en psychanalyse et les pathologies y relatives (par exemple les troubles de la personnalité, les formes dépressives, les addictions).
- Approfondir un des thèmes mentionnés ci-dessus, propre à la santé comme, par exemple, les troubles alimentaires.



- Comprendre les fonctions développementales et les séquences du développement.
- Observer et analyser les stades du développement.
- Expliquer les processus, mécanismes, déterminants et facteurs du développement.
- Étudier les étapes et processus du développement propre à l'enfance et ceux propre à l'adolescence.
- Étudier les théories de l'attachement sous divers angles (éthologie animale, Bowlby et ses successeurs, la mentalisation, la régulation émotionnelle, la neurobiologie...).
- Relever l'importance des groupes et des interactions avec les personnes (groupes/personnes ; groupes/groupes ; personnes/personnes).
- Décrire l'influence des pairs, le poids de la compétition, l'importance de la coopération et le risque de la catégorisation sociale.
- Analyser la soumission à l'autorité et le conformisme.
- Éclairer à l'aide des dernières recherches en neuropsychologie nos processus mentaux.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Introduction à la psychopathologie, étude de la psychologie cognitive et comparaison des fonctionnements normaux et pathologiques, thématiques propres à la santé (troubles alimentaires, le lien entre maladie physique et psychique) à choix et pouvant varier d'une année à l'autre. Ce qui permettra de traiter p.ex. les effets du confinement sur la santé psychique.

Domaines traités	Contenus
1. Psychologique	
Introduction à la psychologie	Définitions, études, débouchés, perspectives et méthodes.
Psychanalyse	Concepts freudiens.
Psychologie cognitive	La perception, l'attention, les émotions, l'intelligence.
Psychopathologie	Maladies, étiologie, approches thérapeutiques.
Psychologie du développement	Les cinq piliers du développement : biologique, affectif, social, identitaire et cognitif.
Psychologie sociale	Les groupes et les influences.
Neuropsychologie	Les dernières recherches.
2. Académique	
Analyse scientifique	Les méthodes, les analyses et les interprétations.
Raisonnement hypothético-déductif	Réaliser des expériences.
Expression orale	Présentations et exposés.
Établir des liens	S'appuyer sur des compétences existantes pour un éclairage nouveau.



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Comprendre une théorie (sous forme de texte, séquence d'enseignement, vidéo, etc.).
- Analyser ses composantes.
- Commenter ses résultats.

Aptitudes de réflexion

- Poser un regard réflexif sur un sujet donné.
- Formuler les questions qui en découlent.
- Accepter que les réponses puissent remettre en question l'impression ou l'idée première.
- Différencier les faits et les opinions.

Compétences sociales

- Écouter et échanger.
- Exprimer de manière constructive son accord ou son désaccord.
- Argumenter et débattre.

Compétences d'expression

- Poser des questions ciblées.
- Écouter sans couper la parole, surtout en situation de désaccord.
- Structurer son argumentation.

Attitude de travail et d'apprentissage

- Mobiliser ses ressources sur des textes académiques, nécessitant une attention soutenue et le développement d'un raisonnement scientifique rigoureux.
- Interagir de manière constructive.
- Développer son intérêt et sa motivation à confronter un savoir populaire (parfois séduisant) à un savoir académique (parfois rébarbatif) afin de développer un regard critique sur l'information disponible au travers des réseaux sociaux.

Compétences en informatique

- Rechercher des éléments pertinents sur le net et en vérifier les sources.
- Utiliser adéquatement des médias pour une présentation.

Aptitudes pratiques

- Réaliser des expériences et établir des rapports.
- Préparer et animer des séquences d'enseignement.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Méthodes

L'enseignement de la psychologie favorisera des méthodologies participatives et mettra l'accent sur l'autonomie des élèves (travaux de groupe, recherches personnelles, réalisation d'expériences, compte-rendu d'entretiens, etc.).



L'enseignant·e privilégiera une approche qui confronte différentes perspectives et thématiques de la psychologie (p.ex. la psychologie sociale et celle du développement dans le cadre de l'adolescence) et s'appuie également sur d'autres disciplines comme la biologie (dans le cadre de la neuropsychologie en particulier) ou les statistiques (pour des aspects de méthodes) parfois même d'anglais (pour des textes ou des vidéos que l'on ne trouve pas traduites).

Supports de cours (papier ou numérique) :

- Cours réalisés par l'enseignant·e et documents pour les élèves y relatifs ;
- Matériel audio-visuel ;
- Articles de presse récents.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances de l'élève sont évaluées régulièrement afin de repérer les incompréhensions et les raisons de celles-ci et de les corriger tant au niveau méthodologique que du point de vue du contenu.

Les évaluations se font de différentes manières afin de garantir une égalité de traitement des élèves. Les élèves ont et développent des capacités différentes face à l'écrit, aux présentations orales, au travail à plus long terme, à la mémorisation, à la capacité de mettre en lien les éléments du cours, à l'aisance à l'oral, etc. chacune de ces méthodes doit être mise à l'épreuve au moins une fois. L'évaluation de la psychologie se fait au travers de :

- Evaluations écrites avec une part importante de réflexion et de développement,
- Présentations orales ou exposés,
- Travaux personnels ou travaux pratiques,
- Contrôles continus ou contrôles de connaissances sur des lectures individuelles,

7. EXAMENS

L'examen oral dure 15 minutes. Deux parties distinctes le composent. Une grille d'évaluation commune à tous les enseignant·e·s est proposée.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante :

1. L'élève tire au sort un document inconnu qui contient un seul sujet, accompagné de 3-4 questions qui portent sur un thème développé en 3^e année. Le jury d'examen fait ou peut faire référence et ainsi évaluer des thèmes généraux vus les années précédentes.
2. L'élève a 15 minutes pour préparer ses réponses aux questions.
3. L'examen dure 15 minutes et se déroule en deux parties :
 - a. L'élève a 7-8 minutes pour développer ses réponses aux questions posées.
 - b. Des questions sont posées par le jury d'examen (approfondissement, clarification, mise en lien avec d'autres thèmes) ; cette partie durera également 7-8 minutes.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PSYCHOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL

TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la psychologie prépare les élèves d'école de culture générale à une carrière dans le domaine du travail social. Elles et ils acquièrent une connaissance des grandes perspectives de la psychologie selon une approche historique, méthodologique et conceptuelle. Les savoirs enseignés sont issus de leurs domaines académiques respectifs.

La psychologie permet de comprendre les comportements humains et leurs processus mentaux. Dans le cursus décrit ici, elle est axée sur les thèmes principaux (outre une connaissance générale) suivants : la psychologie cognitive (comprendre la manière dont l'information est traitée par l'humain), la psychologie du développement (comprendre principalement l'ontogenèse, soit les changements individuels afin de repérer et canaliser le ou les développements), la psychologie sociale (repérer les fonctionnements propres à la vie des classes : influence des pairs, de la majorité et des minorités, compétition, coopérations, stéréotypes, etc.) ainsi que la psychanalyse.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables de :

- Explorer les notions d'Inconscient, les 1ère et 2ème topiques freudiennes, les rêves et leurs interprétations.
- Aborder quelques concepts de Winnicott.
- Expliquer comment les individus perçoivent le monde, acquièrent des connaissances et des compétences, se souviennent d'événements et d'expériences et organisent leur raisonnement.
- Approfondir quelques thèmes spécifiques comme le langage, la mémoire, l'attention, la perception.
- Se sensibiliser aux thérapies cognitives.
- Définir le normal, l'anormal et le rapport entre l'un et l'autre
- Comprendre les notions d'étiologie et les différentes approches thérapeutiques
- Établir des liens avec les thématiques vues en psychologie cognitive et les pathologies y relatives (par exemple l'attention et les troubles de l'attention, le langage et les troubles du langage, etc.)
- Établir les liens avec les thématiques vues en psychanalyse et les pathologies y relatives (par exemple les troubles de la personnalité, les formes dépressives, les addictions).
- Approfondir un des thèmes mentionnés ci-dessus, propre à la santé comme, par exemple, les troubles alimentaires.
- Comprendre les fonctions développementales et les séquences du développement.
- Observer et analyser les stades du développement.



- Expliquer les processus, mécanismes, déterminants et facteurs du développement.
- Étudier les étapes et processus du développement propre à l'enfance et ceux propre à l'adolescence
- Étudier les théories de l'attachement sous divers angles (éthologie animale, Bowlby et ses successeurs, la mentalisation, la régulation émotionnelle, la neurobiologie...).
- Relever l'importance des groupes et des interactions avec les personnes (groupes/personnes ; groupes/groupes ; personnes/personnes).
- Décrire l'influence des pairs, le poids de la compétition, l'importance de la coopération et le risque de la catégorisation sociale.
- Analyser la soumission à l'autorité et le conformisme
- Éclairer à l'aide des dernières recherches en neuropsychologie nos processus mentaux

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Introduction à la psychopathologie, étude de la psychologie cognitive et comparaison des fonctionnements normaux et pathologiques, thématiques propres au travail social (exclusion, addictions, etc.) à choix et pouvant varier d'une année à l'autre. Ce qui permettra de traiter p.ex. les effets du confinement sur la santé psychique.

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	
1. Psychologique	
Introduction à la psychologie	Définitions, études, débouchés, perspectives et méthodes.
Psychanalyse	Concepts freudiens.
Psychologie cognitive	La perception, l'attention, les émotions, l'intelligence.
Psychopathologie	Maladies, étiologie, approches thérapeutiques.
Psychologie du développement	Les cinq piliers du développement : biologique, affectif, social, identitaire et cognitif.
Psychologie sociale	Les groupes et les influences.
Neuropsychologie	Les dernières recherches.
2. Académique	
Analyse scientifique	Les méthodes, les analyses et les interprétations.
Raisonnement hypothético-déductif	Réaliser des expériences.
Expression orale	Présentations et exposés.
Établir des liens	S'appuyer sur des compétences existantes pour un éclairage nouveau.



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Comprendre une théorie (sous forme de texte, séquence d'enseignement, vidéo, etc.).
- Analyser ses composantes.
- Commenter ses résultats.

Aptitudes de réflexion

- Poser un regard réflexif sur un sujet donné.
- Formuler les questions qui en découlent.
- Accepter que les réponses puissent remettre en question l'impression ou l'idée première.
- Différencier les faits et les opinions.

Compétences sociales

- Écouter et échanger.
- Exprimer de manière constructive son accord ou son désaccord.
- Argumenter et débattre.

Compétences d'expression

- Poser des questions ciblées.
- Écouter sans couper la parole, surtout en situation de désaccord.
- Structurer son argumentation.

Attitude de travail et d'apprentissage

- Mobiliser ses ressources sur des textes académiques, nécessitant une attention soutenue et le développement d'un raisonnement scientifique rigoureux.
- Interagir de manière constructive.
- Développer son intérêt et sa motivation à confronter un savoir populaire (parfois séduisant) à un savoir académique (parfois rébarbatif) afin de développer un regard critique sur l'information disponible au travers des réseaux sociaux.

Compétences en informatique

- Rechercher des éléments pertinents sur le net et en vérifier les sources.
- Utiliser adéquatement des médias pour une présentation.

Aptitudes pratiques

- Réaliser des expériences et établir des rapports.
- Préparer et animer des séquences d'enseignement.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Méthodes

L'enseignement de la psychologie favorisera des méthodologies participatives et mettra l'accent sur l'autonomie des élèves (travaux de groupe, recherches personnelles, réalisation d'expériences, compte-rendu d'entretiens, etc.).



L'enseignant·e privilégiera une approche qui confronte différentes perspectives et thématiques de la psychologie (p. ex la psychologie sociale et celle du développement dans le cadre de l'adolescence) et s'appuie également sur d'autres disciplines comme la biologie (dans le cadre de la neuropsychologie en particulier) ou les statistiques (pour des aspects de méthodes) parfois même d'anglais (pour des textes ou des vidéos que l'on ne trouve pas traduites).

Supports de cours (papier ou numérique) :

- Cours réalisés par l'enseignant·e et documents pour les élèves y relatifs ;
- Matériel audio-visuel ;
- Articles de presse récents.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances de l'élève sont évaluées régulièrement afin de repérer les incompréhensions et les raisons de celles-ci et de les corriger tant au niveau méthodologique que du point de vue du contenu.

Les évaluations se font de différentes manières afin de garantir une égalité de traitement des élèves. Les élèves ont et développent des capacités différentes face à l'écrit, aux présentations orales, au travail à plus long terme, à la mémorisation, à la capacité de mettre en lien les éléments du cours, à l'aisance à l'oral, etc. chacune de ces méthodes doit être mise à l'épreuve au moins une fois. L'évaluation de la psychologie se fait au travers de :

- Évaluations écrites avec une part importante de réflexion et de développement,
- Présentations orales ou exposés,
- Travaux personnels ou travaux pratiques,
- Contrôles continus ou contrôles de connaissances sur des lectures individuelles.

7. EXAMENS

L'examen oral dure 15 minutes. Deux parties distinctes le composent. Une grille d'évaluation commune à tous les enseignant·e·s est utilisée.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante:

1. L'élève tire au sort un document inconnu qui contient un seul sujet, accompagné de 3-4 questions qui portent sur un thème développé en 3^e année. Le jury d'examen fait ou peut faire référence et ainsi évaluer des thèmes généraux vus les années précédentes.
2. L'élève a 15 minutes pour préparer ses réponses aux questions.
3. L'examen dure 15 minutes et se déroule en deux parties :
 - a. L'élève a 7-8 minutes pour développer ses réponses aux questions posées.
 - b. Des questions sont posées par le jury d'examen (approfondissement, clarification, mise en lien avec d'autres thèmes) ; cette partie durera également 7-8 minutes.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

SOCIOLOGIE SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL

TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la sociologie prépare les élèves d'école de culture générale à une carrière dans le domaine du travail social. Ce cours propose une introduction aux concepts de bases, aux grands auteur·e·s et aux courants de la sociologie, ainsi qu'à des problématiques actuelles.

La sociologie permet de comprendre les enjeux et l'importance des interactions sociales. Les heures de formation proposées donnent des outils de réflexion et de méthodologie aux étudiant·e·s (élèves) afin qu'elles et ils puissent se positionner et agir face aux défis du travail social. Les méthodes sont présentées puis mises en œuvre par des travaux pratiques. Les grandes théories et les grands auteur·e·s sont abordés dans une perspective historique. Les thématiques actuelles sont présentées puis éprouvées par des travaux de terrain.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves peuvent :

- comprendre - dans une certaine mesure - comment les sociétés occidentales fonctionnent et se transforment.
- expliquer et mettre en œuvre les deux principales méthodes d'investigation en sociologie, la méthode de l'enquête qualitative et la méthode de l'enquête quantitative. Les élèves peuvent expliquer les conditions préalables ainsi que les avantages et les inconvénients de ces méthodes puis effectuer une enquête/un questionnaire simple sous la supervision d'un enseignant et analyser les données récoltées.
- comprendre une théorie sociologique et, à l'aide de celle-ci, porter un regard critique sur une situation donnée.
- établir des liens entre les différentes séquences d'enseignement afin d'avoir une compréhension large et la plus complète possible du travail social et de ses implications.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

- A. Les principaux courants de la sociologie, ainsi que leurs auteur·e·s et les enjeux des théories développées (Weber, Marx, Durkheim, Bourdieu, etc.).



- B. Les thèmes abordés varient en fonction de l'actualité ou des préoccupations sociétales du moment. À titre d'exemple, les sujets suivants peuvent être traités :
- L'inclusion - Nommer les enjeux propres à l'inclusion active qui consiste à permettre à chaque citoyen·ne, y compris aux plus défavorisé·e·s, de participer pleinement à la société, et notamment d'exercer un emploi.
 - Les genres - Comprendre les rapports entre hommes et femmes et particulièrement les notions de domination et d'égalité.
 - Les inégalités - Citer quelques indicateurs d'inégalité sociale (p. ex. formation et revenu), expliquer les notions d'« intégration sociale » et d'« exclusion sociale », analyser des formes d'apparition d'inégalité sociale (p. ex. dans les domaines de l'immigration, du monde du travail, des relations entre les sexes), expliquer des exemples d'intégration réussie ou d'exclusion sociale.
 - Le terrorisme - Établir des liens entre revendications terroristes et état capitaliste, entre actes terroristes et réponses étatiques. Tenter de comprendre et donner sens à une réalité sociale que l'on explique de manière populaire au travers de discours religieux ou d'explications psychologiques individuelles.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Comprendre une théorie (sous forme de texte, séquence d'enseignement, vidéo, etc.).
- Analyser ses composantes.
- Commenter ses résultats.

Aptitudes de réflexion

- Poser un regard réflexif sur un sujet donné.
- Formuler les questions qui en découlent.
- Accepter que les réponses puissent remettre en question l'impression ou l'idée première.
- Différencier les faits et les opinions.

Compétences sociales

- Écouter et échanger.
- Exprimer de manière constructive son accord ou son désaccord.
- Argumenter et débattre.

Compétences d'expression

- Poser des questions ciblées.
- Écouter sans couper la parole, surtout en situation de désaccord.
- Structurer son argumentation.

Attitude de travail et d'apprentissage

- Mobiliser ses ressources sur des textes académiques, nécessitant une attention soutenue et le développement d'un raisonnement scientifique rigoureux.
- Interagir de manière constructive.



Compétences en informatique

- Rechercher des éléments pertinents sur le net et en vérifier les sources.
- Utiliser adéquatement des médias pour une présentation.
- Développer son intérêt et sa motivation à confronter un savoir populaire à un savoir académique, afin de développer un regard critique sur l'information disponible au travers des réseaux sociaux.

Aptitudes pratiques

- Réaliser des expériences et établir des rapports.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Méthodes

L'enseignement de la sociologie favorisera des méthodologies participatives et mettra l'accent sur l'autonomie des élèves (travaux de groupe, recherches personnelles, réalisation d'expériences, compte-rendu d'entretiens, etc.).

L'enseignant-e privilégiera une approche qui met en lien les différentes thématiques abordées et qui fait référence à une carrière dans le travail social.

Supports de cours (papier ou numérique)

- Cours réalisés par l'enseignant-e et documents pour les élèves y relatifs.
- Matériel audio-visuel.
- Articles de presse récents.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'enseignant-e de sociologie évalue les élèves sous différentes formes en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

Parmi ces évaluations, doit figurer au moins une enquête qualitative et/ou quantitative personnelle qui sera utilisée lors de l'examen.

7. EXAMENS

L'examen oral dure 15 minutes.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante :

1. L'élève tire au sort un document inconnu qui contient une seule illustration (dessin de presse, photo, graphique ou tableau de chiffres) et qui porte sur un thème développé en 3^e année.
2. L'élève a 15 minutes pour préparer la présentation du document tiré au sort.
3. L'examen dure 15 minutes et se déroule en deux parties :
 - a. L'élève a 7-8 minutes pour présenter les principales conclusions de son enquête qualitative/quantitative annuelle (voir point 6 de ce PEC) ; un accent particulier doit être mis sur la méthode utilisée.
 - b. L'illustration tirée au sort doit être présentée, mise en perspective et servira de base à une discussion avec le jury d'examen ; cette partie durera également 7-8 minutes.



ANNEXE 1



Grille horaire

« Domaine professionnel Travail social »

		Périodes d'enseignement			
		1CG	2CG	3CG	3TS
Langues	Français	4	4	4	
	Allemand / Italien	4	3	2	1
	Anglais	3	3	2	1
Sciences	Mathématiques	3	3	2	
	Comptabilité				2
	Biologie	1	3		
	Chimie	1	2		
	Physique		1		
	Informatique	2			
SH	Histoire, Géographie, Civisme (HGC)	3	2		2
	Economie, droit et société (EDS)	2	2		
	Sociologie				2
	Psychologie	2	2		2
	Philosophie, éthique				2
	Pédagogie				
Arts	Créativité		2		2
	Dessin	2			2
	Histoire de l'art	1	1		
	Education musicale	1	1		2
	Expression musicale	2	2		2
Education physique et sportive		2	2		2
TOTAL		33	33	10	22



Grille horaire

« Domaine professionnel Santé »

		Périodes d'enseignement			
		1CG	2CG	3CG	3SA
Langues	Français	4	4	4	
	Allemand / Italien	4	3	2	1
	Anglais	3	3	2	1
Sciences	Mathématiques	3	3	2	1
	Comptabilité				
	Biologie	1	3		4
	Chimie	1	2		3
	Physique		1		4
	Informatique	2			
SH	Histoire, Géographie, Civisme (HGC)	3	2		2
	Economie, droit et société (EDS)	2	2		
	Sociologie				
	Psychologie	2	2		2
	Philosophie, éthique				2
	Pédagogie				
Arts	Créativité		2		
	Dessin	2			
	Histoire de l'art	1	1		
	Education musicale	1	1		
	Expression musicale	2	2		
Education physique et sportive		2	2		2
TOTAL		33	33	10	22



Grille horaire

« Domaine professionnel Pédagogie »

		Périodes d'enseignement			
		1CG	2CG	3CG	3PE
Langues	Français	4	4	4	4
	Allemand	4	3	2	6
	Anglais	3	3	2	2
Sciences	Mathématiques	3	3	2	3
	Comptabilité				
	Biologie	1	3		
	Chimie	1	2		
	Physique		1		1
	Informatique	2			
SH	Histoire, Géographie, Civisme (HGC)	3	2		2
	Economie, droit et société (EDS)	2	2		
	Sociologie				
	Psychologie	2	2		1
	Philosophie, éthique				1
	Pédagogie				2
Arts	Créativité		2		
	Dessin	2			
	Histoire de l'art	1	1		
	Education musicale	1	1		1
	Expression musicale	2	2		
Education physique et sportive		2	2		2
TOTAL		33	33	10	25



Grille horaire

« Arts et design »

		heures "élèves"		
		1AD	2AD	3AD
Langues	Français	4	4	4
	Allemand / Italien	4	3	3
	Anglais	3	3	3
Sciences	Mathématiques	3	3	2
	Comptabilité			2
	Biologie	1	3	
	Chimie	1	2	
	Physique		1	
	Informatique	2		
SH	HGC (Histoire, Géographie, Civisme)	3	2	2
	Economie, droit et société	2	2	
	Sociologie			2
	Philosophie, éthique			2
	Psychologie	2	2	2
	Pédagogie			
Arts	Dessin			
	Atelier d'arts visuels	7	8	8
	Histoire de l'art			
Education physique et sportive		2	2	2
TOTAL		34	35	32
	TOTAL CURSUS			113
	TOTAL SPÉCIFIQUE			23
	% SPÉCIFIQUE			20.4%

spécifique



Grille horaire

« Musique »

		heures "élèves"		
		1MU	2MU	3MU
Langues	Français	4	4	4
	Allemand / Italien	4	3	3
	Anglais	3	3	3
Sciences	Mathématiques	3	3	2
	Comptabilité			2
	Biologie	1	3	
	Chimie	1	2	
	Physique		1	
	Informatique	2		
SH	HGC (Histoire, Géographie, Civisme)	3	2	2
	Economie, droit et société	2	2	
	Sociologie			2
	Philosophie, éthique			2
	Psychologie	2	2	2
	Pédagogie			
Arts	Instrument principal	7	8	8
	solfège			
	chorale			
	rythmique			
	Instrument secondaire			
Education physique et sportive		2	2	2
TOTAL		34	35	32
	TOTAL CURSUS			113
	TOTAL SPÉCIFIQUE			23
	% SPÉCIFIQUE			20.4%

spécifique



ANNEXE 2



Regroupements de disciplines de type A ou B

1CG tronc commun
Biologie (1)
Chimie (1)
HGC (3)
EDS (2)
Dessin (2)
Histoire de l'art (1)
Education musicale (1)
Expression corporelle (2)
EPS (2)

2CG tronc commun
Biologie (3)
Chimie (2)
Physique (1)
HGC (2)
EDS (2)
Créativité (2)
Histoire de l'art (1)
Education musicale (1)
Expression corporelle (2)
EPS (2)

Regroupement **type B**

Regroupement **type A**

3TS
Allemand/Italien (2)
Allemand/Italien ciblé (1)
Anglais (2)
Anglais ciblé (1)
Biologie (2CG)
Chimie (2CG)
Physique (2CG)
Mathématique (2)
Comptabilité (2)
HGC (2)
EDS (2CG)
Philosophie - éthique (2)
Sociologie (2)
Dessin (2)
Histoire de l'art (2CG)
Education musicale (2)
Expression corporelle (2)
EPS (2)

3SA
Allemand/Italien (2)
Allemand/Italien ciblé (1)
Anglais (2)
Anglais ciblé (1)
Mathématique (2)
Mathématique ciblé (1)
HGC (2)
EDS (2CG)
Philosophie - éthique (2)
Psychologie (2)
Dessin (1CG)
Créativité (2CG)
Histoire de l'art (2CG)
Education musicale (2CG)
Expression corporelle (2CG)
EPS (2)

3PE
Allemand (2)
Allemand ciblé (6)
Anglais (2)
Anglais ciblé (2)
Français (4)
Français ciblé (4)
Mathématique (2)
Mathématique ciblé (3)
HGC (2)
EDS (2CG)
Philosophie - éthique (1)
Psychologie (1)
Dessin (1CG)
Créativité (2CG)
Histoire de l'art (2CG)
Education musicale (1)
Expression corporelle (2CG)
EPS (2)